

CHARTRES  
**Votre Ville**

**NOËL  
EN FÊTES!**



# Le stationnement “minute”



**Le stationnement  
“minute”  
est destiné  
à faciliter une  
course ponctuelle  
et rapide dans le  
centre-ville : petit  
achat, dépôt  
de plis...**

## Comment fonctionne-t-il ?

L'utilisateur retire un ticket délivré par les **horodateurs spécialisés** situés à proximité de ce type de stationnement. Pour obtenir un ticket, **l'utilisateur tape les quatre premiers chiffres de son numéro d'immatriculation**. Il appuie ensuite sur le bouton “vert”. Il reçoit **un ticket valable 15 minutes**. Il le place bien en vue derrière le pare-brise de son véhicule. Des agents contrôlent le système en permanence. À l'issue des 15 minutes, le système ne peut être réactivé avec le même numéro de plaque.

## Où trouver ces stationnements “minute” :

Place Châtelet  
Rue Georges-Fessard  
Boulevard Chasles  
Rue Saint-Michel  
Rue au lin  
Place Jean-Moulin  
Rue du Grand-Faubourg





# Noël avant l'heure

**L**ors du dernier Conseil Municipal, les orientations budgétaires pour l'année 2009 ont une fois encore mis en lumière les vertus du « modèle chartrain ».

Avec une dette contenue bien au dessous de la moyenne nationale des villes de même taille, et des investissements estimés à 150 millions d'euros sur la durée du mandat, la ville inscrit son dynamisme dans les faits, dans la durée.

Dans ce contexte de crise où chacun s'inquiète des retombées sur l'ensemble des collectivités, Chartres fait une nouvelle fois figure d'exception.

**A l'approche de Noël, la Ville n'a pas oublié les souliers des chartrains...**

Avec une nouvelle baisse des impôts locaux : - 1% par an sur le foncier et - 0,5% par an sur la taxe d'habitation, on pourrait dire que c'est Noël avant l'heure.

Mais ces nouvelles économies promises aux chartrains ne tombent pas du ciel.

Je suis certain que vous savez apprécier la qualité de notre gestion de la ville « en bon père qui a de l'ambition pour sa famille ».

**Comme chaque année, la magie de Noël s'empare des rues, des commerces et des foyers chartrains.**

Comme chaque année, la ville se pare de ses plus beaux atours pour que ces fêtes de fin d'année soient plus féeriques que jamais.

Les illuminations, nombreuses et dans tous les quartiers, le marché de Noël, le village du Père Noël (Place des Halles), la patinoire (Place des Epars) viennent tenter les petits et les grands.

Mais plus encore que les autres années, nous voulions vous gâter et vous faire rêver... Et le vrai cadeau de ce Noël 2008 est bien l'approche de l'année 2009, où des projets phares de ce mandat deviendront réalité...

**Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année.**

**Jean-Pierre Gorges**  
Député-maire de Chartres.

## 12 Actu

- Orientations budgétaires : 8<sup>e</sup> baisse consécutive des taux de la fiscalité



## 15 Urbanisme

- L'aménagement au quotidien, entretien avec Elisabeth Barrault



# CHARTRES Votre Ville

DÉCEMBRE 2008

en COUVERTURE :

Les fêtes de Noël  
illustrées par le service PAO de la Ville.

**VOTRE VILLE**  
**LE MAGAZINE DE CHARTRES**  
**NUMERO 75 - Décembre 2008**

**HOTEL DE VILLE**  
**PLACE DES HALLES**  
**28019 CHARTRES CEDEX**  
**TEL. : 02 37 23 40 00**  
**FAX : 02 37 23 41 99**  
**www.ville-chartres.fr**

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**  
**JEAN-PIERRE GORGES**

**CO-DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**  
**ELISABETH FROMONT**

**DIRECTEUR DE COMMUNICATION**  
**JEAN-GUY MURIEL**

**SECRETAIRE DE REDACTION**  
**MYLENE ROUSSEAU**

**REDACTION**  
**JACQUELINE BRENNER**  
**MYLENE ROUSSEAU**

**PHOTOGRAPHIES**  
**GUILLERMO OSORIO**  
**SÉBASTIEN JANVIER**

**MAQUETTE, MISE EN PAGE**  
**PAO MAIRIE DE CHARTRES**

**IMPRESSION**  
**IMPRIMERIE DIDIER MARY S.A.**

**TIRAGE**  
**30 000 EXEMPLAIRES**

**DISTRIBUTION**  
**MAIRIE DE CHARTRES**

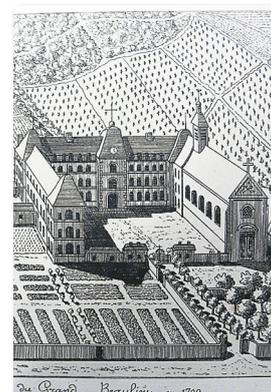
**Dépôt légal : à parution**  
**N° ISSN : 1257-5194**

## 37 Sport

- Le tournoi de tennis Bonne Année



## 38



## »» Photos

# 26

- 90<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice 14-18
- Inauguration du stade de foot de Beaulieu p34



## »» Actu

# 6

- La ville aux couleurs de Noël



## Histoire

- « Quand La Madeleine était à Beaulieu »

## »» Culture

# 51

- Al 4 Jazz en concert à l'Hôtel de Ville
- Les arts du cirque au Musée des Beaux-Arts p56



# La ville aux couleurs de Noël



Les agents du service des espaces verts de la mairie installent les décorations de Noël, aidés par leurs collègues des autres régies municipales.

**L**es agents des services espaces verts s'apprêtent à installer 385 sapins et 2500 branches d'arbres blanchies dans les rues de la ville. Ils installeront 10 sapins de 10 mètres de haut dans les quartiers et mettront en place deux décors, un central place des Épars et un Cloître Notre Dame, côté rue des Changes.

Plus de 200 jardinières vont se parer de leurs habits de fête, mail Jehan de Dunois, dans les zones piétonnes, rue du Grand Faubourg, places des Halles et d'Evora, devant l'Office de tourisme et rue de Villaines. Un décor féérique !

## Le Marché de Noël, place des Épars

**Du 6 au 24 décembre**

Une trentaine d'artisans de différentes régions présenteront leur nouvelle collection. Vous pourrez y trouver des produits asiatiques, des crêpes, des poêles et cuisinières, des produits cosmétiques, des accessoires pour femmes...

**Du 13 au 24 décembre**

Animations place des Halles et dans les zones piétonnes. Différentes animations, notamment les traditionnelles photos des enfants avec le Père Noël se dérouleront les mercredis, samedis et dimanches ainsi que le lundi 22 et mardi 23.



Jusqu'au 4 janvier

# Venez patiner place des Épars !

**C**haussez vos patins et pénétrez sur la patinoire place des Épars. Venez glisser, virevolter, vous amuser ! Un jardin de glace accueille les plus petits pour garantir leur sécurité. Des cours collectifs d'initiation ou de perfectionnement sont dispensés à ceux qui le souhaitent. Des soirées magiques à thème sont programmées, les mardis et vendredis de 17h à 19h et de 19h30 à 21h30 : soirées musicales variées, soirée bulles, Père Noël... Entrez dans l'ambiance !



# Noël à la Cathédrale



## Un monde de crèches

Exposition de Crèches et Nativités du monde entier. Parmi elles, beaucoup de pièces uniques comme celle du Pérou ou encore d'Afrique, de Tahiti, du Canada et d'Europe... A la cathédrale de Chartres,

chapelle Saint-Piat. (l'entrée de la chapelle Saint-Piat se trouve au fond de la cathédrale) Du 13 décembre au 04 janvier de 14h30 à 18h30 (sauf les 15, 16, 18 et 19 décembre à partir de 16h30). Fermé le 17 décembre et les 07, 10 et 11 janvier 2009 de 14h30 à 18h30. Possibilité de visite sur rendez-vous pour les scolaires.

## Concert

Dimanche 21 décembre à 16h.  
Chants de Noël d'hier et

d'aujourd'hui par l'ensemble Fulbert de Chartres.

Les voix et les instruments chantent ces refrains éternels qui nous conduisent dans le mystère de Noël.

## Film

«Le Mystère de Noël» sur écran géant, Un film de Jean-Michel Mahenc.

À 16h, les 25, 26, 27, 28 et 31 décembre et les 1<sup>er</sup> et 04 janvier.

La Nativité racontée dans un opéra d'images avec les plus grands chefs-d'œuvre de l'art.

Spectacle tout public. Durée 55 minutes.

**Renseignements :**  
tél 02 37 21 59 08.

## Un concert à l'Apostrophe

Samedi 20 décembre.

Un programme joyeux et festif interprété par le quatuor Grimbart-Barré.

En partenariat avec les Amis de la Médiathèque.

Entrée libre dans la mesure des places disponibles.

Auditorium de l'Apostrophe, à 15 h 30.

Renseignements tél. 02 37 23 42 00.



## Du Gospel à l'Hôtel de Ville

The Maxime's Choir Gospel composé de 7 choristes et un musicien donne un concert samedi 20 décembre à 20 h 30, salon Marceau.

Location : F NAC, Carrefour, Leclerc,

Géant et sur place.

Tarif : 15€ et 7€.

Renseignements tél. 02 37 90 85 45.

A l'approche des fêtes de fin d'année

# Le gala de Noël

**I**l reste encore quelques places pour le gala de Noël offert par la Municipalité aux retraités chartains de 65 ans et plus, le lundi 15 décembre 2008 à 14h30 sur le site de Chartreexpo - salle Ravenne.

Si vous êtes intéressés, veuillez compléter et retourner le coupon réponse ci-dessous, avant le **mardi 9 décembre**, au Centre Communal d'Action Sociale de Chartres - service animation retraités - 32 boulevard Chasles à Chartres. Un carton d'invitation vous sera retourné en échange, permettant d'accéder à la salle de spectacle. Dans la limite des places disponibles. Pour les couples, le conjoint de moins de 65 ans est invité.



## A noter sur les agendas :

Les dates des banquets des seniors 2009 sont fixées aux mercredi 1<sup>er</sup>, jeudi 2 et vendredi 3 avril 2009.

## GALA DE NOËL 2008

Je soussigné(e),

NOM.....

Prénom(s) : M..... Mme.....

date(s) de naissance : M..... Mme.....

Domicilié (s) à CHARTRES,

adresse : .....

Tél : .....

souhaite(nt) assister au spectacle de fin d'année.

# Fêtons Noël à Chartres



**Cette voiture est pour vous !**

Des centaines d'autres cadeaux également à gagner : entrées à Disneyland, places de cinéma, places de théâtre, bouteilles de champagne...

**Participez au grand jeu concours du 8 au 27 décembre 2008.**

**Demandez votre bulletin de participation chez les commerçants participants à l'animation.**

Le règlement est à disposition ou peut être expédié sur simple demande écrite, timbre remboursé à l'UCIA - 20 Rue de la Tonnellerie - 28000 Chartres.

Les commerçants vous accueillent: les dimanches 14 et 21 décembre : diversité, proximité, convivialité sont les atouts majeurs des commerces de centre-ville et de quartier. Les commerçants vous accueillent pour vos achats de fin d'année.

**Tarif des parkings de Chartres : 3 euros les dimanches de 7 h à 19 h, quelle que soit la durée de stationnement. Venez passer la journée à Chartres !**

## Rappel !

La Brocante de la place Billard : le dimanche 21 décembre 2008 toute la journée, comme chaque mois, l'UCIA organise la traditionnelle brocante de la Place Billard qui connaît un succès grandissant.

**Tout l'équipe de l'UCIA vous souhaite  
 de bonnes affaires à tous !  
 Et de bonnes fêtes de fin d'année !**

# Une terrasse rue des Écuyers



Une terrasse et des trottoirs pavés en grès vont agrémenter l'angle de la rue des Écuyers, de la rue Saint-Éman et de la rue du Bourg, début 2009.

**À** partir de la mi-janvier les services techniques de la Ville vont entreprendre le réaménagement de l'espace situé à l'intersection de la rue des Écuyers, la rue Saint-Éman et de la rue du Bourg. Une nouvelle terrasse et des trottoirs en pavés de grès seront agrémentés de plantations. Le revêtement de la chaussée sera refait. La terrasse, surélevée par rapport à la chaussée, comportera un mu-

ret de pierres, dans la partie supérieure duquel on intégrera un bac à fleurs.

On pourra accéder à cette terrasse par quelques marches de pierre situées en bordure de la rue des Écuyers. L'escalier de la reine Berthe sera légèrement modifié, ainsi que l'accès aux immeubles mitoyens.

La municipalité envisage d'y poser une fontaine ultérieurement.

# 2009 : 8<sup>e</sup> baisse consécutive et plus de 23 millions d'euros

Entretien avec Franck MASSELUS, adjoint au Maire chargé des Finances et du Plan.



**Votre Ville : Le conseil municipal de novembre a traité entre autre des orientations budgétaires 2009. Quels en sont les premiers enseignements ?**

**Franck MASSELUS :** Ce document est cette année particulièrement important puisqu'il traitera des premières orientations et décisions budgétaires de la majorité municipale au titre de ce deuxième mandat. Comme annoncé lors de la dernière campagne électorale, nous tiendrons nos engagements auprès des Chartains, à savoir la baisse de la fiscalité et un niveau d'investissement soutenu.

**VV : Quelques chiffres alors dans ces domaines !**

**FM :** Nous avons entre 2002 et 2008 baissé 7 fois consécutivement les taxes d'habitation et foncière bâtie, nous poursuivrons sur ce mandat ces baisses afin de nous rapprocher de la moyenne nationale. Le taux de la taxe foncière sera diminué de 1% et celui de la taxe d'habitation de 0.50 % par an.

*Ces baisses d'impôt ne se feront pas au détriment des investissements : nous poserons sur l'ensemble de la ville plus de 150 millions d'euros soit autant que lors de la première mandature.*

**VV : La presse nationale s'est faite l'écho de l'endettement des collectivités, un sujet qui a toujours fait débat à Chartres. Où en sommes-nous, et quel est le niveau de dette acceptable pour la Ville ?**

**FM :** L'encours de dette s'élevait au 31 décembre 2001 à 50,7 millions d'euros. Après avoir réalisé 160 Millions d'euros d'investissements, cet encours est aujourd'hui de 51,4 millions. Par conséquent, on peut constater en simplifiant bien sûr ces calculs, que la Ville a autofinancé la totalité des investissements réalisés, grâce à la rigueur de sa gestion.

*Pour les années à venir, nous souhaitons que la collectivité reste dans un ratio de désendettement entre 5*

*et 6 ans d'autofinancement brut. Cela veut dire que si la Ville cessait d'investir, elle pourrait rembourser ses dettes en 5-6 ans. On considère en France un ratio de 8 années comme satisfaisant. Ce qui met Chartres dans des conditions de remboursement très satisfaisantes.*

**VV : Pouvez-vous nous en dire plus sur la politique de gestion financière de la Ville ?**

**FM :** Nous avons toujours effectué une démarche globale de gestion et la gestion de la dette en est un des éléments. Cette stratégie s'est traduite par la baisse de la fiscalité, une forte politique d'investissements et de gros efforts de gestion courante.

*Au cours du premier mandat, nous avons pu nous désendetter grâce à une structure de dette souple, laissée par mon prédécesseur Laurent Rabaté, c'est-à-dire basée sur des contrats permettant les remboursements anticipés sans pénalités et sans indemnités.*

## L'endettement

**Encours total de la dette de la ville :** 51,42 M€ au 1<sup>er</sup> janvier 2008

### Caractéristiques principales :

- un encours réparti principalement entre 3 organismes bancaires ;
- une répartition variable - fixe : 55% - 45% ;
- poids des charges financières : 3 % des charges de fonctionnement ;
- taux moyen payé sur 2002-2008 inférieur à 4% ;
- une gestion dynamique de la dette.

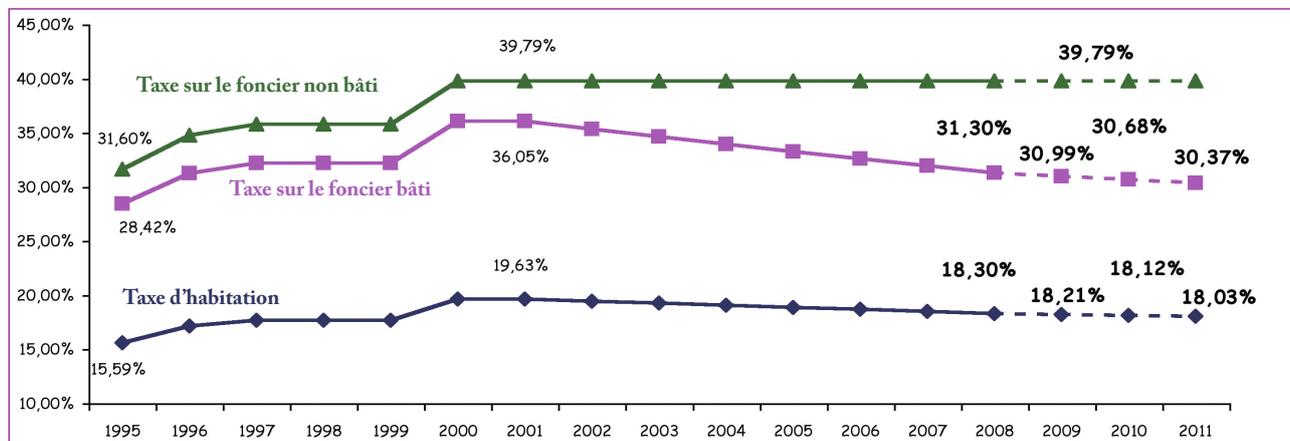
**Ratio de désendettement prévisionnel** (dette/autofinancement) :

- début 2009 : 4 ans ;
- fin 2011 : 5 ans.

La fiscalité chartreuse 2009-2011

	2009	2010	2011
Taxe d'habitation	18,21%	18,12%	18,03%
Taxe sur le foncier bâti	30,99%	30,68%	30,37%
Taxe sur le foncier non bâti	39,79%	39,79%	39,79%

# des taux de la fiscalité, ros d'investissements



Pour bien comprendre l'ordre de grandeur de ces charges financières, elles représentent en 2008 approximativement 2 millions d'euros alors que notre épargne de gestion est supérieure à 15 millions : le débat actuel est donc très relatif.

Nous restons néanmoins vigilants, et j'ai constitué en accord avec Jean-Pierre GORGES dès 2003 un comité de suivi de la dette, qui analyse, compare les offres des partenaires financiers. Nous le faisons pour la Ville, pour l'Agglomération et pour Chartres Habitat.

Le taux moyen d'intérêt est inférieur à 4% sur la période 2002-2007 et l'encours de la dette est composé de 55% de capital à taux variable et 45% à taux fixe. L'avantage des taux variables repose sur le fait que ces contrats peuvent être réaména-

PROGRAMMATION 2009-2011				
71,97 M€ Soit une moyenne annuelle de 23,99 M€				
	2009-2011	2009	2010	2011
Opérations individualisées	56 967 900 €	18 188 900 €	21 002 800 €	17 776 200 €
Entretien, Maintenance du patrimoine et matériel	15 000 000 €	5 000 000 €	5 000 000 €	5 000 000 €
<b>Totaux</b>	<b>71 967 900 €</b>	<b>23 188 900 €</b>	<b>26 002 800 €</b>	<b>22 776 200 €</b>

gés à tout moment. Ces charges ne représentent que 3% des charges globales de fonctionnement.

**VV : Parlons d'investissements, 72 millions entre 2009 et 2011. Pour faire quoi ?**

**FM :** Les projets 2009 sont nombreux. Je retiendrai la réalisation du groupe scolaire et des équipements sportifs sur le quartier de Beaulieu, la poursuite des opérations d'aménagement sur le quartier de Rechè-

vres, de nombreux aménagements de voiries (rue du médecin Général Beyne, rue du Général Patton). Les marchés d'études et de définition sur les projets Morard et Gare rentreront dans leur phase opérationnelle, et deux nouvelles études seront lancées en parallèle sur les secteurs Cathédrale et Saint-Martin au Val.

5 millions d'euros seront consacrés annuellement à l'entretien et la maintenance du patrimoine dont les écoles, les bâtiments sportifs ou culturels ainsi qu'à l'acquisition de matériels.

## Objectifs :

- Diminuer annuellement le taux de taxe d'habitation de 0,5 % / an et de taxe sur le foncier non bâti de 1 % / an.
- Respecter une capacité de remboursement de la dette entre 5 et 6 ans. ➔ **Un ratio de désendettement de 5 ans au 31/12/2011.**
- Réaliser sur la durée du mandat un niveau d'investissement de l'ordre de 150 M€. ➔ **2009 – 2011 : une moyenne annuelle de 23,99 M€.**

Réaliser ces 3 objectifs en maintenant les grands équilibres.  
➔ **Des ratios satisfaisants**



## Place de l'Abbé-Stock

# Une place-jardin

La nouvelle place de l'Abbé-Stock sera terminée pour la fin de l'année. Une réalisation qui préfigure le renouveau et le développement du quartier de Rechèvres.

**L**a municipalité a entrepris depuis plusieurs années déjà la modernisation de pans entiers du quartier de Rechèvres, à commencer par la cité-jardin de Rechèvres 200.

On sait également que la réalisation d'une salle provisoire de tennis de table s'achève. Une concertation est également engagée pour la construction d'une nouvelle «salle de la Cité».

L'un des points forts du mandat municipal en cours prévoit encore l'aménagement d'un éco-quartier à la Roseraie, sur un espace proche de la nouvelle place. Il fallait donc réaménager celle-ci, pour lui donner les aménagements de qualité et la dimension nécessaire à ce qu'elle sera très bientôt : un véritable cœur pour tout ce quartier, avec écoles, commerces, etc.

*«Nous avons voulu une place-jardin, qui forme un ensemble bien défini, mais qui soit en même temps*

*composé d'ambiances différentes».*

Elisabeth Barrault, adjointe au maire en charge des travaux et de l'aménagement, insiste sur l'ampleur du projet : plus d'un hectare au total, dont un quart d'espaces verts.

La Ville investit là plus de 2 300 000 euros, auxquels il faut ajouter les travaux d'assainissement et de réseaux d'eaux potables financés par Chartres Métropole pour un peu plus d'un demi million d'euros.

*«Le projet a évolué, puisque nous y avons ajouté des espaces de stationnement, situés impasse de l'amitié, et qui seront réalisés d'ici la fin janvier à la demande des riverains».*

La proximité de l'école invitait évidemment à faire de cette place un espace familial, où les enfants pourraient jouer en toute sécurité.

La Ville a donc apporté un soin particulier à la conception et à la réalisation de l'aire de jeux, avec

tournequet, balançoire, jeux à ressort et même la cabane de toutes les évasions.

*«Il avait été prévu de protéger cet espace par une clôture sur un seul côté, mais les mères de familles apprécieront qu'en définitive l'aire soit complètement close».*

Il fera bon jouer aux boules sous les arbres, sachant que les services techniques ont veillé à abattre le minimum d'arbres existants.

*«Nous avons pu conserver les 19 tilleuls de la place ainsi que 12 autres arbres (pins, cerisiers, cytisés). Nous plantons par ailleurs 22 nouveaux tilleuls ainsi 14 arbres d'autres espèces comme des cépées magnolias. Enfin, 280 rosiers éclaireront les verts de 1680 arbustes».*

Prochaine étape, le réaménagement de la rue de la République qui débutera en septembre 2009. Toute la voirie sera refaite, ainsi que les trottoirs, avec des aménagements paysagés dignes de la nouvelle ambition de Rechèvres.

Chartres se modernise

# « L'aménagement au quotidien »...

Rechèves, Beaulieu, Les Pastières,... les grands projets donnent à Chartres une nouvelle dimension et à ses habitants une nouvelle qualité de vie.

Entretien avec Elisabeth Barrault, adjointe à l'aménagement et aux travaux.

**Votre Ville :** Cela fait sept mois que vous êtes adjointe au Maire en charge de l'aménagement et des travaux, quelles sont vos premières échéances marquantes ?

**Elisabeth Barrault :** Une grande part de mon travail consiste à être à l'écoute des demandes ponctuelles et quotidiennes des Chartrois. Les gens sont tout aussi attachés à leur qualité de vie concrète, qu'aux grands projets qui donnent à Chartres une nouvelle dimension.

Je consacre donc une grande partie de mon temps à recevoir les demandes des uns et des autres, et aussi à me rendre sur place, ou à demander aux services de la Ville de le faire.

Ce souci de proximité concrète me guide également pour les chantiers plus importants. Le Maire va inaugurer dans quelques semaines la nouvelle place de l'Abbé Stock. En même temps que la réalisation de cette nouvelle architecture, il a fallu veiller au fonctionnement quotidien des écoles, au bon accès des riverains, comme au choix définitif du revêtement final de la place.

**VV :** Quels sont les chantiers que vous suivez de plus près ?

**EB :** Beaulieu, bien sûr. Le chantier de la nouvelle école qui s'ouvrira en janvier, mais nous refaisons en ce moment les trottoirs et les rues du quartier, en commençant par la rue Lebon...

Nous attendons également la livraison des logements des Pastières, c'est-à-dire la part chartroise de l'ancien CM101. Ce sont des éco-logements à « Très Haute Performance Energétique ». Après nous passerons à l'aménagement du parc qui constituera le cœur de ce nouvel ensemble.

**VV :** Le Conseil Municipal a validé l'engagement de la deuxième étape de modernisation de l'éclairage public à Chartres. D'où le bilan de la première phase.

**EB :** C'est un travail au long cours. Regardez, nous continuons à enfouir les lignes électriques dans les rues de la Croix Bonnard, une réalisation très attendue par les habitants et qui améliore notablement l'aspect de leur quartier.



Et, pour en venir à l'éclairage public proprement dit, sachez que la première phase de modernisation permet de réaliser des économies considérables : 17.8 % de réduction de consommation d'électricité en six ans.

Sur le plan esthétique, je sais que certains peuvent discuter des nouveaux luminaires. Je veux simplement leur préciser que ce choix a été fait sous le contrôle et avec l'approbation de l'architecte des Bâtiments de France.

Notre « Charte Lumière » a aussi pour ambition de rendre homogène un éclairage public disparate et vieilli.

# L'éclairage public à Chartres

Depuis 2003, la Ville de Chartres modernise son éclairage de voie publique.

Exemple d'une démarche de développement durable.

**E**n 2001 la municipalité découvre une situation à la fois disparate et difficile. En faisant réaliser un diagnostic des 6000 points lumineux gérés par la Ville de Chartres sur son territoire, ainsi que les armoires qui les desservent, la Ville réalise que nombre de ces luminaires consomment énormément d'énergie, éclairent plus ou moins mal, et pour certains menacent même de tomber sur les passants. Les installations sont très différentes, et cette situation génère des coûts d'entretien considérables.

En 2003, sur proposition de Robert Boulanger, adjoint au maire, un contrat de six ans est donc passé avec une entreprise qui s'appelle aujourd'hui CITEOS. Son objectif : renouveler ce qui doit être changé dans un esprit de développement durable. Il s'agit d'éclairer mieux, de façon plus harmonieuse et aussi plus économique.

De plus, la Ville se dote d'un véritable style d'éclairage. Il faut noter que l'Architecte des Bâtiments de France valide le choix esthétique qui lui est proposé par la municipalité. Ces luminaires, vous pouvez désormais les voir installés dans différents quartiers de la ville.

Ce programme approche aujourd'hui de sa fin, prévue pour 2009. Sa réalisation a d'ores et déjà permis des économies



d'énergie importantes, plus de 16 %. A la fin de l'année prochaine, cette économie approchera les 18 %.

Pour bien prendre la mesure des choses, il faut savoir qu'à ce moment la Ville de Chartres aura changé 52 % de ses points lumineux. Chacun d'entre eux permet également l'amélioration de l'éclairage au sol. Ce plus est évalué à 17 %, alors que dans le même temps la puissance nécessaire a été réduite de 10 % par point lumineux.

Cette économie représente l'équivalent de 52 tonnes de CO2 qui n'auront pas été rejetées dans l'atmosphère, ou, si vous préférez une autre comparaison, c'est comme si un véhicule n'avait pas parcouru 616 000 kilomètres.

Cet effort est également à rapprocher du budget considérable qui est investi dans ce renouvellement

de matériel et ce fonctionnement modernisé : 970 000 euros par an. Il s'agit bien là d'une démarche exemplaire en matière de développement durable, où le progrès technique permet à la fois l'amélioration du résultat pour l'utilisateur, et l'économie pour la ville gestionnaire, tout en diminuant les rejets de CO2. Tout bénéfique pour la Terre, le Chartreain et la Ville.

La Ville ne compte pas s'arrêter là. Le Conseil Municipal de novembre a voté les moyens de préparer un nouveau programme, qui aura notamment pour objectif de moderniser aussi le câblage qui relie ces points lumineux, tout en y intégrant les installations festives (illuminations de Noël, etc...) et la mise en lumière de sites et de monuments remarquables.

L'assemblée générale de LUCI en 2010

# Chartres ville lumière



La dernière assemblée générale de LUCI s'est déroulée à San Luis au Mexique en novembre dernier. Laurent Lhuillery, Franck Masselus et Xavier de Richemont sont reconnaissables sur la photo.

Des représentants de 60 villes du monde entier seront accueillis à Chartres en 2010, pour l'assemblée générale des villes lumières. Une première en France.

**C'**est officiel. Chartres accueillera en septembre 2010 et pour la première fois en France, l'assemblée générale de LUCI (Lighting Urban Community International). Cette association de villes et de professionnels de l'éclairage a pour mission de répondre aux questions techniques, esthétiques et environnementales de l'éclairage public qui se posent aux villes. Présidée par Jean-Michel Daclin, adjoint au maire de Lyon, elle regroupe 60 villes des 4 continents. Chartres vient d'entrer dans le comité exécutif de l'association :

« Nous sommes la plus petite ville du comité. C'est une belle performance d'avoir été choisie pour organiser l'assemblée générale de 2010. La plupart des villes adhérentes sont des métropoles de plus d'1 million d'habitants », raconte Laurent Lhuillery, adjoint au maire chargé de l'animation de la ville, de retour du Mexique, où il participait à l'assemblée générale 2008.

## Un prix des festivals de lumières

« Nous devons dès maintenant nous mettre au travail pour préparer cette manifestation qui se déroulera pendant quatre jours. Nous accueillerons environ 200 personnes, parlant souvent des langues différentes. En plus du traditionnel rapport moral et financier de l'association, nous aurons à mettre

en place des colloques organisés par LUCI et la venue de personnalités politiques. Le tout se clôturant par une soirée de gala. Nous constituerons dès le mois de janvier un comité de pilotage composé d'élus, de professionnels du tourisme et de l'hôtellerie. »

« Apporter des solutions économiques efficaces pour l'amélioration de l'éclairage. »

LUCI ne promeut pas uniquement l'éclairage spectaculaire. Les scientifiques, techniciens et designers qui y adhèrent ont aussi pour mission d'apporter des solutions économiques efficaces pour l'amélioration de l'éclairage des villes et de leurs habitants. « Si les illuminations artistiques permettent à une ville de révéler son identité et mettre en valeur son patrimoine, elles doivent aujourd'hui prendre en compte le respect de l'environnement. Luci nous permet de trouver le juste équilibre. Pour faire mieux connaître les actions de cette association internationale, je souhaiterais créer un prix des festivals de

# « Je demande aux Chartrains un effort quotidien »



Limiter les nuisances des pigeons



Arbre malade

Déjections canines, nuisances des pigeons, ordures ménagères, Isabelle Mesnard, adjointe au cadre de vie, nous explique quels sont les moyens utilisés pour rendre la ville encore plus propre.

**Votre Ville : Les Chartrains se plaignent d'une recrudescence de déjections canines et d'autres atteintes à la propreté de nos rues ? Partagez-vous ce diagnostic ?**

**Isabelle Mesnard, adjointe au cadre de vie :** *Tout à fait. Les 67 canisites de Chartres ont permis de réduire sensiblement le fléau : il faut savoir qu'un canisite recueille en moyenne 1000 déjections par an. Mais il faut rappeler en permanence aux propriétaires des chiens la nécessité d'utiliser ces canisites.*

*Dans les endroits où nous ne pouvons pas en installer, il y a des dépôts de sacs biodégradables qui per-*

*mettent de ramasser ces déjections. C'est un effort quotidien que je demande aux amis des chiens au nom des Chartrains.*

*L'autre difficulté tient également à un problème de discipline civique : en attendant la généralisation des conteneurs enterrés, je dois rappeler qu'un arrêté municipal interdit le dépôt d'ordures sur la voie publique avant 20 heures le soir précédant la collecte. Chacun comprendra la nécessité de cette disposition et nous serons intransigeants.*

**VV : Parlez-nous des pigeons ?**

**IM :** *Nous avons un pigeonnier en activité, à la Petite Venise, qui nous*

*permet de maîtriser en partie les naissances de ces volatiles.*

*Nous avons également un contrat avec une société de la Sarthe, qui va capturer avant la fin de l'année plusieurs centaines de pigeons,*

**Il existe 67 canisites. Si cela vous est plus commode, des sacs en plastique pour les déjections canines peuvent être retirés en mairie.**





Arbre malade



Isabelle Mesnard

essentiellement en basse-ville et, je le précise, à la demande des habitants.

Constatez que nous essayons de limiter les nuisances des oiseaux par des méthodes douces.

**VV : Parlez-nous maintenant du fleurissement et des plantations dans les parcs et les rues de Chartres ?**

**IM :** Vous savez que nous mettons en service une nouvelle serre de 1000 m<sup>2</sup>, qui va nous permettre d'augmenter nos productions de fleurs et de végétaux. Il faut savoir que nous avons également pour mission la surveillance et l'abattage des arbres malades, ainsi que leur remplacement par des sujets plus jeunes et en bonne santé.

A ce propos, et nous préviendrons les riverains concernés par courrier, nous engageons notre campagne annuelle d'abattage, qui concernera cette année 17 arbres. Nous le faisons parce qu'une étude scientifique a prouvé qu'ils risquaient de tomber à tout moment, avec les risques que vous pouvez imaginer pour les riverains.

# Les arbres comme la vie...

Comme chaque année, les services de la Ville et des agences spécialisées dressent l'état sanitaire de plusieurs dizaines d'arbres. Cette année 111 arbres ont été examinés répartis sur 23 sites. Les scientifiques ont conclu à la nécessité d'en abattre 17, pour des raisons de sécurité. Les illustrations ci-jointes montrent, en bleu, des troncs creux à la base de certains arbres, le poids de l'arbre étant par conséquent plus important dans ses ramifications que près du sol, avec des conséquences dangereuses potentielles faciles à imaginer.

Les riverains seront bien sûr informés personnellement des dates d'abattage et des arbres concernés.

En voici le premier tableau, qui en décrit les espèces et les emplacements.

Programme d'abattage d'arbres suite à analyse	
Avenue d'Aligre	1 tilleul
Parc des Bords de l'Eure	1 charme
Parking de la piscine de la Courtille	1 tilleul
Rue de la Foulerie	5 acacias, 1 saule
Jardin d'Horticulture	1 tilleul, 1 platane
Mail Jehan de Dunois	1 érable laciné
Square Noël Ballay	3 tilleuls
Place Saint-Brice	1 platane
Rue saint-Brice	1 platane

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009

# Retour à la sec

## Stationnement résidentiel gratuit

Il y a un an, la municipalité avait choisi d'instaurer une zone unique de stationnement pour les résidents chartrains.

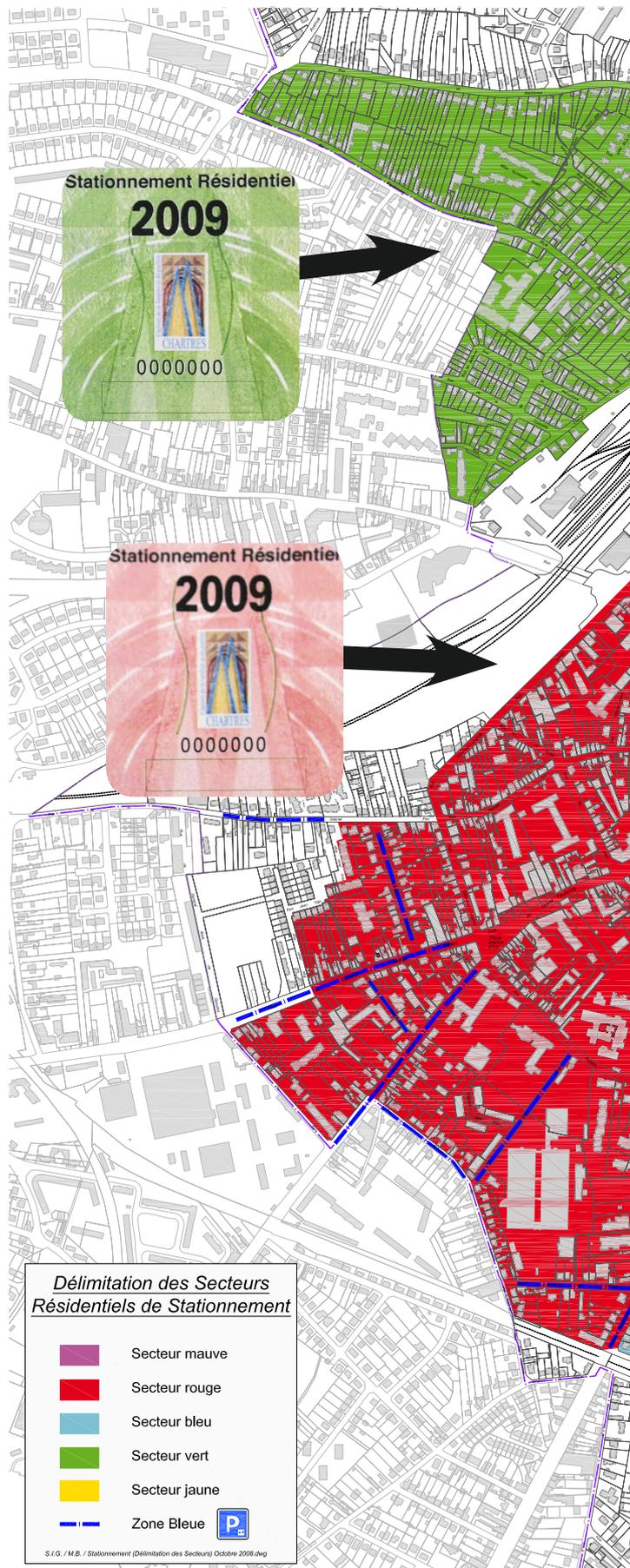
Il est apparu souhaitable de revenir à un stationnement résidentiel organisé par secteur, en reprenant les limites qui existaient auparavant, à quelques corrections près (voir le plan ci-contre).

Les résidents pourront se munir de vignettes de couleur correspondant à leur secteur (mauve, jaune, rouge, vert, bleu). Le stationnement résidentiel gratuit est accordé à deux véhicules par foyer et ne peuvent en bénéficier que les Chartrains résidant dans les secteurs concernés.

Dans la zone piétonne à accès réglementé, le stationnement demeure strictement interdit. Les riverains auront à leur disposition une vignette multicolore leur permettant de stationner gratuitement dans les secteurs limitrophes.

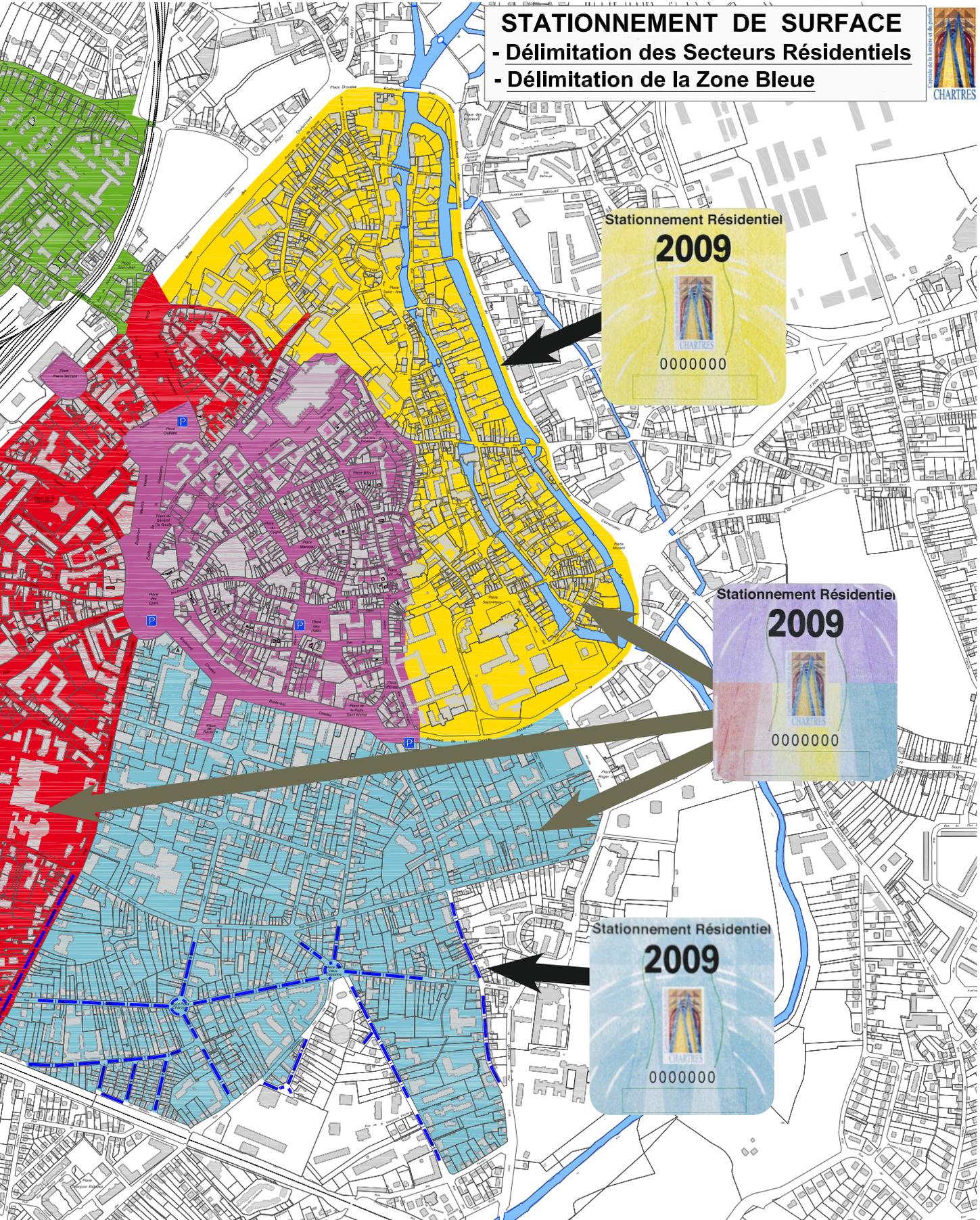
## Vignette 2009, mode d'emploi :

- elle doit être impérativement collée sur le pare-brise du véhicule;
- le renouvellement pourra être fait à partir du 15 novembre 2008, jusqu'au 31 janvier 2009;
- elles sont à retirer à l'Hôtel Malesyie, service Voie Publique, entrée B, 2 rue Chanzy, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h. Une permanence sera également assurée de 9h à 12h les samedis 15 et 22 novembre, 13 décembre, 10 et 24 janvier. En cas d'impossibilité de se déplacer, une demande peut être adressée par courrier (renseignements au 02 37 23 42 83).
- Pièces à présenter : la taxe d'habitation 2008, un justificatif de domicile (quittance d'électricité, d'eau, de loyer, de téléphone en cours de validité), une pièce d'identité, un certificat d'immatriculation à jour, pour les véhicules de société, un justificatif de l'employeur.



# torisation

**STATIONNEMENT DE SURFACE**  
- **Délimitation des Secteurs Résidentiels**  
- **Délimitation de la Zone Bleue**



Jusqu'au 31 décembre 2008

# Inscrivez-vous sur les listes électorales



Pour pouvoir voter, un citoyen doit être inscrit sur une liste électorale. Les inscriptions sont reçues en mairie tout au long de l'année. L'inscription sur les listes électorales est obligatoire.

**I**l existe deux types de listes électorales : la liste électorale où figurent les citoyens français et les listes électorales complémentaires destinées au vote aux élections municipales et européennes des citoyens non-français de l'Union Européenne résidant en France. Les listes électorales étant

révisées en fin et début d'année, les citoyens ont jusqu'au 31 décembre de l'année en cours afin que leur demande d'inscription ou de modification soit prise en compte. Les personnes ayant déménagé au cours de l'année sont particulièrement concernées par cette démarche.

Les jeunes fêtant leurs 18 ans en cours d'année sont quant à eux inscrits d'office. Il leur est toutefois conseillé de vérifier que leur inscription a bien été effectuée en mairie.

## Questions-réponses :

### Où et quand dois-je m'inscrire sur les listes électorales ?

Vous pouvez déposer votre demande d'inscription à la mairie de votre domicile à tout moment de l'année ou par voie postale (le cachet de la poste faisant foi). Vous pouvez remplir l'imprimé mis à votre disposition sur le site [www.ville-chartres.fr](http://www.ville-chartres.fr) (Services citoyens - démarches administratives - élections - élections politiques - inscription sur les listes électorales et carte électorale - préparer votre démarche à l'aide des formulaires).

### A partir de quand puis-je voter lorsque je me suis inscrit sur les listes électorales ?

Si vous vous inscrivez avant le 31 décembre 2008, dernier jour ouvrable du mois de décembre, vous pourrez voter à compter du 1<sup>er</sup> mars 2009.

Si vous déposez votre demande après le 31 décembre 2008, elle sera prise en compte dans le cadre de la prochaine révision des listes électorales et vous ne pourrez voter dans votre nouvelle commune d'inscription qu'à compter du 1<sup>er</sup> mars 2010. Vous conservez toutefois la possibilité de voter en 2009 dans votre ancienne commune d'inscription.

### Quelles sont les conditions à remplir pour pouvoir s'inscrire sur une liste électorale ?

- avoir la qualité d'électeur : être majeur, de nationalité française et jouir de ses droits civils et politiques,
- justifier d'une attache avec la commune où vous souhaitez vous inscrire : y être domicilié, y résider depuis six mois au moins de façon continue et effective, y payer depuis cinq ans au moins la taxe foncière, la taxe d'habitation ou la taxe professionnelle.

### Faut-il se réinscrire tous les ans ?

Non. Vous ne devez vous réinscrire qu'en cas de déménagement, même à l'intérieur d'une même commune, ou si vous avez été radié.

### Dois-je me faire radier des listes électorales de la commune que je quitte ?

Non, la nouvelle commune dans laquelle vous vous inscrivez prend en charge les démarches de radiation auprès de votre ancienne commune.

## IMPORTANT : Elections européennes en juin 2009

Les ressortissants de l'Union européenne sont autorisés à voter pour les élections municipales et européennes. Ils peuvent donc s'inscrire sur les listes réservées à cet effet.

Pour votre information, l'union européenne compte aujourd'hui 27 états membres : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, Chypre, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, les Pays Bas, la Pologne, le Portugal, la République Tchèque, la Roumanie, le Royaume Uni, la Slovaquie, la Slovénie, la Suède.



**Dois-je me réinscrire si je déménage dans la même commune ?**

Oui, car il s'agit d'un changement d'adresse et donc de changement de domicile (vous pouvez par exemple vous retrouver inscrit dans un bureau de vote différent. Si cette démarche est négligée, les courriers qui vous seront alors adressés dans le cadre des opérations électorales vous seront envoyés à votre ancienne adresse, et la Poste ne les fait pas suivre et les retourne à la mairie : la mairie peut considérer alors que vous n'êtes plus domicilié dans la commune et peut demander votre radiation des listes).

**L'inscription sur les listes électorales est-elle une obligation ?**

Oui, l'inscription est obligatoire et la seule sanction est celle de ne pouvoir voter. Le vote n'est pas obligatoire en France contrairement à d'autres pays. Il repose sur la volonté de chaque citoyen.



**Avez-vous votre carte d'électeur ?**

Vous êtes inscrit sur les listes, mais vous n'avez pas votre carte d'électeur. Venez la chercher en mairie au service des Formalités administratives, ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h 30.





Les élus au marché : E. Fromont, E. Barrault, D. Guéret, M.S. Jouffricau, I. Mesnard.

# La semaine du goût

La campagne nationale de la «semaine du goût» s'impose désormais à tous comme un moment fort sur notre calendrier des saveurs.

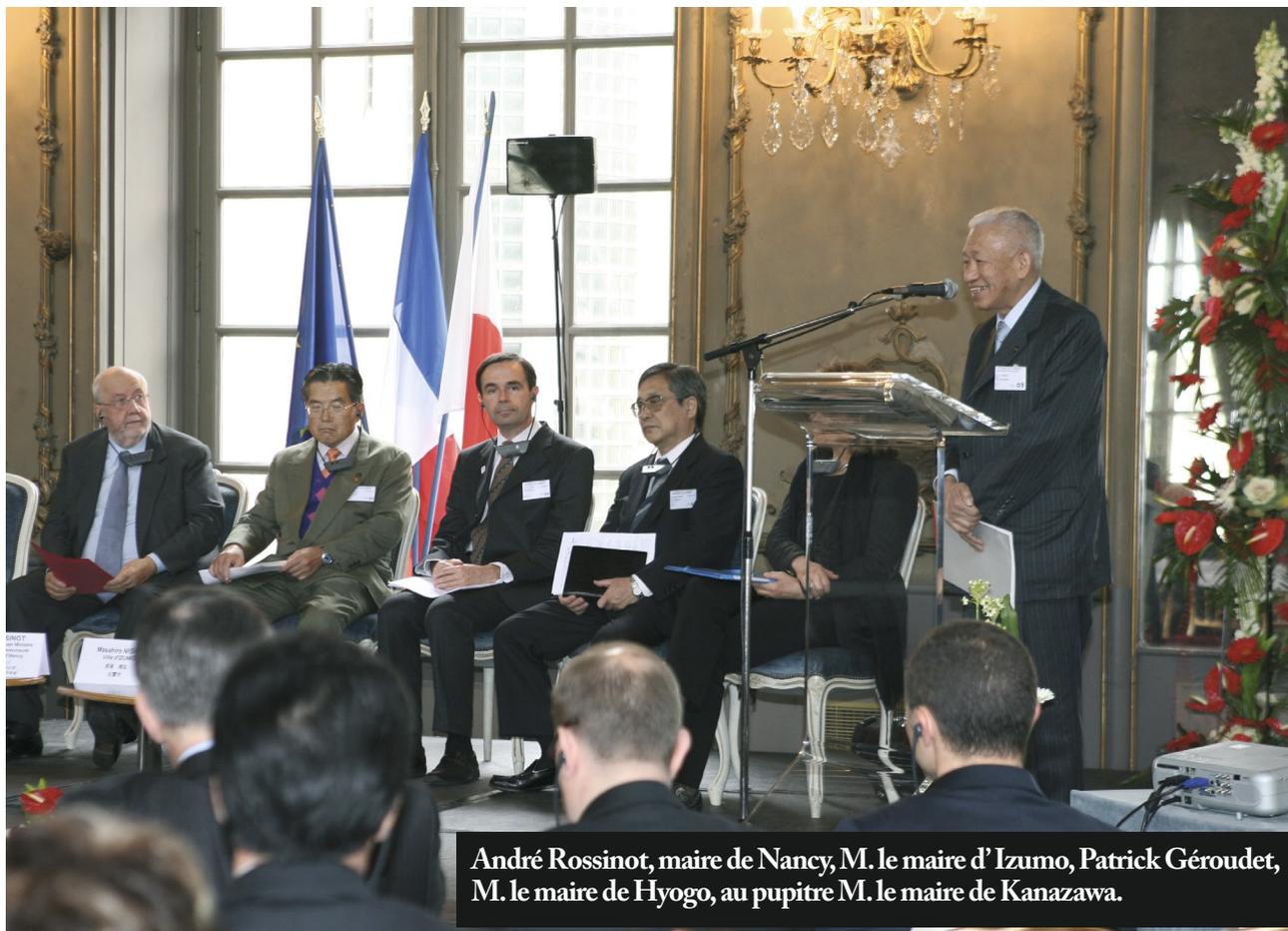
**C'**est à cette occasion que Daniel Guéret, adjoint au maire chargé du fonctionnement et de l'activité de la ville, et cinq de ses collègues adjoints ont répondu à l'invitation de Christian Darmigny, président de l'association pour la publicité et la promotion des foires et marchés en Eure-et-Loir, de se

rendre sur le marché de la Place Billard situé à deux pas de la Cathédrale et du marché aux fleurs de la place du Cygne. Un moment de rencontres avec ces commerçants «de bouche» auxquels les Chartrains sont tant attachés et qui ont fait de cet endroit un lieu de vie et d'animation incontournable le samedi, mais également le mercredi. Disposés sous et

autour de la halle du marché aux légumes, les commerçants -dits non sédentaires- accueillent les chalands et présentent des produits divers, variés et de qualité... et la «semaine du goût» a été initiée pour le rappeler. Un moment de plaisir que nous vous invitons à redécouvrir.

Rayonnement de la ville

# Des échanges constructifs



André Rossinot, maire de Nancy, M. le maire d'Izumo, Patrick Gérardet, M. le maire de Hyogo, au pupitre M. le maire de Kanazawa.

**C**hartres continue son intégration dans des réseaux de villes afin de mieux se faire connaître et montrer son dynamisme et ses bonnes pratiques.

Fin septembre, le conseil municipal a voté l'adhésion à deux associations nationales. La première s'attache aux « biens français du patrimoine mondial UNESCO ».

Patrick Gérardet, adjoint à la promotion et au rayonnement de la ville, et Maria Chédeville, conseillère municipale, se sont rendus au Havre pour la première assemblée générale. En effet, bien que la cathédrale de Chartres soit propriété de l'Etat et le clergé l'affectataire, la Ville de Char-

tres a la lourde responsabilité des parvis, des zones tampons et des cônes de visibilité. Le même problème se pose à Bourges, Amiens ou Reims.

La seconde, « l'association nationale des villes et pays d'art et d'histoire et à secteurs sauvegardés » regroupe 130 villes. Présent au séminaire de la création en milieu protégé, l'adjoint chartrain a pu évoquer le projet de reconstruction de la Porte Guillaume. Des témoignages d'expériences similaires ont conforté l'élu quant au projet de Chartres.

Dans le cadre des célébrations du 150<sup>e</sup> anniversaire des relations entre la France et le Japon, de nombreuses manifestations sont

organisées en France, comme ce fut le cas en mars et mai 2008 à Chartres. Fin octobre, Françoise Ferronnière, adjointe à la démocratie locale, à la citoyenneté et à la mémoire, et Patrick Gérardet, représentaient Chartres aux premières rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée organisées à Nancy. La capitale beauceronne fut l'une des premières de France, en 2006, à adopter le schéma de cohérence territoriale (Scot). Cela valut à l'un de ses deux représentants d'être nommé en séance plénière, rapporteur de la synthèse sur le développement économique.



La gerbe de la Ville déposée par Elisabeth Fromont et Jean-Pierre Gorges.



Françoise Ferronnière avec les scouts.

## 90<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice de 14-18



Recueillement au carré militaire de Saint Chéron avec un hommage au drapeau et un dépôt de gerbes le soir du 10 novembre....



... le lendemain 11 novembre messe à la cathédrale de Chartres et cérémonie officielle Butte des Charbonniers.



École de la Brèche

# En route pour les Oscars ?

Les élèves d'une classe de CM1 de l'école de la Brèche ont tourné un court métrage avec leur directeur. Leur film a été sélectionné au Festival vidéo de Voreppe.

**L**e Festival Vidéo de Voreppe en Isère permet à des réalisateurs amateurs de présenter leurs films en salle devant un large public. Les meilleures œuvres sont récompensées par un prix du Public et un prix du Jury. Cette année une classe de CM1 de l'école de la Brèche a eu l'heureuse surprise d'être sélectionnée pour son film «*le Remplaçant*», tourné sous la direction de Jean-Pascal Baron, réalisateur et directeur de

*l'école : «j'avais pris l'habitude de filmer les manifestations de l'école, les classes de neige, les animations sportives et autres, que je montais ensuite. Quand les élèves m'ont suggéré de faire un « vrai » film avec eux, j'ai dit ok, mais alors un bon film sinon rien !»*

Ainsi commença l'aventure des jeunes cinéastes. Écriture du scénario, puis du script, tournage, montage, choix des musiques, les enfants se sont impliqués comme des professionnels : «*ils étaient encore plus exigeants que moi. Ils m'ont fait refaire une scène 17 fois !*». Une expérience riche sur le plan pédagogique pendant les six mois de travail nécessaires. Au final : un film de 19 minutes, avec Cyprien Jossion dans le rôle du «*Remplaçant*» et les élèves dans celui des nominés puisque leur film fait partie des 10 sélections du festival.

Et comme tous les acteurs se sont pris au jeu, un deuxième film est déjà en gestation à l'école de la Brèche. Il plongera les élèves dans le XIX<sup>e</sup> siècle. Prochaine étape : Hollywood ? !...



La ville accueille des tournages de films

actu

# Rushes à Chartres

La Ville a voulu valoriser son image auprès des professionnels du cinéma, en proposant des lieux et des services pour accueillir les tournages. Et ça marche !



L'équipe technique du film «Mademoiselle Chambon» tournée à la gare.

Un partenariat entre Centre Images et la ville de Chartres a permis le recensement des ressources humaines, techniques, et des lieux publics ou privés pouvant accueillir des sociétés de production. Son patrimoine architectural et sa proximité avec Paris, en font un lieu privilégié.

## Courts et longs métrages

Après «*Mademoiselle Chambon*», long métrage dont une séquence a été tournée à la gare pendant quelques jours, en novembre dernier, l'équipe du film «*Rien de personnel*» investit le musée des Beaux-Arts, du 3 au 23 décembre.

Isabelle Brochet, adjointe chargée de la Culture et du Patrimoine, qualifie cette année d'exceptionnelle pour le 7<sup>e</sup> art à Chartres : «*2 courts métrages ont déjà été tournés dans nos murs en 2008, en plus de ces deux longs métrages. Notre ville devrait servir de décor à un 3<sup>e</sup> long métrage en 2009, autour de la vie de Raymond Isidore (Picassiette). Chaque année, un ou deux courts métrages se tournent régulièrement à Chartres. Avec notre ami Albert Blanchard, et afin d'améliorer notre stratégie de développement en direction des professionnels du cinéma et attirer encore plus de tournages, nous allons éditer prochainement une nouvelle plaquette, Chartres ville de tournage.*»

## Au Musée des Beaux-Arts

Une brochette de comédiens de grande notoriété, Jean-Pierre Darroussin, Denis Podalydes,



Les nombreux figurants chartains attendent le clap de départ.

Zabou Breitman, Mélanie Doutey, compose le casting d'un drame intitulé «*Rien de personnel*», d'une durée finale de 90 minutes. De nombreuses scènes ont pour décor le Musée des Beaux-Arts. Marianne Germain, directrice de production, en repérage des lieux, dévoile le synopsis : «*A l'occasion de la mise sur le marché d'un nouveau médicament, un laboratoire pharmaceutique organise une réception. Mais les rumeurs sur le rachat prochain de la société vont bon train. Chacun va vouloir sauver sa place. Victimes, intrigants ou intègres, les rôles s'échangent au cours de cette soirée, racontée en trois récits gigognes*».

Mathias Gokalp, le réalisateur, explique pourquoi il a choisi le Musée de Chartres : «*Le film est financé en partie par la Région Centre. Son bureau de tournage nous a proposé divers lieux. Nous avions besoin d'un espace de réception important dans un site ancien possédant une âme et du charme*».

Suite au tournage, une exposition photos, sera installée pendant tout le mois de janvier 2009 aux «*Enfants du Paradis*». Elle dévoilera les coulisses du film. L'occasion pour tous ceux qui ont collaboré au film de prolonger un peu l'aventure.



Sandrine Kiberlain, Christian Gorge, Vincent Lindon lors du tournage de «*Mademoiselle Chambon*».



Une nouvelle association, « Au fil de la voix »

# Jouer avec sa voix



Nathalie Estevenin, l'animatrice (au centre) et deux élèves.

**C**hanter, bien sûr, mais avant tout se faire plaisir ! C'est ce que propose la nouvelle association « Au fil de la voix », née en juillet dernier.

Nathalie Estevenin, l'animatrice, musicienne de formation, propose des ateliers chants dans lesquels elle amène les chanteurs à apprivoiser leur voix, et à en explorer toutes les possibilités. Décontraction des muscles pour mieux ouvrir sa voix, exercices de respiration ludiques, découvertes des vibrations et du timbre vocal, sont autant de prémices à l'imaginaire et l'improvisation. La voix peut alors se mettre à vibrer, à se fluidifier, et à faire exploser une créativité souvent insoupçonnée. Il suffit alors de tirer le fil...

Pour participer à ces ateliers, pas besoin de connaître la gamme. Il faut simplement avoir envie

d'aborder le chant d'une façon nouvelle et de se dépasser.

Vous pourrez aussi parler avec Nathalie de musique médiévale ou baroque. Cette joueuse de viole de gambe est intarissable sur toutes les formes de musique, surtout celles qui font voyager.

**Renseignements tél. 02 47 35 91 37 ou 06 79 68 30 65.**

**nat.estevenin@voila.fr**



Infos BIJ

1<sup>er</sup> Décembre :  
**Journée mondiale de lutte contre le sida**



**D**urant tout le mois de décembre, le BIJ proposera un espace infos sur la prévention contre le sida, de la documentation et des préservatifs gratuits.

Le BIJ est un accueil libre, anonyme et gratuit, ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

**Contact :**  
**Bureau Information Jeunesse**  
32, boulevard Chasles  
28000 CHARTRES  
Tel: 02.37.23.42.32  
Bij28@ville-chartres.fr  
www.ville-chartres.fr  
rubrique «jeunesse»



Le maire de Bethléem, Victor Batarseh, entouré des membres de la délégation chartraine.



La vie des jumelages

# Retour de Bethléem

**D**ans le cadre des échanges entre les villes jumelles, 15 Chartrains ont séjourné dans des familles d'accueil de Bethléem, en novembre dernier.

Au programme de nombreuses visites dans la ville et ses environs. Le maire de Bethléem, Victor Batarseh, a reçu le groupe en compagnie de M. Salam, Premier Ministre de l'Autorité de Palestine, présent ce jour là.

L'objectif de ce séjour était moins les visites que la rencontre avec nos amis de Bethléem dont les Chartrains ont partagé la vie quotidienne et écouté avec beaucoup d'attention leurs préoccupations.

Pour Françoise Brocard, présidente la commission Bethléem : «*La ville de Bethléem a beaucoup changé en 10 ans, du fait de l'accroissement démographique lié à l'exode rural. Les collines de Bethléem se couvrent de complexes immobiliers et il reste encore*

*beaucoup à faire concernant l'éclairage des rues, la signalisation, l'assainissement et l'approvisionnement en eau. Les citernes recueillant les eaux de pluie sont toujours en place sur les toits des maisons.*

Les Chartrains qui ont fait le déplacement sont unanimes : «*C'était un voyage formidable ! On a vu et compris tant de choses !*». C'est sûr, ils retourneront à Bethléem.

# Activités pour les jeunes dans les Maisons Pour Tous

## A la Maison Pour Tous de Beaulieu

### • Lundi 22 décembre

De 9 h à 12 h : accueil libre : jeux de société, informatique, billard, baby-foot, ping-pong...

De 14 h à 17 h : tournoi futsal du district d'Eure-et-Loir.

### • Mardi 23 décembre

De 9 h à 12 h : patinoire.

De 14 h à 17 h : judo.

### • Mercredi 24 décembre

De 9 h à 17 h : journée à Paris, à la Cité des Sciences et de l'Industrie/Film à la Géode.

### • Vendredi 26 décembre

De 9 h à 12 h : patinoire.

De 14 h à 17 h : bowling.

## Activités spécifiques

### Séjour à Strasbourg «Capitale de l'Europe»



Photo Pizze D'harr

La France occupe la présidence de l'Union Européenne durant ce deuxième semestre de l'année. A cette occasion, et plus particulièrement pour la fin de ce mandat, un mini séjour sera organisé à Strasbourg «Capitale de l'Europe» du 21 au 24 décembre pour les adolescents fréquentant le secteur animation jeunes. Afin d'intéresser les jeunes à cet

événement et plus généralement à la construction de l'Europe, il est intéressant de mettre en place une action marquante où les adolescents intéressés sont les acteurs principaux pour de l'organisation et de la réalisation de ce projet.

Durant les mois précédant cet événement, 7 jeunes, désireux de collaborer à un tel projet, ont contribué aux différentes étapes afin d'organiser le séjour.

Les jeunes pourront, en plus des institutions européennes, découvrir la région strasbourgeoise, ses spécificités et son architecture.

Durant cette période festive, Strasbourg est la destination idéale, avec son «Grand Marché de Noël», qui permettra à ces adolescents de partager des moments privilégiés. Ils tiendront un «journal de bord», qui sera rédigé chaque soir, et prendront des photos afin d'alimenter leurs publications.

## Cité des Sciences et de l'Industrie/La Géode

Une grande sortie culturelle sera proposée aux jeunes fréquentant la MPT de Beaulieu, à la Cité des Sciences et de l'Industrie.

A la «Cité des enfants», les adolescents pourront partir à la découverte d'autres cultures et comprendre les enjeux de la communication.

Après le pique-nique, rendez-vous à La Géode afin de visionner un film en 3D sur écran géant intitulé «DINOSAURES». Les dinosaures ont toujours fasciné les hommes et suscité une attirance indéniable, tant par leur taille colossale que par leur disparition mystérieuse de la surface de la Terre. Ce film entraînera les



Photo Chischang

jeunes dans un voyage unique au sein du monde des dinosaures, grâce aux plus extraordinaires découvertes paléontologiques. Pour la première fois, les adolescents feront connaissance avec le Giganotosaurus et l'Argentinosaurus... Une seule question se pose : l'écran géant sera-t-il assez grand ?

Une visite des expositions interactives et ludiques présentant le développement des sciences et des techniques et leur relation à la société contemporaine est prévue.

Une journée parisienne alliant des moments conviviaux, d'échange et le plaisir de découvrir des techniques nouvelles.

**Renseignements :**  
tél. 02 37 28 58 66.

## A la Maison Pour Tous de Saint Chéron

### • Lundi 22 décembre

Matin : accueil libre : jeux de société, informatique, baby-foot, ping-pong...

Après-midi : Tournoi futsal du district d'Eure-et-Loir.

### • Mardi 23 décembre

Matin : patinoire.

Après-midi : judo.

• **Mercredi 24 décembre**

Matin : atelier bois.

Après-midi : bowling.

• **Vendredi 26 décembre**

Matin : patinoire.

Après-midi : cinéma.

**Renseignements :**

tél. : 02 37 23 40 72.

## A la Maison Pour Tous de Bel Air

Le thème retenu est l'utilisation d'Internet chez les jeunes (blogs, création d'une boîte mail,...).

• **Lundi 22 décembre**

Matin : accueil loisirs (jeux de société, baby-foot, ping-pong, billard, multimédia).

Après-midi : un groupe en foot en salle et l'autre groupe en patinoire.

• **Mardi 23 décembre**

Matin : accueil loisirs et un groupe au squash.

Après-midi : tournoi de bel air (thème : les jeux intérieurs).

• **Mercredi 24 décembre**

Matin : accueil loisirs et patinoire.

Après-midi : piscine et accueil loisirs.

• **Vendredi 26 décembre**

Matin : journée de Noël au centre avec préparation du repas ou du goûter de Noël.

**Renseignements :**

tél. 06 15 55 59 16.

## A la Maison Pour Tous des Hauts de Chartres

Au programme, des activités préservant l'esprit de cette période de fin d'année pour les adolescents : chocolat, neige, sports de glisse et décorations de Noël.

• **Lundi 22 décembre :**

Matin : accueil libre : jeux de société, informatique, billard,

baby-foot, ping-pong...

Tournoi de Futsal du district d'Eure-et-Loir.

Après-midi : atelier cuisine : gourmandises de Noël.

• **Mardi 23 décembre :**

Matin : patinoire,

Sortie au Stade de France : Milka rêve de neige.

Initiation aux sports d'hiver.

Après-midi : initiation judo.

• **Mercredi 24 décembre :**

Matin : patinoire.

Après-midi : visite de la jardinerie du Bois-Paris et bowling.

• **Vendredi 26 décembre :**

Matin : bilan des vacances.

Après-midi : vidéo et goûter.

**Renseignements :**

tél. 02 37 23 40 70

ou 06 15 55 58 71.

## A la Maison Pour Tous de la Madeleine

• **Lundi 22 décembre**

Matin : accueil libre, décorations de Noël. Tournoi de Futsal du district d'Eure-et-Loir.

Après-midi : tournoi de Futsal du district d'Eure-et-Loir, marché de Noël, crèche à la cathédrale, décorations de Noël.

• **Mardi 23 décembre**

Matin : patinoire, Milka rêve de neige au Stade de France.

Après-midi : initiation judo.

• **Mercredi 24 décembre**

Matin : patinoire/tournoi de poker.

Après-midi : activité surprise et bowling.

• **Vendredi 26 décembre**

Matin : tournoi de jeux de société/Bilan des vacances.

Après-midi : vidéo et goûter de Noël.

**Renseignements :**

tél. 02 37 88 45 35

ou 06 15 55 59 01.

En janvier 2009

# Hip hop pour les jeunes des Maisons Pour Tous

**A** l'initiative de la direction de la Jeunesse et des Sports de la Ville, de l'association Danse au Cœur et de la DDJS, les jeunes de 12 à 17 ans inscrits dans les Maisons pour Tous pourront s'initier à la danse hip hop dès le mois de janvier.

Un chorégraphe de hip hop animera un atelier de création, tenant compte de la propre danse des jeunes. 16 séances au programme, le mardi de 18h30 à 20h30, dans les locaux de «Danse au Cœur» rue du 14 juillet, qui conduiront les jeunes vers les Rencontres Européennes de Danse à l'École, une présentation au public chartrain et lors des rencontres du festival «Danse au Cœur» les 23 et 24 mai 2009. Le projet sera suivi et évalué par les animateurs. Les jeunes découvriront l'approche historique du hip hop et des analyses d'œuvres de chorégraphes actuels, afin de faire évoluer leur conception de cette discipline et s'ouvrir plus facilement aux autres types de danse. Les participants pourront assister au spectacle de Kader Atou le 10 avril à 20h30 au théâtre de Chartres et se rendre au festival «Cités Danse Variation» à Suresnes fin janvier.

**Information et inscription :**

MPT de Beaulieu – Sylvère Leloup tél. 02 37 23 50 08.





## Inauguration du stade de foot de Beaulieu

Un grand nombre de supporters a assisté au match de foot inaugural qui opposait l'Horizon de Beaulieu à Ingré. Réalisé en gazon synthétique, le terrain permet de jouer par tous les temps et diminue les coûts d'entretien. Prochaine étape : la construction de la tribune !

Jean-Pierre Gorges, député maire  
et Philippe Adegoroye, président de la section foot de Beaulieu.





**Debout de G à D : Benkheira Djamel (dirigeant) , Jean-Pierre Gorges, député-maire, Douhabi Abdé, Marie Joseph Denis, Bouchet Cédric, Baldé Mamadou, Brette Guillaume, Zorruga Khalil , Jebali Medhi, Blin Laurent, Adegoroye Philip (Président), Lopes Tony (entraîneur général), Tesson Eric (entraîneur equipe reserve), Royan Mickael (entraîneur gardien).  
Accroupis : Ould Mabrouck, Habes Karim, Douhabi Youssef, Souiyyah Hakim, Benhaida Ismael, Neffati Chair.**



Section haltérophilie de l'Essor des Carnutes

# Des sportifs de poids

L'Essor des Carnutes, section «haltérophilie, force athlétique et remise en forme», accueille quotidiennement des sportifs conscients de la nécessité d'être bien dans leur corps pour être bien dans leur vie.



**E**n haltérophilie, il ne s'agit pas simplement de soulever des poids. Il faut posséder une maîtrise d'une haute technicité, de la vitesse, de la coordination et de la souplesse. La section haltérophilie de l'Essor des Carnutes, avec 80 adhérents, 12 compétiteurs, fête ses 40 ans cette année. Les entraînements sont dispensés à toute personne en bonne forme physique, à partir de 14 ans, du lundi au dimanche. Alors, rendez-vous au gymnase de l'association, rue du Puits-Berchot. Au rez-de-chaussée, haltérophilie et musculation au programme. «30 personnes sont actuellement inscrites dans cette section», souligne Philippe Letellier, entraîneur fédéral 2<sup>e</sup> degré et arbitre national, dont le but est de reformer une équipe de 15-16 ans pour la saison 2008-2009 en régionale 3, avec l'objectif de monter en régionale 2.

## Jeunes espoirs

Le club compte à son actif de jeunes espoirs : Jérémy Legrand, champion départemental et ré-

gional 2008 en haltérophilie, mis à l'honneur à la soirée organisée par la municipalité lors du salon des associations. En force athlétique, Jérémy s'est essayé à 3 mouvements (squat, développé couché et soulevé de terre) et s'est classé en régional (junior) à Vendôme. Au championnat départemental à St Aignan sur Cher en décembre 2007, belles performances de Yann Delorme en moins de 67,5 kg avec 55 kg, Philippe Lamarre en moins de 75kg avec 75kg, Joël Leclair en moins de 110 kg avec 120kg. Au championnat régional à la Guerche sous Aube en janvier 2008, Joël Leclerc s'est classé 2<sup>e</sup>ème derrière Marc Lebolay. Le titre de national masters 3 à Cesson-Sérigné

(35) lui permet de se qualifier pour le championnat de France à Fourchambault (58) les 17 et 18 mai 2008. Il réalise 140 kg et se classe 3<sup>e</sup>, médaillé de bronze.

## Remise en forme

La salle du premier étage du gymnase est réservée aux adeptes des cours de remise en forme, de renfort musculaire, sous l'égide de Brigitte, la femme de Philippe, vice-championne du monde en 2001. Elle reprend la compétition en décembre à la Guerche en force athlétique. Les adhérents sont sensibilisés aux bons gestes pour prévenir le mal de dos, «le mal du siècle». «Le groupe comprend 70 femmes. Un succès ! Mais la salle du rez-de-chaussée est également ouverte à ceux qui fréquentent les cours du premier étage !».

Ce club dynamique mise aussi sur la convivialité avec l'organisation de soirées pour mieux se connaître.

**Gymnase rue du Puits Berchot, ouvert du lundi au samedi de 11h à 13h et de 17h à 20h30, le dimanche de 10h à 12h. Renseignements Tél. : 02 37 35 12 42 ou 06 18 64 42 15.**

## Techniques de compétition

En compétition d'haltérophilie, 2 mouvements sont évalués : l'arraché et l'épaulé-jeté. À l'arraché, les sportifs soulèvent la barre au-dessus de leur tête bras tendus en un seul mouvement. Dans l'épaulé-jeté, ils soulèvent la barre jusqu'aux épaules, se redressent, puis jettent la barre à hauteur de bras au-dessus de sa tête. Ils disposent de 3 tentatives pour chaque mouvement et les points de leur meilleur arraché et de leur meilleur épaulé-jeté sont additionnés afin de déterminer le vainqueur.

Tournoi de Tennis Bonne Année

# « Scud » tire au sort

Avec la venue des meilleurs joueurs français et 450 engagés, le Tournoi Bonne Année affiche une belle santé. Nicolas Escudé, classé 17<sup>e</sup> mondial en 2000, viendra à Chartres participer au tirage au soir du tableau final.

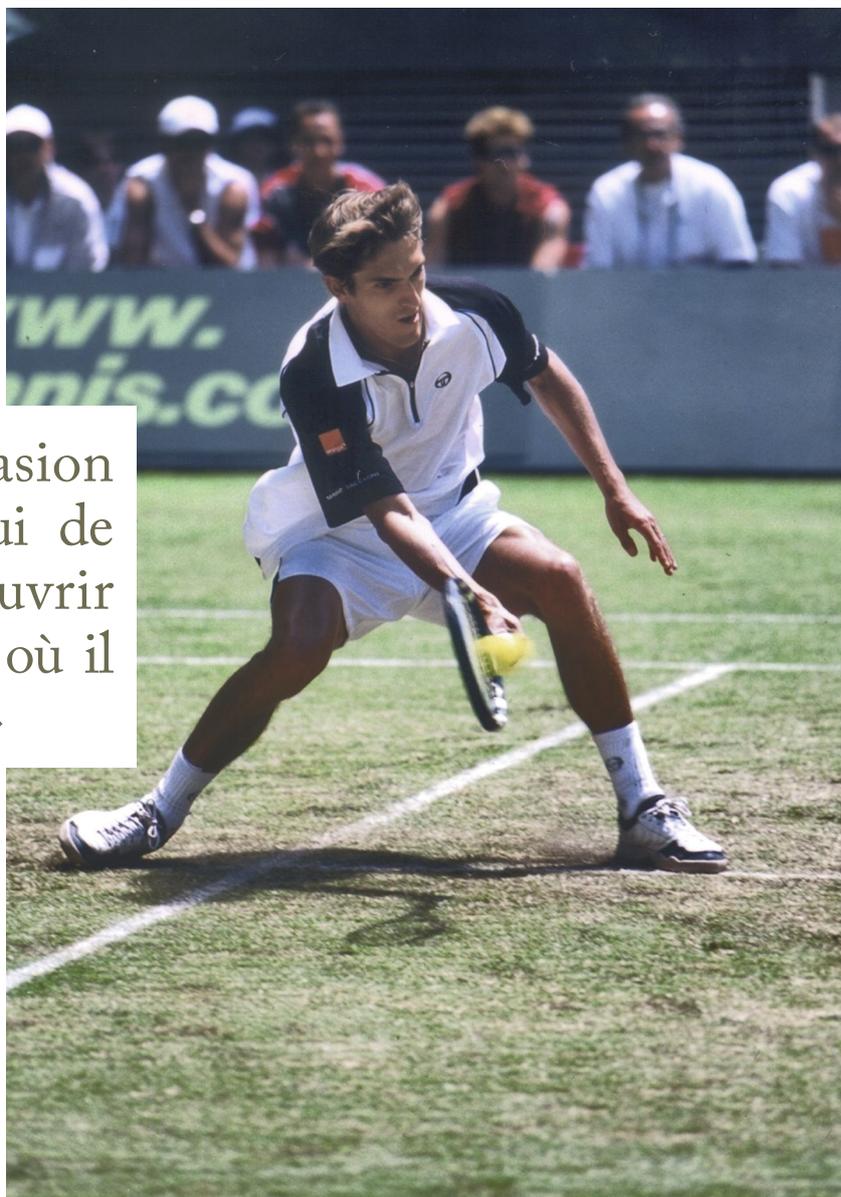
Les copains du circuit professionnel l'ont toujours appelé « Scud ». Rapport à son jeu d'attaquant et sa prédilection pour le service-volée. Pour les autres, c'est Escudé le vainqueur de la coupe Davis en 2001, avec la bande à Forget ! Il avait apporté le point de la victoire en battant Wayne Arthurs en quatre sets. La grande silhouette blanche qui tombe à la renverse d'émotion sur le gazon australien, c'est lui ! On s'en souvient tous !

Et, c'est aussi le fils de...ou le frère de... ! Au choix, selon sa génération ! Son père Paul est un ancien footballeur du VSC reconverti en tennisman. Ça, c'est pour les plus âgés ! Les plus jeunes connaissent mieux Julien. Joueur de foot au Stade Rennais, puis à l'Ajax d'Amsterdam.

Nicolas participera au tirage au sort du Tournoi Bonne Année, le 20 décembre à 16h, à l'Hôtel de Ville de Chartres. L'occasion pour lui de redécouvrir la ville où il est né. Et peut-être d'échanger quelques coups de raquette puisqu'il ne pratique plus que le tennis loisir. Il consacre son temps désormais à l'Union Nationale des Joueurs Professionnels de Tennis, qu'il préside.

Cette association défend les intérêts des meilleurs joueurs. Gascquet, Monfils ou encore Tsonga y adhèrent. Elle collabore aussi aux grands tournois français dont celui du Comité d'Eure et Loir qui débute le 6 décembre pour les 4<sup>e</sup> séries. Les 3<sup>e</sup> séries entreront en lice les 13 et 14 décembre, les 2<sup>e</sup> séries le 20.

« L'occasion pour lui de redécouvrir la ville où il est né. »



Virginie Pichet, gagnante du tournoi l'an dernier et actuelle n°17 française, viendra remettre son titre en jeu.

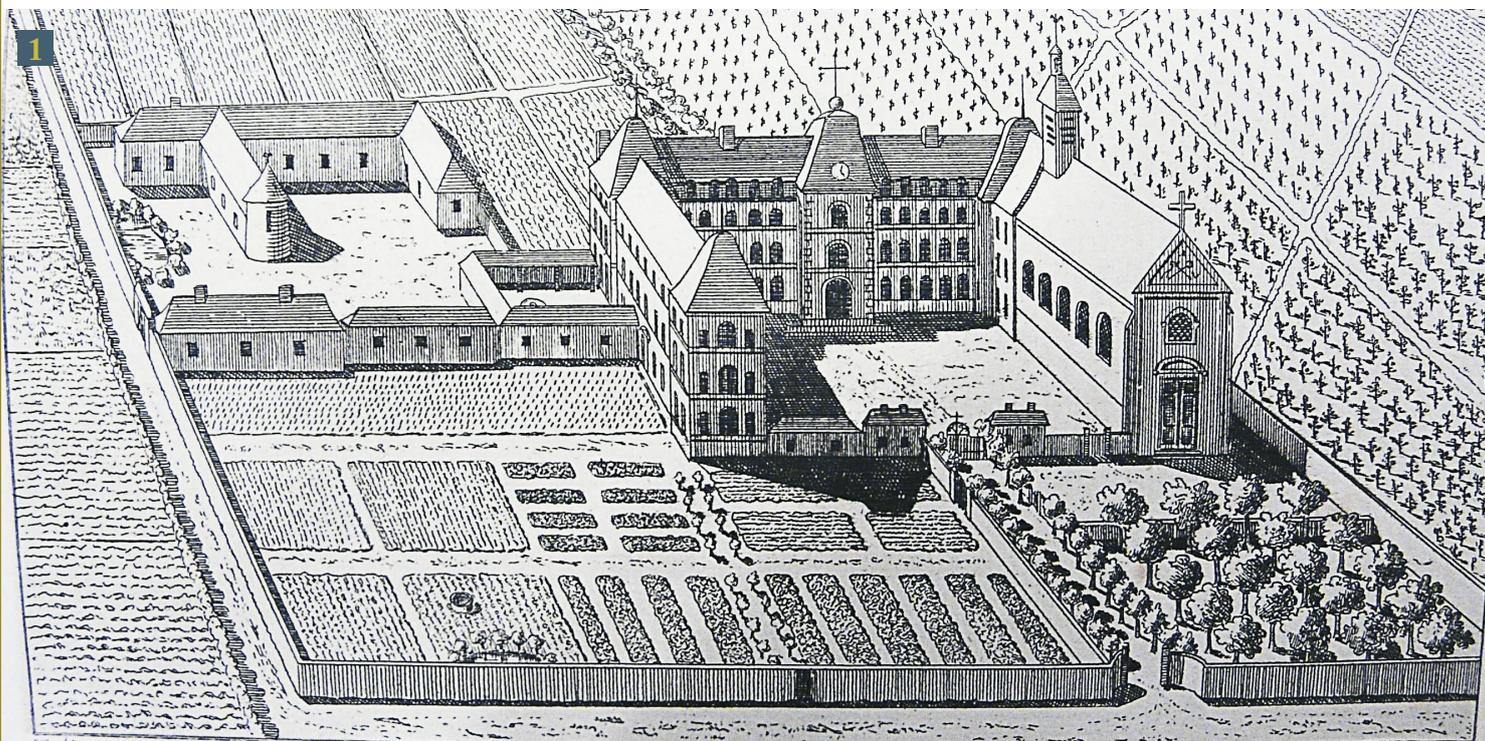
Dans le tableau masculin on trouvera 12 joueurs numérotés : les deux finalistes de l'an dernier, Anthony Dupuis (N°33) et Cyril Saulnier (n°46) mais aussi Edouard Roger-Vasselin (n°18), Mathieu Montcourt (n°19), David Guez (n°25).

Pour Etienne Poulet, juge-arbitre du tournoi et Sébastien Lenoël, directeur du tournoi, cette édition, la 13<sup>e</sup> accueillant des joueurs négatifs, pourrait bien être parmi les plus belles.

**Renseignements :**  
**Comité d'Eure-et-Loir Tennis,**  
**stade de ligue.**

**Tél. 02 37 35 63 07.**

# Quand *La Madeleine* était à *Beaulieu*



Dr. Manduill del.

Le Séminaire du Grand Beaulieu en 1790.

Paul Gillard sc.

**L'**actuel quartier chartrain de *Beaulieu*, s'élevant sur le coteau et le plateau situés entre la rue de Sours et les rues d'Allonnes et d'Orléans, correspond au lieu autrefois nommé *Petit Beaulieu*. À l'ouest de la rue d'Orléans, sur ce même plateau et en limite de la commune du Coudray, s'étend un lieu nommé *Grand Séminaire* (carte IGN 1/25000) recouvrant l'emplacement de l'ancien hameau du *Grand Beaulieu*. Les belles vignes qui couvraient ce coteau ensoleillé dominant l'Eure et jouissant d'une agréable vue sur la ville et sa cathédrale, avaient dû inspirer l'appellation *Bellus-Locus*, *Beau-Lieu*.

Le nom de *Petit Beaulieu* fut attribué au prieuré de la *Madeleine du Grand Beaulieu*, fondé en 1094 par l'évêque Yves de Chartres, et dont il ne restait à la Révolution qu'une chapelle après son incendie en 1787.

Le nom de *Grand Beaulieu* fut donné à un hospice fondé en 1054 par le comte Thibault III et devenu la *Maladrerie de la Madeleine du Grand Beaulieu*, dotée de bâtiments en 1120 par le roi Henri I<sup>er</sup> d'Angleterre. Cette maladrerie disposait d'une maison de refuge située *intra muros* près de la *Porte Cendreuse* et signalée par la *Croix de Beaulieu*. Le nom de *Grand Beaulieu* fut conservé pour le séminaire qui succéda en 1666 à la maladrerie. Reconstitué par l'évêque Neufville de Villeroy en 1687, il fonctionna jusqu'en 1790.

L'examen comparé du plan actuel de la ville et de plans anciens montre la permanence de quelques toponymes au caractère champêtre des *Grand* et *Petit Beaulieu*, *Beaulieu*, *Clos Brette*, *Chemin doux*, *Blottes*, *Chevillons*, *Bordes*, *Chatons*. Quant au patronyme *Madeleine*, il subsiste dans celui de l'actuel quartier de la *Madeleine*.

**Juliette Clément,**  
Présidente de la Société  
Archéologique d'Eure-et-Loir,  
Directrice des Publications  
1 rue Jehan Pocquet,  
28000 Chartres,  
tél. 02 37 36 91 93,  
sael28@wanadoo.fr  
www.sael28.fr

Clichés : Cl. J. Clément

1) Séminaire du Grand Beaulieu en 1790  
(SAEL, Mémoire XIV, 1896).

Dans l'antiquité chartraine

# La gestion des déchets et leur récupération

L'activité du service archéologique municipal s'est étendue à des quartiers périphériques de la ville antique d'*Autricum* (rue Hubert Latham et de Reverdy<sup>1</sup>).

La fouille de ces *suburbia*<sup>2</sup> a permis de mettre en évidence une réutilisation secondaire des aménagements<sup>3</sup> ou des secteurs artisanaux<sup>4</sup> comme lieux de décharge de carcasses ou d'ossements d'animaux, au cours des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles ap J.-C. (fig. 1 et 2).

Mais ces restes osseux ne correspondent pas à de simples déchets alimentaires. En effet, ils possèdent tous des marques liées à la récupération de la matière première pour l'artisanat de l'os, de la corne, voire de la pelleterie. Un cheval découvert en connexion anatomique (fig. 3), auquel on a scié les bas de pattes, pour récupérer les os, illustre parfaitement ces phénomènes (fig. 4).

À cela s'ajoute le fait que la majorité de ces restes osseux correspondent à des espèces non consommées (équidés ou chiens) ou à des parties osseuses pauvres

en viande (restes de crânes et chevilles osseuses de bovins). Du fait de leur statut ou leur nature, ces restes sont alors volontairement exclus des dépotoirs domestiques ou de boucherie.

Ces études nous apprennent comment s'organise, dans les villes antiques, la gestion des déchets, et comment elle s'articule avec les pratiques de récupération.

## Légendes

**Figure 1 :** L'accumulation en cours de fouille d'ossements d'équidés rue H. Latham.

**Figure 2 :** Quatre tronçons de colonnes vertébrales d'équidés en connexion anatomique, rue de Reverdy.

**Figure 3 :** Squelette complet de cheval découvert en connexion anatomique rue de Reverdy.

**Figure 4 :** Détail d'une extrémité proximale de métatarse scié (flèche rouge).

Texte : Julie RIVIERE, Archéozoologue ;  
clichés : Julie RIVIERE et Marie-Camille VIVANT - Ville de Chartres - Service Archéologie.



<sup>1</sup> Sites présentés dans les précédents magazines *Votre Ville* n°71 (Juin/juillet/août 2008) et n°69 (avril 2008)

<sup>2</sup> Faubourgs de la ville antique

<sup>3</sup> Fossé à talus massif de la rue Hubert Latham

<sup>4</sup> Carrière d'extraction de craie, rue de Reverdy

Pour les fêtes de fin d'année

# Des idées originales de cadeaux



Pour les fêtes de fin d'année, l'Office de Tourisme de Chartres propose des idées originales de cadeaux à offrir à votre famille et vos amis.

## Le baptême de l'air en montgolfière

Avec Air Magic Montgolfières, découvrez toutes les sensations du vol libre en ballon. Billets valables 24 mois, en vente à tarif promotionnel à l'Office de Tourisme de Chartres exclusivement : **130€ par personne (au lieu de 190€)**. Enfants : 99€

## Nouveauté 2009 : le vol de découverte en planeur

Découvrez Chartres vue du ciel à plus de 500 mètres d'altitude. Billets en vente, à tarif privilégié, à l'Office de Tourisme. Vols de mars à octobre en fonction des conditions météorologiques. Tarif : **60€ par personne (à partir de 13 ans)**.

## Pour les gourmets

4 «Pochettes Gourmandes» composées de spécialités chartreuses, réalisées à partir de produits frais, enveloppées dans une jolie pochette :

La «Classique» (12€), la «Sablé de Beauce» (12€), la «Bière de Chartres» (12€), l'«Intégrale» (16€). Petit délai pour passer commande.

Disponibles également : Les paquets de sablés de Beauce (4,20€), la limonade «La Beauceronne», une nouveauté (2,50€), des coffrets gourmands «l'Eurélienne» (18€ et 20€) ou les coffrets du 1<sup>er</sup> cru du «Rosé de Chartres» (20€ et 35€).

## Des livres et des lithographies

Livres «Chartres en Lumières» - Scénographie et textes de Xavier de Richemont, (de 15€ à 30€) Chartres la nuit - Patrick Cointepois : 39€ Lithographies de Lhote, Loire, Walch, Wlaminck, Villette, Marquet, Guiramand, Desnoyer, Genis, de 50 à 150€.

## Et aussi

Un calendrier d'enluminures 2009, les figurines numérotées «Chartres, des sculptures, créées par l'Asne qui vielle, une carte de vœux inédite.

Retrouvez toutes ces idées cadeaux sur la boutique de l'Office de Tourisme de Chartres - [www.chartres-tourisme.com](http://www.chartres-tourisme.com) !

**Renseignements et inscriptions : Office de Tourisme de Chartres/Chartres Convention & Visitors Bureau place de la Cathédrale - BP 50289 - 28005 Chartres cedex Tél. : 02 37 18 26 26 - Fax : 02 37 21 51 91 - E-mail : [info@otchartres.fr](mailto:info@otchartres.fr) - [www.chartres-tourisme.com](http://www.chartres-tourisme.com)**

## Un nouveau directeur depuis le 5 novembre

Agé de 52 ans et originaire de Rouen, Richard Voisin a pris ses fonctions de Directeur de l'Office de Tourisme de Chartres le 5 novembre dernier.



Titulaire d'une Maîtrise en commerce international et d'un DESS en économie et gestion du tourisme international, ce passionné d'histoire dirigeait précédemment l'Office de Tourisme de Sauteurs, après avoir embrassé une carrière dans le tourisme public et privé ainsi que dans l'hôtellerie internationale. Polyglotte, Richard Voisin parle notamment le japonais.



La chronique du jardinier

Houx commun *Ilex aquifolium*.

# Pas de Noël sans houx

**A** l'approche des fêtes de Noël, c'est le moment de vous parler du houx. Le plus connu est le houx commun (*Ilex aquifolium*). C'est un arbuste ou parfois un arbrisseau au feuillage persistant et épineux, connu pour ses fruits en forme de petites boules rouges (quelques fois jaunes, orange, blanc ou noir).

Dans la nature, en France et en Europe, le houx commun pousse spontanément dans les sous-bois, car il préfère les zones ombragées. Il pousse assez lentement et ses fruits apparaissent dans le courant de l'hiver. Toutefois, pour une bonne fructification, il est nécessaire d'avoir à proximité un pied mâle et un pied femelle. En effet c'est une plante dite « dioïque ».

Attention ! Sa feuille au découpage très prononcé pique beaucoup.

En culture ornementale, de nombreuses variétés proposent des feuillages panachés de jaune ou de blanc qui trouvent leur place dans les jardins. L'hiver on l'apprécie pour son côté décoratif, mais aussi pour la réalisation de compositions florales de Noël ou pour des chemins de table par exemple.

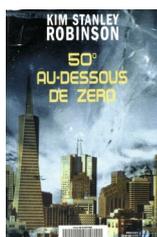
Parmi les principales variétés, on peut citer :

*Ilex aquifolium* 'Madame Briot' (feuillage épineux panaché de jaune sur le bord de la feuille), *Ilex alt-clerensis* 'Golden King' (feuillage panaché non épineux), *Ilex aquifolium* 'Alaska' (feuillage vert foncé, très découpé et fructifère).



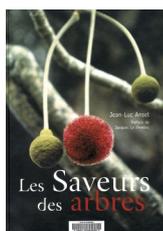
# Le choix des Bibliothécaires

## « Le Monde des arbres »



**50° AU-DESSOUS DE ZÉRO,**  
**Kim Stanley ROBINSON /**  
**Presses de la cité,**  
**2007.**

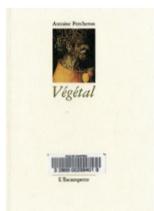
Après les pluies diluviennes qui ont submergé Washington et sa région, les eaux ont commencé à se retirer mais la situation se complique. Frank Vanderwal, qui a décidé d'élire domicile dans une cabane en haut d'un arbre, apprend qu'il est sous haute surveillance... Un roman de science-fiction humaniste et écologique remarquablement documenté. A lire si vous le souhaitez, le 1<sup>er</sup> volet « 40 signes de la pluie ».



**LES SAVEURS DES ARBRES**  
**Jean-Luc ANSEL**  
**/ Eyrolles, 2007.**

De l'arbre, on mange non seulement

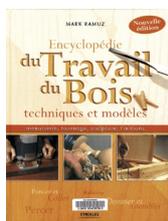
les fruits, mais les graines, les racines, les feuilles et même le tronc, selon les cultures, les pays ou les besoins. L'auteur nous dévoile les mille et une manières de se nourrir grâce aux arbres, le tout magnifiquement illustré et accompagné de récits de pratiques culinaires insolites.



**VÉGÉTAL,**  
**Antoine PERCHERON**  
**/ L'Escampette,**  
**2001.**

Le narrateur de ce court texte fantastique commente sa transformation progressive en végétal, des prémices aux changements plus profonds. L'auteur, atteint d'une tumeur au cerveau, s'est inspiré directement de sa maladie pour l'écriture de ce texte. Sa mort l'a brusquement interrompue, d'où son caractère inachevé.

**ENCYCLOPÉDIE DU TRAVAIL DU BOIS,**



**Mark RAMUZ /**  
**Eyrolles, 2008.**

Voici un ouvrage de référence pour tous ceux qui aiment le bois et veulent

travailler de leurs mains : pour les débutants une présentation des outils et des techniques de base, pour les personnes plus entraînées des techniques avancées et des projets plus ambitieux (un fauteuil, une cabane de jardin...). Les différentes essences de bois sont présentées avec leurs spécificités. Un guide complet pour entrer dans l'univers du bois.

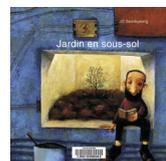
Pour les plus jeunes

**LE SECRET D'OLGA,**  
**Sophie PAVLOVSKY ;**  
**illustratrice Julie**  
**LESGOURGUES / Nathan,**  
**2006 (Poche 6-8 ans, Contes).**



Olga est la plus petite des Matriochkas. Elle a 4 sœurs, Natacha, Natalia, Ivanka et Irina et toutes s'emboîtent

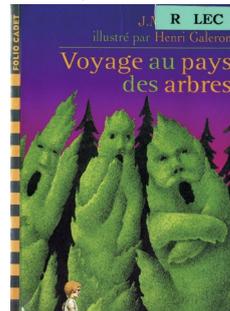
les unes dans les autres. Olga est malheureuse car elle ne s'ouvre pas... Un jour, elle décide donc d'aller chercher une réponse à ce mystère. Cela va l'entraîner au plus profond de la forêt... Un joli conte illustré de peintures hautes en couleurs et un texte en gros caractère, idéal pour les lecteurs débutants.



**JARDIN EN SOUS-SOL,**  
**Jo SEONKYEONG**  
**/ Ed. Le Rouergue,**  
**2007.**

M. Moss est balayeur dans le métro. Un jour il découvre, sous un amas de déchets, une bouche d'aération. Il décide d'y planter un arbre et quelques fleurs. Un conte urbain qui nous fait imaginer la ville autrement. A partir de 6 ans.

**VOYAGE AU PAYS DES ARBRES**  
**Jean-Marie Le CLEZIO ;**  
**illustrations de Henri**  
**GALERON / Gallimard (Folio**  
**Cadet).**



Un petit garçon qui s'ennuie décide de partir au pays des arbres. Il sait qu'on peut les apprivoiser, écouter leurs

histoires et les connaître comme des amis.

Ce voyage poétique sera l'occasion de merveilleuses rencontres avec la nature et ses éléments. Par le Prix Nobel de littérature 2008 accompagné pour cette édition par un illustrateur phare des éditions MOTUS dont de nombreux dessins originaux sont exposés jusqu'à fin décembre à l'Apostrophe. A partir de 8 ans.

# À l'Apostrophe et à la bibliothèque Louis-Aragon

**VENDREDI 12 DÉCEMBRE**

à 18h à l'Apostrophe.

**Michel Besnier lit ses textes et répond à vos questions.**

Michel Besnier, fabuliste moderne, écrit à la fois pour les adultes et pour les enfants. Son « best-seller » : « le Rap des rats », publié chez Motus.

Il rencontrera une classe d'école primaire de Beaulieu, une classe du collège Mathurin-Régnier et une classe de seconde du lycée de la Saussaye avant de retrouver un public adulte à 18h dans l'auditorium.

**SAMEDI 13 DÉCEMBRE**

à 15 h 30 à la Bibliothèque Louis-Aragon.

**Le Rap des rats.**

Evocation parlée et chantée du livre de Michel Besnier avec la participation des comédiens de la Caravane des poètes et des élèves du collège Mathurin-Régnier.



Expositions jusqu'au 3 janvier

**AUDE LÉONARD** ▶

Cette jeune illustratrice et photographe a exposé récemment à Barreiro au Portugal dans le cadre de la Biennale Internationale du livre jeunesse. Elle pratique la photo argentique en noir et blanc et fabrique du rêve avec les objets du quotidien.

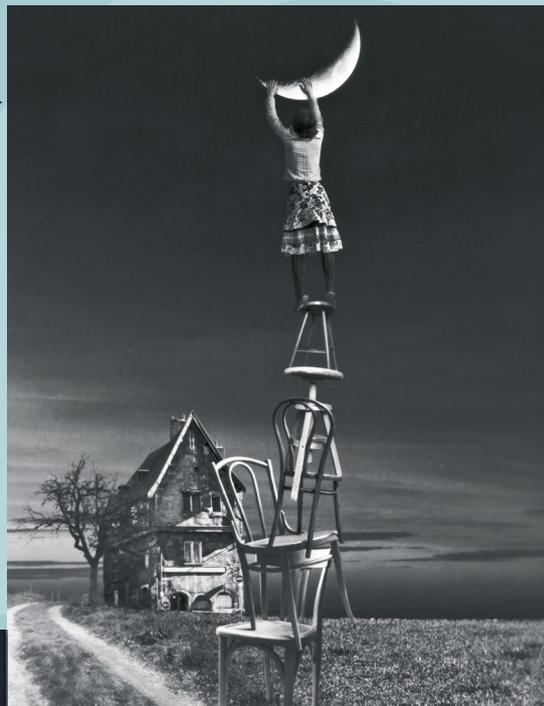
A voir absolument !

▼ **CONSUELO DE MONT-MARIN**



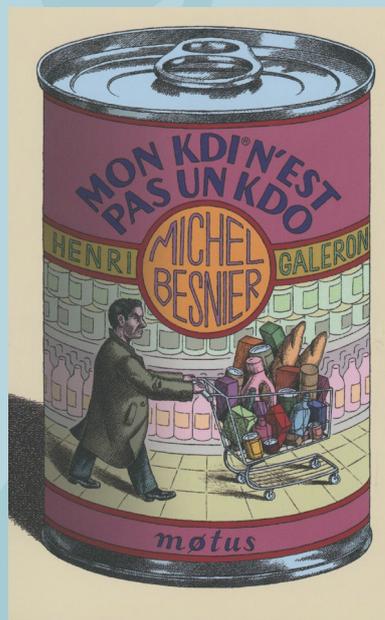
L'illustration, la sculpture, la peinture et le dessin. Consuelo possède plus d'une corde à son arc. Elle a fréquenté l'atelier Penninghen. Ses personnages modelés sont délirants !

Renseignements  
tél : 02 37 23 42 00.



© Aude Léonard

▼ **HENRI GALERON**



© Henri Galeron

Diplômé des Beaux-Arts de Marseille, il fut directeur artistique chez Nathan avant de devenir illustrateur indépendant. Il a collaboré avec les plus grands éditeurs. Il a reçu le Prix Honoré en 1985.



## Photographes chartrains amateurs, cette page sera désormais la vôtre !

**S**i vous pratiquez l'art de la photo, que vous soyez adhérents à une association ou simple amateur, le magazine *Votre Ville* vous offre l'occasion de publier l'un de vos clichés.

Une seule réserve : la photo doit impérativement représenter le patrimoine chartrain ou une scène de la vie chartraine.

En fin d'année, un jury composé de 5 personnes (élus et professionnels) sélectionnera la meilleure photo, qui pourra devenir la carte de vœux de la Municipalité.

**Envoyez vos photos avant le 15 du mois à :**  
**Magazine Chartres Votre Ville, place des Halles, 29019 Chartres cedex**  
**pour les photos sur papier format 13 x 19 cm**  
**ou [votreville@ville-chartres.fr](mailto:votreville@ville-chartres.fr) pour les photos numériques.**

# Pour **toute** intervention technique de la Ville

Ayez le réflexe **44-44**

## par téléphone

Trous dans la chaussée, panneaux de signalisation hors d'usage, réparations dans une école, propreté dans la ville... **Pour toute demande d'intervention technique sur les bâtiments municipaux et sur la voirie et les espaces verts, les Chartrains doivent contacter**

**au 02 37 88 44 44** le centre d'appel des services techniques municipaux qui du lundi au vendredi de 8 h à 18 h répond à ces demandes.

*Elles sont transmises au service responsable de l'intervention. Ce centre d'appel reçoit en moyenne 300 appels par semaine.*

## sur Internet

**Un nouveau service** vient d'être mis en ligne sur le site Internet de la Ville.

À présent vous pouvez formuler vos demandes **d'intervention technique** (bâtiments, voiries et espaces verts) sur le site Internet de la Ville :

[www.ville-chartres.fr](http://www.ville-chartres.fr)

Ce service est simple d'utilisation. Il suffit de remplir un formulaire à l'écran situé dans la partie « Services Citoyens ».

# Théâtre de Chartres



**DUO PEIRANI LÊ QUANG**

Jazz.

Jeudi 4 décembre – 20h30.

Durée : 1h10.



Carte blanche à Daniel Humair. Le duo accordéon-saxo fascine ces deux musiciens par la rapidité et la vivacité qu'elle leur permet. Lyrique, incandescente, leur musique explore de nombreuses ressources sonores et techniques des instruments.

Au Concours de Jazz de la Défense en juin 2003, Vincent Lê Quang a remporté le premier prix de soliste et le premier prix d'orchestre avec Vincent Peirani.

Ils se produisent sur de nombreuses scènes en France et à l'étranger.

**LE VENTRE DES FÉES**

Danse.

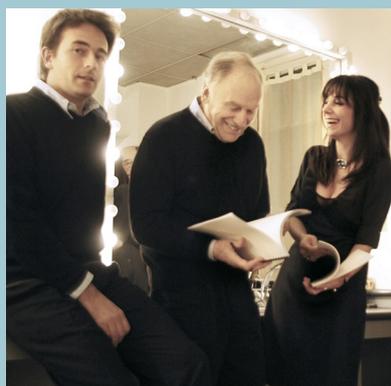
Jeudi 11 décembre – 20h30.

Durée : 1h.

De et par Valérie Lamielle

La dernière création de la danseuse Valérie Lamielle résidant en région Centre, est un étonnant kaléidoscope, fait de tableaux étranges et mystérieux.

Ce solo d'une grande originalité est simplement surprenant !

**LE JEU DE L'AMOUR ET DU HASARD**

Théâtre.

Mardi 6 et mercredi 7 janvier – 20h30.

Durée : 1h40.

Marivaux / Gilles Bouillon - Centre Dramatique Régional de Tours.



« *Le jeu de l'amour et du hasard* », c'est d'abord le plaisir du théâtre : vitalité et jeunesse des personnages, jubilation, exubérance des situations comiques, effervescence baroque du langage, désir et langage.

« *Le Jeu de l'amour et du hasard* », classique des classiques, est à la comédie ce que le « *Bérénice* » de Racine est à la tragédie : une réussite incandescente, une quintessence. Il repose sur le seul échange des rôles, principe par excellence du comique carnavalesque. Aucune action extérieure, rien que la nécessité intérieure et la rigueur de la forme. Brillante « démonstration » des passions et exhibition « sportive » du langage.

**◀ LE JOURNAL DE JULES RENARD**

Théâtre.

Mardi 16 décembre – 20h30.

Durée : 1h15.

Avec Jean-Louis Trintignant.

Un chef-d'œuvre de la littérature française, qui trace avec humour le portrait d'une époque et d'un milieu sans complaisances.

Jean-Louis Trintignant, accompagné de ses trois acolytes, l'associe avec des mots contemporains de Jean-Michel Ribes. Un régla !

**NOUVELLES MUSIQUES ARGENTINES**

Classique.

Jeudi 8 janvier – 20h30.



Durée : 1h10.

Carte blanche à François Cornu. Pour découvrir le dynamisme et la richesse des nouvelles musiques argentines.

Gerado di Giusto et Cecilia Parody, deux compositeurs argentins, créent une musique nouvelle qui s'enracine dans la musique argentine traditionnelle. Étonnante combinaison de rythmes de danse et d'écriture classique.

**Renseignements et réservations tél. 02 37 23 42 79.**  
**theatre@ville-chartres.fr**

## Compagnie Théâtre en Pièces



# Les 20 ans d'une compagnie

Samedi 13 décembre 2008 à 20 h 30.

11 élèves, 11 individualités, 11 vies, 11 parcours,  
11 exigences...

Pascale Fournier, Thomas Gaubiac, Mathieu Genet,  
Karim Hammiche, Thomas Marceul, Fabien Martin,  
Fabien Moiny, Mélanie Pichot, Nicolas Pichot, Fran-  
cis Ressort, Jérémie Strauss.

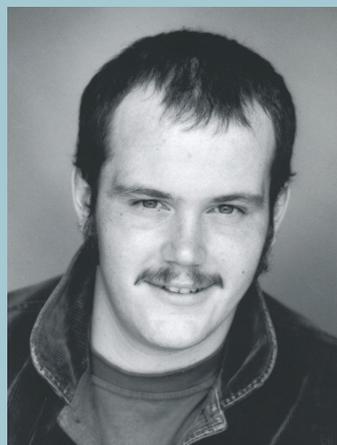
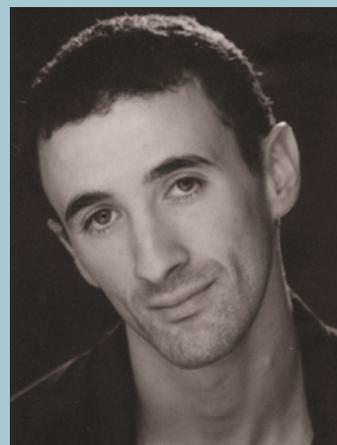
*« Ces jeunes comédiennes et comédiens à qui j'ai apporté  
mon expérience diront les textes de nos maîtres, de ceux qui  
nous font rire, pleurer, des auteurs classiques et contem-  
porains. Ils nous feront partager leur amour du théâtre.  
Merci à eux. »* Emmanuel Ray.

TEP, Abbayes de Saint-Brice.

Entrée libre.

Renseignements tél. 02 37 33 02 10.

Theatre-en-pieces@wanadoo.fr



# Théâtre du Seuil



## ◀ VIE DES FRÈRES BAKROOT

avec Philippe Fauconnier et  
Jean-Christophe Cochard.  
Vendredi 9 et samedi 10 janvier  
- 20h30.

Dernier épisode de l'œuvre  
de Pierre Michon

« *vies minuscules* ».

Rémi et Roland Bakroot,  
nés dans le minuscule village  
de Saint Priest-Palus  
ont chacun leur propre  
passion : l'un les livres,  
l'autre les femmes...

Réservations tél 02 37 36 89 30.  
[theatreduseuil.com](http://theatreduseuil.com)

BIENVENUE ENTERTAINMENT présente

## IVAN CHALLEY

dans

### LE GOÛT DE L'ORANGE

la vie est un rêve oublié pour ceux qui la laisse aller au destin



# Théâtre Portail Sud

## ◀ LE GOÛT DE L'ORANGE

De et avec Ivan Challey.

Judi 4, 11 ; vendredi 5, 12 ; samedi 6, 13 décembre à 21 h ;  
dimanche 7, 14 décembre à 16 h.

Pour avancer dans la vie, il faut lutter contre ses démons  
intérieurs et parfois tuer l'image de ses parents :  
pour Simon, comédien, 35 ans, ce sera dur... son père étant  
devenu une femme et sa mère une orange.

Amateurs de fantaisie freudienne de cape et d'épée,  
ce spectacle est le vôtre.

Réservations au 02 37 36 33 06.

Entrées 11€ et 15€.

[www.theatreportailsud.com](http://www.theatreportailsud.com)

# À Doussineau

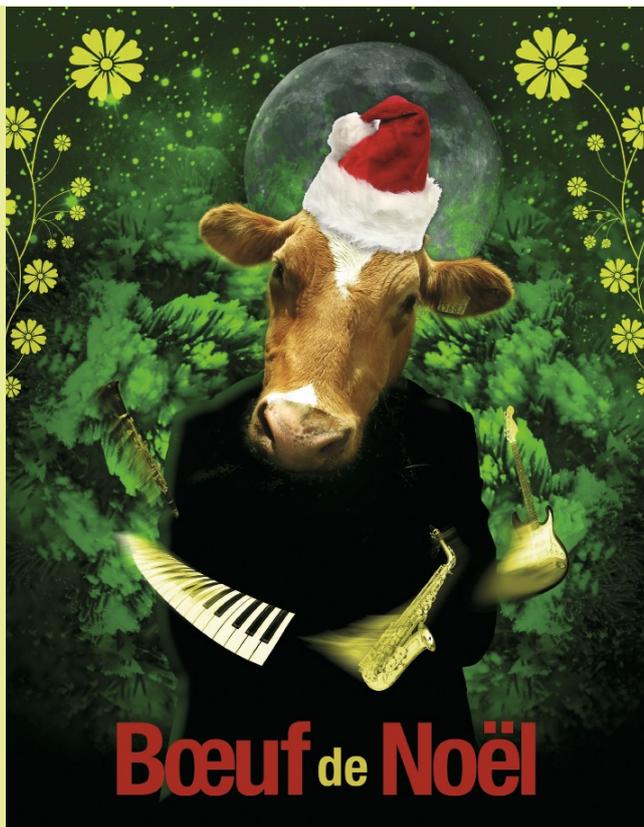
## « La Madeleine Musicale » 3 La folie Opérette

Direction artistique et musicale : Claude Jouannet  
Frédérique Lafon, soprano ; Claude Jouannet, mezzo ;  
Pierre Amy, ténor ; Jean-Marie Lasserre, baryton ;  
Chœur Arc en Ciel ; Ziska Gougginsperg, piano.

**Samedi 13 décembre à 20h30.**

Tout en poussant l'escarpolette, De-ci de-là cahin caha, la Fille du tambour major rencontre la Périchole qui entame sa Vie Parisienne avec la Belle Hélène. Après maintes péripéties, elles se retrouvent clandestinement chez Mignon...

Grâce principalement au « grand Jacques »... Offenbach, vous passerez une heure avec les « tubes de l'Opérette ». Cette joyeuse troupe d'une quarantaine de quidams, en costumes d'époque, deux divas, un jeune ténor, un baryton, un chœur et une pianiste vont faire revivre avec passion ce délicieux répertoire.



## Le Bœuf de Noël

**Jeudi 18 décembre à 20h30.**

Traditionnel rendez-vous avec l'association « Improphile » qui laisse le jazz envahir la salle Doussineau. De jeunes musiciens ouvriront la soirée avant de laisser place à des artistes plus expérimentés. Une soirée excellente, prélude aux fêtes de fin d'année.

**Renseignements tél : 02 37 18 47 60.**

# Le Conservatoire de Musique et de Danse



**Thelonious Monk**

## AL 4 JAZZ

**Vendredi 12 décembre - 20 h 30**  
**Salon Marceau – Hôtel de Ville**

Avec

**Jean-Jacques Ruhlmann**, clarinette, saxophone ;  
**Christophe Beuzer**, saxophone ténor ;  
**Antoine Delaunay**, piano ;  
**Patrick Hoarau**, guitare basse et contrebasse.

### Au programme :

Blue Monk, Round about Midnight, We see, monk's Dream... Toutes ces pièces signées ou co-signées par Thelonious Monk sont devenues des pièces incontournables du Jazz.

Pourtant le compositeur présente au départ une attitude étrange, des procédés d'écriture déroutants, des modes de jeu inhabituels.

Si le succès de ce répertoire est aujourd'hui indiscutable c'est parce qu'il renferme une beauté mélodique inouïe, un sens rythmique éblouissant, des harmonies à la recherche d'une «dissonance

qui sonne». Monk ou l'art du refus, ce pourrait être l'intitulé du concert proposé par les quatre professeurs de jazz du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Musique et de Danse de Chartres. A travers des arrangements écrits pour l'occasion, le quartet s'amuse à faire (re)découvrir les plus belles pièces de ce musicien si mystérieux qu'est Thelonious Monk.

**Renseignements tel. 02 37 84 04 70.**



Le 6 décembre au théâtre, en faveur du Téléthon

# Andersen et La Fontaine en concert

L'Orchestre d'Harmonie de Chartres donnera son concert de Noël, sur le thème des contes et fables, au théâtre de Chartres, le samedi 6 décembre à 20h30.

**A**près une évocation musicale de l'œuvre du poète danois Hans Christian Andersen, les voix talentueuses des jeunes choristes de la maîtrise du conservatoire de Chartres dialogueront avec l'orchestre en un hommage original à Jean de La Fontaine. Ses fables, dont chacun garde le souvenir, ont été magnifiquement mises en musique par Ida Gotkovsky.

Les musiciens et choristes désireux de rejoindre l'une ou l'autre formation sont tout spécialement invités à cette soirée donnée au profit du Téléthon.

**Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles.**

**Réservations à retirer au théâtre à partir du 25 novembre 2008.**

**[www.orchestre-harmonie-ville-chartres.fr](http://www.orchestre-harmonie-ville-chartres.fr)**

**[www.maitrise-crd-chartres.fr](http://www.maitrise-crd-chartres.fr)**



Concert Marcel Dazin, le 23 décembre

## Noël en chansons



**A** l'initiative de l'association de la Commune Libre de Saint-Brice, présidée par Jacky Baroche, un concert de Noël sera donné le mardi 23 décembre, salle Marceau de l'Hôtel de Ville. Au programme : des chants de paix, des chants de Noël, et des chansons de Beauce.

On retiendra « *Minuit Chrétien* », « *Douce nuit, sainte nuit* », « *Vienne la paix sur notre terre* », « *Où va notre terre* », « *Le Beauceron à un ami* », « *La croix de blé* », et

aussi des chansons qui interpellent : « *Mon pauvre Jésus-Christ* » d'Henri Salvador, « *Le petit curé* » de Marc Fontenois etc...

Ce programme sera interprété par un ensemble vocal bien enraciné à Chartres, composé de Claude Baroche (voix), Marie-Dominique Dazin (voix et violoncelle) et Marcel Dazin (voix - clavier et arrangements).

**Salon Marceau, Hôtel de Ville.  
Mardi 23 décembre - 20h30.  
Entrée libre.**

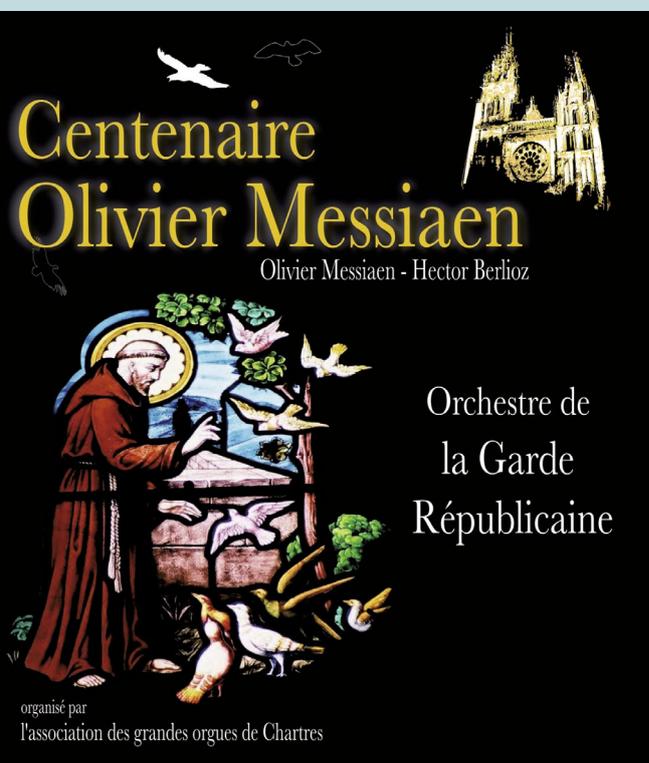
Association des Grandes Orgues de Chartres

# Messiaen et Berlioz à la cathédrale

Olivier Messiaen, figure captivante de la création moderne, visionnaire, explorateur, dédie en 1965 à la cathédrale de Chartres une de ses œuvres majeures, en présence du Général de Gaulle, Président de la République et d'André Malraux, Ministre d'Etat, chargé des Affaires Culturelles.

En collaboration avec l'Association Messiaen 2008, l'Association des Grandes Orgues de Chartres propose de revivre ces instants émouvants, afin de clore l'année Messiaen avec panache, en compagnie de l'Orchestre de la Garde Républicaine, placé sous la direction de Sébastien Billard et de Patrick Delabre à l'orgue.

Ce récital placé sous le haut patronage du Président de la République, a été retenu au rang des Célébrations Nationales 2008.



**Centenaire  
Olivier Messiaen**  
Olivier Messiaen - Hector Berlioz

Orchestre de  
la Garde  
Républicaine

organisé par  
l'association des grandes orgues de Chartres

**Mercredi 10 décembre  
2008 à 20h à la cathédrale  
de Chartres.**

**Entrée payante :**  
20 €, 1<sup>re</sup> catégorie ;  
15 €, 2<sup>e</sup> catégorie.

**En vente à l'Office de  
Tourisme de Chartres,  
Fnac, Carrefour, Géant.  
(Cathédrale chauffée).**

Au programme :  
Dieu parmi nous (orgue),  
Et exspecto resurrectionem  
mortuorum (orchestre)  
d'Olivier Messiaen.  
Symphonie Funèbre et  
Triomphale (orchestre),  
d'Hector Berlioz.

**Renseignements :**  
**Association des  
Grandes Orgues de  
Chartres,**  
22 Cloître Notre Dame,  
28000 Chartres.  
**orgues.chartres@yahoo.  
fr**  
**[http://orgues.chartres.  
free.fr](http://orgues.chartres.free.fr)**

Cathédrale chauffée  
Places : 20 € et 15 €  
Vente sur place  
Office de tourisme de Chartres  
Location : Fnac - carrefour - Géant  
08 92 68 36 22 (0,34 € mn)  
[www.fnac.com](http://www.fnac.com)  
Mél : [orgues.chartres@free.fr](mailto:orgues.chartres@free.fr)  
Site : <http://orgues.chartres.free.fr>

**Mercredi 10 décembre 2008  
à 20 heures - Cathédrale de Chartres**



Au théâtre de Chartres,  
le 13 décembre à 20h30

## Les musiques de films avec l'Orchestre Symphonique de Chartres



**Orchestre  
symphonique  
de Chartres**

**musiques  
de films**

Samedi 13 décembre 2008  
à 20 h 30  
au Théâtre de Chartres

sous la direction  
de Fabrice Héricourt

Tarifs :  
10 et 6 euros  
Renseignements :  
02 37 34 02 92 / [oscd@orange.fr](mailto:oscd@orange.fr)

Orchestre  
symphonique  
Chartres

Rencontre de la musique et du 7<sup>e</sup> art, ce concert propose un panachage des musiques de films les plus connues telles que : « Superman », « la Panthère rose », « Mission impossible ». Mais aussi des thèmes à redécouvrir : « King Kong » ou « Band of brothers ».

Après le formidable succès qu'elle a rencontré lors des Estivales de Chartres, la formation emmenée par Fabrice Héricourt, a souhaité réitérer dans le genre : « les enfants vont retrouver la musique de leurs héros préférés et tous vont apprécier ces partitions qui n'ont rien à envier au répertoire classique. En plus, nous essayons d'apporter une touche d'humour et de fantaisie. »

**Renseignements tél 02 37 34 02 92.  
Réservations Théâtre de Chartres.  
Tarifs : 10€ et 5€ tarif réduit.**

Le coin des philatélistes

# Noël aux Antilles

En 1977, Chartres s'invitait à fêter Noël sous le soleil des Antilles, par une série de quatre valeurs postales émises par Saint Christopher, Nevis et Anguilla.

**I**l est intéressant de voir que trois îles anglophones des petites Antilles, postalement regroupées, aient choisi Chartres pour une de leurs émissions. Anglophones sûrement, mais notons quand même, par pur chauvinisme, que Saint Christopher (St Kitts) a appartenu en commun à l'Angleterre et à la France de 1625 à 1783, CQFD !

Quatre valeurs, quatre détails de vitraux ! Sur le timbre à 4 cents, on y voit la Nativité de Jésus qui est un fragment inférieur droit du vitrail «*La vie de Notre Seigneur*»,



le plus grand de la cathédrale, partie centrale des trois verrières fermant la façade ouest. Celui à 6 cents représente «*Les rois Mages*» et est situé juste au-dessus du détail illustré sur le timbre à quatre cents. On ne pouvait échapper à celui à 40 cents : les 2/3 supérieurs de «*Notre Dame de la Belle Verrière*». Et enfin, celui à 1 dollar, nous offre le médaillon central de la rosace nord avec sa «*Vierge à l'Enfant*».

Cette série est cataloguée à Saint Christopher et numérotée 366 à 369. Imprimée sur un papier fi-

ligané, elle n'affiche pas une cote phénoménale, mais n'est pas si aisée à trouver...Il ferait un excellent cadeau pour un philatéliste !...

Bonnes fêtes de fin d'année à tous !

**Cercle Philatélique Chartrain.**  
Jean-François Ressort.  
Tél. 02 37 28 45 74.

## A Chartrexplo

A retenir dès maintenant !

### Festival Chartrexplose Rock

Avec Beat Torrent, Shakapont et Enhacer.  
**Vendredi 23 janvier, salle Ravenne.**

### Thomas Dutronc

**Mercredi 4 mars, salle Chichester.**

### Festival Chartrexplose Chanson

Dj Teuf, les Amis d'Al, Karpatt et Yves Jamaït.  
**Vendredi 27 mars, salle Ravenne.**

Dj Teuf, Syrano, Caravane Palace, Java.  
**Samedi 28 mars, salle Ravenne.**



Au Compa jusqu'au 1<sup>er</sup> février 2009

# «Odyssée blanche»

## Embarquez pour le Pôle Sud !



La 4<sup>e</sup> Année Polaire Internationale offre une occasion unique d'emmener petits et grands à la découverte du monde fascinant des pôles.

**L'**évolution future du climat et la protection de la biodiversité soulèvent des questions de société essentielles pour l'Humanité. Territoire unique et encore méconnu, l'Antarctique pourrait détenir dans ses glaces et son atmosphère une partie des réponses recherchées. Longtemps jugés inaccessibles et inhospitaliers, les pôles accueillent aujourd'hui des milliers de scientifiques et techniciens venus du monde entier pour y lire l'histoire de notre planète. «Odyssée blanche» reconstitue une base polaire dans des conteneurs marins identiques à ceux utilisés au pôle Sud.

### Visite animée

Au cours d'une visite animée, le public s'immerge dans les grands espaces polaires et le quotidien des chercheurs. A l'image de la base française de recherche Dumont d'Urville, elle est conçue à partir de ces grosses boîtes

d'acier largement utilisées en Antarctique pour aménager des espaces de travail et de vie. Basée sur une scénographie originale, la découverte de l'exposition permet à chacun d'appréhender le quotidien des chercheurs dans les bases. Interactive et expérimentale, elle permet également de comprendre les enjeux et l'importance des recherches menées actuellement au pôle Sud. Ainsi, tout au long du parcours, le visiteur passe du rôle de simple spectateur à celui d'acteur et de citoyen. Nombreuses animations pour les scolaires (mission antarctique, jeux, lecture d'une carte...). 4 espaces, 4 thèmes : Astrolabe (le voyage initiatique), Grand froid (à l'extérieur de la base), Dumont d'Urville (le village du bout du monde), Recherche (travailler aux pôles).

**Au Compa. Pont de Mainvilliers.**  
Tél. 02 37 84 15 07, e-mail : [communication@lecompa.com](mailto:communication@lecompa.com)  
[www.lecompa.com](http://www.lecompa.com)

Du 8 au 28 décembre

À la Maison  
Pour Tous  
de la Madeleine

## La nature de Damien Rouger

Pour Damien Rouger, la nature est source d'inspiration. L'artiste expose ses photos reportages et ses poèmes, du 8 au 28 décembre, à la Maison Pour Tous de la Madeleine.

L'exposition de Damien Rouger, intitulée «Dans l'intimité du sujet», succède à «*La nature en toile de fond*» présentée en 2007. «*L'exposition 2008 présente la nature au plus près du sujet, avec 80% de nouveautés.*» Il a su capturer dans son appareil un rapace se baignant, à 2m de distance, ou encore un chevreuil à 6m. L'artiste met en valeur le patrimoine naturel eurélien, s'attache à en montrer la biodiversité. «*L'Eure-et-Loir est une terre d'accueil d'oiseaux migrateurs (passereaux, rapaces, balbuzards pêcheurs...)*».

Cet autodidacte, en plus de fixer la nature sur son objectif, la calligraphie à la plume sergent major et l'illustre de ses poèmes. Rédacteur de plus de 400 textes, il est à la recherche d'un éditeur. Il reçoit les enfants des écoles chartraines à partir du CP. «*Ils découvriront la construction d'un nid de frelon, un blaireau réaménageant son terrier, ou tactilement des traces d'animaux. Il est important que les futures générations connaissent et respectent l'environnement !*»

**Du 8 au 28 décembre à la Maison pour Tous de la Madeleine,**  
**Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h, le samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h.**  
**Renseignements tél. : 02 37 88 45 00.**

Jusqu'au 4 octobre 2009

# Les arts du cirque au Musée des Beaux-Arts



La quatrième exposition destinée au jeune public sur le thème du cirque a été inaugurée le 14 novembre dernier au musée des Beaux-Arts. Elle sera visible durant un an.

**L**e cirque reste dans l'imaginaire des enfants et des parents, un souvenir inoubliable. Clowns, animaux, magiciens, acrobates, musique..., chacun garde en mémoire un numéro, une ambiance qui symbolise le cirque. L'exposition au musée des Beaux-Arts retrace l'histoire du cirque au travers de maquettes, costumes, chevaux de bois, matériel de jonglerie, cages, tabourets... Dans un décor fabuleux reprenant les couleurs traditionnelles du cirque : rouge et or, rouge et jaune.

Des activités, des questionnaires et tout simplement l'observation des objets ou images seront à la disposition des enfants afin de leur faire profiter d'une visite à la fois ludique et éducative.

Dans la descente de l'escalier du

musée, des reproductions encadrées des principaux tableaux connus sur le thème du cirque peints par Chagall, Dufy, Léger, Toulouse-Lautrec, Seurat, Jacob, Chéret, Picasso..., seront exposées.

Comme les années précédentes, l'exposition est destinée aux scolaires venus avec leurs enseignants, aux scolaires bénéficiant des services d'un animateur proposé par le musée et aux enfants venant librement avec leur famille.

L'association des Amis du Musée sera sollicitée pour proposer une conférence-travaux pratiques dans l'exposition et/ou une conférence traditionnelle autour de l'exposition sur le cirque.

**Exposition ouverte au jeune public jusqu'au 4 octobre 2009.**



**Un petit journal** contenant des informations et des jeux permettant aux enfants d'explorer toute l'exposition et d'en tirer des informations nouvelles sur un sujet neuf, sera proposé. Ce petit journal abordera l'histoire du cirque, ses légendes, ses grands hommes, ses numéros mythiques.

## Intermède musical

Le 20 décembre prochain, à 20 h, le Musée des Beaux-Arts, proposera un moment musical inédit avec Olivier Beaumont, autour de quatre instruments anciens exposés au Musée : la régale, l'épINETTE, le clavecin Kroll déposé tout récemment par Marc Ducornet et un piano-forte entré cette année dans les collections. Olivier Beaumont créera pour cette occasion un programme en relation avec quelques dates spécifiques de l'histoire des lieux.

**Les places sont limitées. Inscriptions au Musée des Beaux-Arts à partir du 10 décembre au 02 37 90 45 80.**

# Tribunes des groupes de l'opposition

## Sombres perspectives...

En cette période d'élaboration des prévisions pour l'année 2009, des dossiers noirs s'accumulent qui laissent présager des jours sombres pour les finances de notre ville.

Il y a bien sûr le dossier Q-Park, dans lequel le maire tente de s'affranchir de sa responsabilité d'avoir signé un contrat illégal qui aujourd'hui pèse sur la tête des contribuables chartreains : ils ont le droit à une information qui éclaire l'avenir.

Il y a le dossier des HLM de la ville où les audits succèdent aux enquêtes financières pour qu'on apprenne, de l'aveu même du maire, qu'il n'y aura plus d'équilibre financier à l'Office sans la vente de 5 millions d'euros de logements. Et la ville, comme de coutume, a cautionné tous les emprunts des HLM !

Il y a le cinéma, auquel le maire a imposé des contraintes insurmontables pour une activité économique rentable. La ville, par l'intermédiaire de la SEM de la ville de Chartres

en possède 60% ; c'est à elle qu'on demandera des comptes !

Il y a le complexe aquatique démesuré qu'il faut financer ce qui oblige le maire à augmenter la taxe professionnelle sur les entreprises de l'agglomération : ce n'était pas arrivé depuis 8 ans ! Mauvaise nouvelle pour l'emploi.

Et aujourd'hui les chartreains apprennent qu'un quart de la dette de la ville est basé sur le taux interbancaire à...Stockholm ! Et qu'un autre quart dépend de la parité euro/franc suisse...en 2011 ! 26 millions d'euros de dette à taux risqués.

À Laval, où l'hyper libéralisme a sévi pendant 3 mandats, la ville est aujourd'hui en quasi faillite. « Oui, mais on a beaucoup investi » répondent les anciens élus locaux ! Certes, mais avec quelles règles de gestion ? Et qui va payer maintenant ?

**Lucie M'Faddel,  
Nadège Gaujard-Leroux,  
Eric Chevée  
modem-chartres@orange.fr**

## Lettre ouverte à Jean-Pierre Gorges : Du respect en démocratie

On peut considérer au moins deux façons de faire vivre un Conseil Municipal : en faire une instance démocratique, de concertation, d'échanges et de propositions ou le réduire à une chambre d'enregistrement en dénigrant ses opposants.

Lors du Conseil municipal du mois d'octobre (et cette attitude fût répétée lors du Conseil d'administration de Chartres Habitat), une fois de plus vous avez su opposer aux différents intervenants uniquement l'ironie, le mépris, l'humiliation, les attaques personnelles et les mensonges.

Dans la dernière tribune de la majorité, l'opposition est présentée comme « agressive ». On peut certainement considérer que voir ses décisions et ses actes remis en cause peut être agaçant ou irritant mais cela ne justifie jamais le manque de respect que, vous, Monsieur le Maire de Chartres témoignez à vos interlocuteurs. Vos discours irrespectueux sont surtout intolérables de la part d'un Maire censé être le garant de notre institution.

Nous souhaitons, comme les habitants de notre ville, comme le Préfet de ce Départe-

tement, comme les membres de votre majorité, pouvoir être respectés pour ce que nous sommes : des Hommes et des Femmes soucieux des affaires de notre cité. Le Maire de Chartres doit être le Maire de toutes les Chartreains et de tous les Chartreains. Il est triste de devoir vous rappeler sans cesse cet engagement. Nous vous encourageons, au nom de tous les Chartreains, Monsieur le Maire, à plus d'écoute et de respect donc de dignité.

La question qui taraude les élus que nous sommes est simple. Pourquoi tant de réactions violentes ? Les comptes de Chartres Habitat ne sont-ils pas aussi bons que vous le prétendez ? Les emprunts « toxiques » de la Ville basés sur la parité Euro-Franc Suisse ou la monnaie scandinave vous inquiètent - t'ils enfin ? Le dynamisme de la dette aurait-il fait long feu ?

Ces questions, comme toutes les autres, méritent d'être posées en démocratie. Vivons-la toutes et tous pleinement tant qu'elle existe !

**Les élus de Gauche du  
Conseil Municipal de  
Chartres.  
contact@davidlebon.fr**

# Tribune de la majorité

## Un budget qui respecte nos engagements

Le budget 2009 qui sera proposé au Conseil Municipal de Chartres dans quelques semaines s'inscrit à la lettre dans le respect des engagements pris vis-à-vis des chartreains en mars dernier.

Malgré les circonstances générales, nous soutenons Jean-Pierre Gorges dans sa volonté de continuer à baisser la pression fiscale. Répétons-le, il ne s'agit pas d'un dogme, mais bien de la volonté de rendre à Chartres une compétitivité digne des villes moyennes de même population. C'est le même souci qui nous

conduira à maintenir la dette à un niveau tel que cinq années d'autofinancement brut suffiraient à la rembourser intégralement. Nous aurions pu nous contenter d'une dette remboursable en huit ans, cela aurait rangé les finances chartreains parmi celles qui sont gérées vertueusement.

La perspective d'une déflation possible, sinon probable, nous conduit à maintenir l'exigence qui était la nôtre l'an dernier. Elle nous permet d'engager le programme d'investissements considérables que les Chartreains ont validé lors des élections municipales. C'est la combinaison de ces trois points forts (fiscalité en baisse, dette contenue, investissements très importants) qui donne à Chartres ce dynamisme enviable.

Tous les classements publiés par la Fédération des Villes Moyennes témoignent de cette image positive notamment en ce qui concerne les investissements, véritables gages de l'avenir de notre cité et de notre bassin d'emplois.

Pour faire un bon match, il faut être deux : or le récent Débat d'Orientations Budgétaires a montré une opposition divisée et négative.

Divisée, quand une partie joue les prophètes de malheur (comme si l'annonce de l'apocalypse valait démonstration), pendant que l'autre clan se contente d'une dénonciation

idéologique avant de retourner joyeusement à ses déchirements télévisés.

Négative, quand aucune proposition n'identifie ces oppositions dans l'esprit des Chartreains.

Or c'est avec ceux-ci que notre majorité a passé un contrat, et que, parfaitement unie, elle continuera de leur proposer le développement équilibré, programmé, pour le respect duquel les Chartreains nous ont fait confiance.

Avec eux au moins, nous pourrions en débattre.

**Le groupe des élus  
de la majorité municipale**

# La liste complète des gagnants

## Palmares Chartres-Habitat

**ARGOT / LOTHAIRE** Dominique, 4 Place Saint Louis, Balcon ou Terrasse, Bien ; **ARVISET** Marie-Françoise, 13 Rue Charles Brune, Balcon ou Terrasse, Très Bien ; **BACLE** Janine, 2 Allée de Normandie, Maison avec Jardin, Exceptionnelle ; **BEBIN** Andrée, 7 Rue Charles Brune, Balcon ou Terrasse, Bien ; **BERNIER** Lydie, 4 Avenue de Verdun, Maison avec Jardin, Exceptionnelle ; **BESKO** Georgette, 3 Place Chichester, Balcon ou Terrasse, Très Bien ; **BESNIER** Gilberte, 23 Rue de Brétigny, Balcon ou Terrasse, Très Bien ; **BESSON** Sandrine, 6 Impasse Jean Roux, Balcon ou Terrasse, Très Bien ; **BIGOT** Simone, 8 Rue des Druides, Maison avec décor floral, Très Bien ; **BLAUD** Bernadette, 1 Rue des Pts Clos, Balcon ou Terrasse, Bien ; **BOIZUMEAU** Evelyne, 9 Allée de Bourgogne, Maison avec Jardin, Exceptionnelle ; **BOUQUET** Gérard, 7 Rue de la Croix Blanche, Maison avec Jardin, Très Bien ; **BOURGES** Robert, 101 Rue de Fresnay, Maison avec Jardin, Bien ; **BRIERE** Bernard, 16 Allée des Hauts Perrons, Maison avec Jardin, Bien ; **BRU** Marguerite, 13 Rue Salvador Allende, Balcon ou Terrasse, Très Bien ; **BUSSON** Germaine, 17 Rue des Bas Menus, Maison avec décor floral, Exceptionnelle ; **BUTEL** Michèle, 11B Rue de la Croix Jumelin, Immeuble collectif, Très Bien ; **CALU** Jocelyne, 14 Avenue des Sablons, Balcon ou Terrasse, Bien ; **CARBOULEC** Christiane, 11 Rue de la Croix Jumelin, Balcon ou Terrasse, Bien ; **CASTEL** Régis, 14 Impasse des Celtes, Maison avec décor floral, Bien ; **CAUVIN** René, 11A Rue de la Croix Jumelin, Balcon ou Terrasse, Exceptionnelle ; **CAZALIS** Monique, 4 Allée Roland Garros, Maison avec Jardin, Exceptionnelle + Prix de la Ville de Chartres ; **CLEMENT** Béatrice, 54 Rue du Clos du Four, Balcon ou Terrasse, Très Bien ; **COLLIOT** Yvette, 22 Rue Vercingétorix, Balcon ou Terrasse, Très Bien ; **CORBAY** Patricia, 5 Place Chichester, Balcon ou Terrasse, Très Bien ; **CORNILLEAU** Françoise, 9 Rue Béthouart, Immeuble collectif, Très Bien ; **DA CONCEICAO** Manuel, 12 Allée du Maine, Maison avec Jardin, Très Bien ; **DE MAGALHAES** Marie-Isabelle, 18, Rue des Perriers, Balcon ou Terrasse, Bien ; **DELARUE** Jean-Michel, 4 Allée de Champagne, Maison avec Jardin, Très Bien ; **DESCHAMPS** Denise, 4, Rue Alexandre Ribot, Maison avec Jardin, Bien ; **DESCHAMPS** Lucien, 20 Rue de la

Croix Blanche, Maison avec Jardin, Très Bien ; **DOLLEANS** Ghislain, 7 Allée des Cognées, Maison avec Jardin, Très Bien ; **DOS SANTOS** Luis, 8 Cité Béthouart, Balcon ou Terrasse, Bien ; **DUPREY** Jean-Paul, 8 Rue de la Solidarité, Maison avec Jardin, Bien ; **DURAND** Michel, 11 Rue Vercingétorix, Maison avec Jardin, Bien ; **DUVAL** Jacky, 5 Rue Jules Hetzel, Balcon ou Terrasse, Très Bien ; **DUVAL** Jeanine, 20 Place Saint Louis, Balcon ou Terrasse, Bien ; **FAUVELLIERE** Régine, 3 Impasse Jean Roux, Balcon ou Terrasse, Très Bien ; **FEFEU** André, 3 Cité Béthouart, Balcon ou Terrasse, Bien ; **FERREIRA** Antonio, 9 Cité Béthouart, Balcon ou Terrasse, Très Bien ; **FERREIRA** Maria Ochte, 4 Cité Béthouart, Balcon ou Terrasse, Très Bien ; **FISCHBACH** Richard, 11B Rue de la Croix Jumelin, Immeuble collectif, Très Bien ; **FLEURU** Yolande, 3 Impasse Jean Roux, Balcon ou Terrasse, Bien ; **FONTAINE** Laëtitia, 22 Rue Vercingétorix, Balcon ou Terrasse, Bien ; **FORGEAT** Renée, 25 Rue de Brétigny, Balcon ou Terrasse, Très Bien ; **FOSSIER** Pauline, 23 Rue de Brétigny, Balcon ou Terrasse, Bien ; **FOUASSIER** Jeannine, 3 Rue Vercingétorix, Maison avec décor floral, Très Bien ; **FOUBERT** Pierre, 23 Rue Raymond Isidore, Balcon ou Terrasse, Très Bien ; **FURET** Henriette, 95 Rue de Fresnay, Maison avec Jardin, Bien ; **GARBE** Marie Yvonne, 6 Impasse des Champs des Chatons, Balcon ou Terrasse, Très Bien ; **GARNIER** Colette, 5 Rue Jules Hetzel, Balcon ou Terrasse, Très Bien ; **GARNIER** Angélique, 4 Place Chichester, Balcon ou Terrasse, Bien ; **GIRARD** Isabelle, 16 Avenue des Sablons, Fenêtres et murs, Bien ; **GODARD** Edith, 9 Place Chichester, Balcon ou Terrasse, Très Bien ; **GORON** Danielle, 1 Rue des Grandes Filles Dieu, Balcon ou Terrasse, Très Bien ; **GOUBET** Simone, 3 Place Chichester, Balcon ou Terrasse, Bien ; **GOUPY** Simone, 12 Rue Guy Moquet, Balcon ou Terrasse, Très Bien ; **GRESSER** Lucette, 10 Impasse des Celtes, Maison avec Jardin, Bien ; **GRIGNON** Madeleine, 16 Rue du Thymerais, Maison avec décor floral, Bien ; **GUERNET** Françoise, 18 Rue des Druides, Maison avec Jardin, Bien ; **GUESNET** Yvette, 23 Rue de Brétigny, Balcon ou Terrasse, Bien ; **GUILLEMMAIN** Yvette, 42 Avenue de Verdun, Maison avec Jardin, Bien ; **HILAIRE** André, 13 Rue Vercingétorix, Maison avec décor floral, Bien ; **IMBAULT** Etienne, 8 Avenue de la

République, Maison avec Jardin, Exceptionnelle ; **LABBE-BOUCLET** Paulette, 4 Rue Jules Hetzel, Balcon ou Terrasse, Très Bien ; **LANTRAN** Abel, 8 Résidence Béthouart, Fenêtres et murs, Très Bien ; **LE BRAZIDEC** Gwenaelle, 8 Avenue Béthouart, Balcon ou Terrasse, Bien ; **LE MINOUX** Monique, 8 Avenue Béthouart, Balcon ou Terrasse, Très Bien ; **LEMAITRE** Alice, 11 Allée des Gaulois, Fenêtres et murs, Bien ; **LEPRETRE** Evelyne, 2 Place Chichester, Balcon ou Terrasse, Très Bien ; **LEROY** Michel, 16 Impasse des Celtes, Maison avec décor floral, Très Bien ; **LETELLIER** Jean Louis, 6 Rue Jules Hetzel, Balcon ou Terrasse, Bien ; **LHOSTE** Gérard, 5 Allée du Général de Sonis, Fenêtres et murs, Bien ; **LIBERT** Marie Yvonne, 5 avenue Louis Lumière, Balcon ou Terrasse, Très Bien ; **LOCRET** Marie-Rose, 19 Avenue Aristide Briand, Fenêtres et murs, Exceptionnelle ; **LUBIN** Madeleine, 2 Impasse des Champs des Chatons, Balcon ou Terrasse, Exceptionnelle ; **MARTIN** Séverine, 1 Place Chichester, Balcon ou Terrasse, Très Bien ; **MASMOUBI** Annie, 11A Rue de la Croix Jumelin, Immeuble collectif, Très Bien ; **MAZIN** Françoise, 5 Rue du Thymerais, Maison décor floral, Très Bien ; **MENAGE** Gismonde, 47 Avenue de Plaisance, Balcon ou Terrasse, Bien ; **MENANT** Christian, 4 Allée de la Fraternité, Maison avec Jardin, Bien ; **MENARD** Michel, 12 Rue de la Croix Blanche, Maison avec Jardin, Bien ; **MILLOCHAUSANIER** Martine, 19 Rue Henry Dumant, Balcon ou Terrasse, Très Bien ; **MOGENTALE** Roland, 23 Rue Raymond Isidore, Immeuble collectif, Bien ; **MOLEY** Guy, 190 Rue Gaston Couté, Maison avec Jardin, Bien ; **MORICE** Monique, 20 Avenue de la République, Maison avec Jardin, Bien ; **NOGUEIRA** Mariette, 7 Place Chichester, Balcon ou Terrasse, Très Bien ; **NOURRY** Bernard, 132 Rue Gaston Couté, Balcon ou Terrasse, Très Bien ; **NOURY** Laurent, 13 Rue Charles Brune, Balcon ou Terrasse, Bien ; **NUNES** Luis Miguel, 9 Rue Vercingétorix, Maison avec décor floral, Bien ; **PAZDZIOR** Marie-Thérèse, 5 Rue Jules Hetzel, Balcon ou Terrasse, Bien ; **PERCHERON** René, 10 Allée du Maine, Maison avec Jardin, Bien ; **PLAGELET** Odette, 2 Allée Robert Savary, Maison avec décor floral, Exceptionnelle ; **POIRIER** Yvette, 182 Rue Gaston Couté, Maison avec décor floral, Très Bien ; **PREVOST** Henriette,

7 Place de Spire, Balcon ou Terrasse, Très Bien ; **PRINCIPAUD** Marie, 4 Rue Jules Hetzel, Balcon ou Terrasse, Bien ; **PUCHOIS** Pascaline, 23 Rue Raymond Isidore, Balcon ou Terrasse, Bien ; **RADIER** Guy, 7 Allée du Languedoc, Maison avec Jardin, Exceptionnelle ; **ROULEAU** Suzanne, 8 Cité Béthouart, Balcon ou Terrasse, Bien ; **RUELLO** Marie-Louise, 196 Rue Gaston Couté, Maison avec décor floral, Bien ; **SAINTIER** Christiane, 17 Rue des Bas Menus, Balcon ou Terrasse, Bien ; **SANDERS** Myriam, 29 Rue de Brétigny, Balcon ou Terrasse, Bien ; **SERIVES** Marguerite, 49 Avenue de Plaisance, Balcon ou Terrasse, Très Bien ; **SINITAMBIRIVOUTIN** Colette, 13 Allée des Gaulois, Maison avec Jardin, Très Bien ; **STRACKA** Odette, 9 Résidence Béthouart, Balcon ou Terrasse, Bien ; **SURIN** Georgette, 5 Rue Vercingétorix, Maison avec décor floral, Très Bien ; **TESSON** Andrée, 194 Rue Gaston Couté, Maison avec décor floral, Très Bien ; **TRUBERT-PETIT** Anne-Marie, 12 Rue Jules Hetzel, Balcon ou Terrasse, Très Bien ; **VANNIER** Anita, 29 Rue de Brétigny, Balcon ou Terrasse, Bien ; **VEDI** Danièle, 27 Rue de Brétigny, Balcon ou Terrasse, Très Bien ; **VIOLETTE** Raymond, 14 Rue de Chavannes, Fenêtres et murs, Bien.

## Palmares Ville de Chartres

**ANGER** Monique, 40 rue Huysmans, Maison avec jardin, BIEN ; **ARONDEAU** Catherine, 2 rue des Grandes Pierres Couvertes, Maison avec décor floral, planté sur la voie publique, TRES BIEN ; **AUBIN** Jean, 30 rue de Rechèvres, Maison avec jardin, TRES BIEN ; **AUBRY** Thérèse, 8 résidence des Sablons rue de Général Delestraint, Balcon ou terrasse, TRES BIEN ; **BALZAC** Jean-Claude, 19, rue de Launay, Maison avec jardin, BIEN ; **BARBIER** Gérard, 3 rue de la Manutention, ASSEZ BIEN ; **BARRIER** François, 50 rue Farman, Maison avec jardin, TRES BIEN ; **BECHE-REAU** Jacqueline, 4 rue Louis Blériot, Maison avec jardin, BIEN ; **BELAISE** Marguerite, 98 rue de Rechèvres, Balcon ou terrasse, BIEN ; **BENOIST** Jeanne, 5 rue Garola, Balcon ou terrasse, TRES BIEN ; **BESSON** Jacky, 12 rue Guy Mocquet, Balcon ou terrasse, TRES BIEN ; **BEZARD** Anne-Marie, 19 rue Farman, Maison avec jardin, BIEN ; **BIGOT-CORBIERE** Chantal, 17 rue Auguste Ganot, Maison avec jardin, BIEN ; **BINET** Bernadette, 74 rue des Perriers, Mai-

son avec jardin, BIEN ; **BINET** Gérard, 28 rue d'Allonnes, Maison avec jardin, TRES BIEN ; **BLANCHARD** André, 41 rue Cappabianca, Maison avec jardin, TRES BIEN ; **BLAVOT** Martine, 14 avenue des Sablons, Résidence les Chênes, Balcon ou terrasse, ASSEZ BIEN ; **BLOCHET** Joël, 208 rue Gaston Couté, Maison avec décor floral, planté sur la voie publique, BIEN ; **BLOURDIER** Madeleine, 5 rue Alexandre Ribot, Maison avec jardin, ASSEZ BIEN ; **BONSERGENT** Gilberte, 66 rue des Perriers, Maison avec jardin, BIEN ; **BONSERGENT** Guy, 15 rue de Launay, Maison avec jardin, TRES BIEN ; **BONTEMIS** Marie-Paule, 23 rue Newton, Maison avec jardin, EXCEPTIONNELLE ; **BOULLAI** Huguette, 2 rue Blériot, Maison avec jardin, ASSEZ BIEN ; **BOURDILLAU** Geneviève, 17 rue Gaston Couté, Maison avec jardin, NON CLASSE ; **BOURSERY** Albert, 22 rue des Comtesses, Balcon ou terrasse, TRES BIEN ; **BRIERE** Michel, 17 rue des Primevères, Maison avec jardin, BIEN ; **BROSSARD** Emilienne, 29, rue Louis Braille, Maison avec jardin, TRES BIEN ; **BRUNEAU** Eric, 4 rue du Mal de Lattre de Tassigny, Hôtel, Café, restaurant, commerce, TRES BIEN ; **BUISSON** Nadine, 14 rue de Chartres, Maison avec jardin, BIEN ; **CARDON** Ghislaine, 28 rue des Ecuys, Maison avec jardin, TRES BIEN ; **CHABOCHE** Martine, 7 allée du Thymerais, Maison avec jardin, BIEN ; **CHAPISEAU** Josette, 6 rue du Général Delestraint, Balcon terrasse, EXCEPTIONNELLE ; **CHAPPE** Léone, 66 rue du Repos, Maison avec jardin, BIEN ; **CHAUSSIER** Andrée, 17 avenue Jean Perrin, Maison avec jardin, BIEN ; **CHAUSSIER** Jean-Luc, 43 rue Florent d'Illiers, Maison avec jardin, TRES BIEN ; **CHEDE** Alice, 52 rue de Launay, Maison avec jardin, EXCEPTIONNELLE ; **CHESNAIS** André, 3 rue Charles Gounod, Maison avec jardin, BIEN ; **CHESNAIS** Bernard, 9 rue Newton, Maison avec jardin, TRES BIEN ; **COËSSIN** de la FOSSE Jocelyne, 14 rue des Vignes, Maison avec jardin, TRES BIEN ; **COINCE** Colette, 3 rue de la Croix Blanche, Maison avec jardin, ASSEZ BIEN ; **COINCE** Gérard, 6 rue de la Croix Blanche, Maison avec jardin, BIEN ; **COLAS** Gérard, 89 rue du Faubourg la Grappe, Maison avec jardin, BIEN, **COLAS** Guy, 21 rue de la Croix Bonnard, Maison avec jardin, TRES BIEN ; **CORNUCHE** Simone, 2 résidence les Chênes place St Louis, Balcon ou terrasse, TRES BIEN ; **COUTURIER** Gilbert, 36 rue Farman, Maison avec jardin, TRES BIEN ; **DARCILLON** Guillaume, 7 rue des Béguines, Maison avec jardin, ASSEZ BIEN ; **DAUVERGNE** Béatrice, 8 rue Adolphe Lecocq, Maison avec jardin, TRES BIEN ; **DAVID** Gérard, 23 rue de la Couronne, Maison avec décor floral, planté sur la voir publique, TRES BIEN ; **DELAIR** Geneviève, 27 rue

de Galilée, Maison avec jardin, TRES BIEN ; **DELAIR** Marie-Christine, 6 rue Jean-Baptiste Lully, Maison avec jardin, BIEN ; **DEVERS** Thierry, 24 rue des Ecuys, Fenêtres et murs seulement, TRES BIEN ; **DICHARIA** Vita, 7 rue Newton, Maison avec jardin, TRES BIEN ; **DOLLEANS** Pierre, 94 rue de Sours, Balcon ou terrasse, ASSEZ BIEN ; **DUNAS** Charles, 20 rue Louis Blériot, Maison avec jardin, TRES BIEN ; **DORE** Madeleine, 1 rue de la Concorde, Maison avec jardin, BIEN ; **DORSEMAINE** Denise, 22 rue du Docteur Maunoury, Maison avec décor floral, planté sur la voie publique, TRES BIEN ; **DULEU** Christophe, 23 rue des Castors, Maison avec jardin, ASSEZ BIEN ; **DUPONCHEEL-ROLLAND** Patricia, 5 rue de la Croix Blanche, Maison avec jardin, TRES BIEN ; **DUPONT** Jeannine, 28 rue des Rouliers, Maison avec jardin, TRES BIEN ; **DURET** Marius, 45 rue de Launay, Maison avec jardin, TRES BIEN ; **DUVERMEIX** Séverine, 17 rue du Soleil d'Or, Balcon ou terrasse, TRES BIEN ; **EMANGEARD** Christiane, 6 rue Claude Monet, Maison avec jardin, BIEN ; **ERDMANN** Julien, 23 rue de la Croix Bonnard, Maison avec jardin, BIEN ; **ESNAULT** Marie, 46 rue du faubourg Guillaume, Fenêtres et murs seulement, TRES BIEN ; **ESNAULT** Michel, 6 rue Charles Gounod, Maison avec jardin, BIEN ; **FAYNOT** Janine, 20 rue Farman, Maison avec jardin, TRES BIEN ; **FLEURY** Maximilienne, 7 rue Charles Brune, Balcon ou terrasse, BIEN ; **FOUCHER** Yvette, 12 rue de Sours, Maison avec jardin, TRES BIEN ; **GALAS** Georgette, 27 rue St Chéron, Maison avec jardin, TRES BIEN ; **GILARDI** Catherine, 70 rue du Grand Faubourg, Balcon ou terrasse, BIEN ; **GALOPIN** Robert, 18 rue Louis Blériot, Maison avec jardin, BIEN ; **GIRARD** Jean-Claude, 30 rue de la Madeleine, Maison avec jardin, TRES BIEN ; **GONCALVES** Nadia, 58 rue de Sours les Cèdres Bleus, Balcon ou terrasse, TRES BIEN ; **GONZALVES** Suzanne, 75 rue des Sours, Maison avec jardin, TRES BIEN ; **GOUGIS** Jeanne, 34 rue de Fresnay, Maison avec jardin, BIEN ; **GOURCY** Monique, 5 rue Claude Monnet, Maison avec jardin, TRES BIEN ; **GOUSSELET** Martine, 200 rue Gaston Couté, Maison avec jardin, BIEN ; **GRANDPIERRE** Janine, 30 rue d'Allonnes, Maison avec jardin, TRES BIEN ; **GUERREIRO** Manuel, 24 rue Siegfried, Maison avec jardin, BIEN ; **GUILLEMAIN** Bernard, 5 rue Cézanne, Maison avec jardin, TRES BIEN ; **GUILLEMAIN** Monique, 3 rue du Cardinal Pie, Fenêtres et murs seulement, BIEN ; **HACHE** Ginette, 33 rue du Clos l'Evêque, Maison avec jardin, BIEN ; **HEBERT** Claude, 25 rue de la Madeleine, Maison avec jardin, BIEN ; **HERBE** Sandrine, 5 rue Noël Balloy, Hôtel, café, restaurant, commerce, BIEN ; **HERMELINE** Evelyne, 23 rue de la Couronne, Maison avec

décor floral planté, sur la voie publique, TRES BIEN ; **HERMELINE** Marcel, 12 rue du 8 Mai, Maison avec jardin, BIEN ; **ISENEGGER** Hélène, 11 rue Corot, Maison avec jardin, TRES BIEN ; **LITINERAIRE GOURMAND**, 9 rue de la Pie, Hôtel, Café, restaurant, commerce, BIEN ; **KERLAU** Roger, 1 rue Louis Blériot, Maison avec jardin, BIEN ; **KNOSP** Bernard, 8 allée Robert Savary, Maison avec décor floral planté, sur la voie publique, EXCEPTIONNELLE ; **KOUCEM** Jeannine, 64 rue du Souvenir Français, Maison avec jardin, BIEN ; **LAVENIR et BRELOT**, 1 rue de la Porte Guillaume, Hôtels, café, restaurant, commerce, ASSEZ BIEN ; **LEBLAVEC** Liliane, 54 boulevard de la Courtille, Balcon ou terrasse, TRES BIEN ; **LECLUSE** Michelle, 27 rue de Launay, Maison avec jardin, TRES BIEN ; **LECOIN MARCEL**, 50 rue Alexis de Castillon, Maison avec jardin, BIEN ; **LECOINTRE** Yoann, 37 rue de la Foulurie, Balcon ou terrasse, NON CLASSE ; **LECOINTRE** Monique, 10 place Marceau, Hôtel, Café, restaurant, commerce, BIEN ; **LECOMTE** Gabrielle, 4 impasse Hélène Boucher, Maison avec décor floral planté, sur la voie publique, NON CLASSE ; **LECOMTE** Raymonde, 26 rue de l'Épargne, Maison avec jardin, BIEN ; **LECORRE** Gérard, 30 rue de la Rose-raie, BIEN ; **LEFEVRE** Christiane, 21 rue Thierry de Chartres, Maison avec jardin, TRES BIEN ; **LEGALL** Fernand, 39 rue Henri Dunant, Maison avec jardin, TRES BIEN ; **LEJEUNE** Simone, 3 rue des Perriers, Maison avec jardin, BIEN ; **LE-MOIGNO** Jean-louis, 15 rue Charles Gounod, Maison avec jardin, TRES BIEN ; **LEMOINE** Ginette, 12 rue Alexandre Ribot, Maison avec jardin, BIEN ; **LEMOINE** Jean-Luc, 2 rue Adolphe Lecocq, Maison avec jardin, TRES BIEN ; **LEPICIER** Jeannine, 15 avenue Jean Perrin, Maison avec jardin, BIEN ; **LEQUIEN** Annie, 48 boulevard de la Courtille, Maison avec jardin, NON CLASSE ; **LEROUX** Carmen, 25 rue Louis Blériot, Maison avec jardin, TRES BIEN ; **LUBIENSKI** Philippe, 202 rue Gaston Couté, Maison avec décor floral planté sur la voie publique, TRES BIEN ; **MACE** Jean-Claude, 9 rue Maurice Genevoix, BIEN ; **MARCHIONI** Marie, 20 rue des Chaises, Maison avec jardin, BIEN ; **MATHURIN** Patrick, 76 rue de Fresnay, Maison avec jardin, TRES BIEN ; **MAZIN** Martine, 63 rue Gaston Couté, Maison avec jardin, BIEN ; **MATIVIER** Lionnel, 48 rue Huysmans, Maison avec décor floral planté sur la voie publique, ASSEZ BIEN ; **MILLER** Malcom, 26 rue des Ecuys, Fenêtres et murs seulement, TRES BIEN ; **MOREAU** Mylène, 19 rue des Grandes Filles Dieu, Immeuble collectif, TRES BIEN ; **MOTYKA** Marie-Eldine, 14 rue du Fossé Gaulois, Maison avec jardin, TRES BIEN ; **MOUSNIER** Alain, 21 rue de Galilée, Maison avec jardin, BIEN ; **PAOLETTI** Valérie, 2 rue

de la Manutention, Maison avec jardin, ASSEZ BIEN ; **PAPIN** Francine, 27 rue Louis Braille, Maison avec jardin, EXCEPTIONNELLE ; **PARIS** Pierre Henri, 59 rue de fresnay, Maison avec jardin, BIEN ; **PAUTAUX** Yvette, 5 rue Guynener, Maison avec décor floral planté sur la voie publique, TRES BIEN ; **PERINEAU** Michel, 19 rue de la Croix Blanche, Maison avec jardin, ASSEZ BIEN ; **PEULTIER** Philippe, 74 rue de Fresnay, Maison avec jardin, BIEN ; **PICHARD** Micheline, 25 rue de Galilée, Maison avec jardin, TRES BIEN ; **PICHOT** Bernard, 6 rue de la Manutention, Maison avec jardin, BIEN ; **PIERRE** Bernadette, 92 rue de Rechèves, Maison avec jardin, BIEN ; **PIERRE** Claudine, 4 rue de Rechèves, Maison avec jardin, BIEN ; **PIGEARD** Jeannine, 5 rue de la Mare à Boulay, Maison avec jardin, TRES BIEN ; **POIRIER** Guy, 12 rue Charles Gounod, Maison avec jardin, TRES BIEN ; **POULIZEC** Serge, 14 rue de la Croix Blanche, Maison avec jardin, TRES BIEN ; **PUGLIES** Nicolas, rue de la Croix Blanche, Maison avec jardin, PASSABLE ; **RAGOT** Séverine, 47 rue Guynemer, Maison avec jardin, PASSABLE ; **RAIMBERT** Maurice, 10 rue du Chemin de Fer, Maison avec jardin, BIEN ; **RAMELLA** Georges, 16 avenue de Plaisance, Maison avec jardin, BIEN ; **RATIER** Yolande, 21 rue des Primevères, Maison avec jardin, BIEN ; **RIANT** William, 11 avenue Jean Perrin, Maison avec jardin, TRES BIEN ; **RICHARD** Françoise, 25 rue de Sours, Maison avec décor floral planté sur la voie publique, ASSEZ BIEN ; **RICHER** Marie-Odile, 25 rue de Launay, Maison avec jardin, EXCEPTIONNELLE ; **ROBERT** Odette, 44 avenue Marcel Proust, Maison avec jardin, BIEN ; **ROYER** Liliane, 14 rue des Chaises, Maison avec jardin, TRES BIEN ; **RUIZ** Luis-Annick, 3 rue du Moulin à Vent, Maison avec jardin, TRES BIEN ; **SCHAEP** Geneviève, 9 rue Jules Hetzel, Balcon ou terrasse, BIEN ; **SCHULER** Charlotte, 28 rue de Chavaudret, Maison avec jardin, BIEN ; **SERIVE** Gérard, 48 avenue Marcel Proust, Balcon ou terrasse, EN TRAVAUX ; **SIBILLE** Jeannine, 13 avenue Aristide Briand, Maison avec jardin, TRES BIEN ; **TACHOT** Geneviève, 28 rue de la Rose-raie, Maison avec jardin, TRES BIEN ; **THIBAUT** Jacques, 124 rue Gaston Couté, Maison avec décor floral planté sur la voie publique, BIEN ; **TOURNIER** André, 1 impasse Montpensier, Balcon our terrasse, ASSEZ BIEN ; **VALLET** Geneviève, 32 rue Louis Blériot, Maison avec jardin, EXCEPTIONNELLE ; **VILLEFAYOT** Andrée, 113 rue du Faubourg la Grappe, Maison avec jardin, TRES BIEN.

## Au Compa

«Les 3 Albert - Hommes et machines en Eure-et-Loir de 1858 à 2008»

jusqu'au 14 décembre 2008

Sur 400m<sup>2</sup>, exposition autour de 3 entreprises phares du machinisme agricole en Eure-et-Loir et de 3 figures essentielles de leur développement : Albert Gougis (1868-1930), Albert Lecoq (1861-1938), et Albert Duret (1856-1926).

Une occasion d'explorer l'histoire du machinisme agricole et sa diffusion dans le département d'Eure-et-Loir.

**Pont de Mainvilliers**

tél. : 02 37 84 15 07

e-mail :

[communication@lecompa.com](mailto:communication@lecompa.com)

[www.lecompa.com](http://www.lecompa.com)

## L'eau et le développement durable - Collecte d'objets et de photographies

A l'occasion de l'ouverture prochaine de sa nouvelle exposition temporaire sur le thème de l'eau et le développement durable qui accueillera une importante partie de l'exposition internationale de Saragosse, le Compa organise la collecte d'objets et de photographies en lien avec l'eau. Destinés à être exposés, les objets et photographies sélectionnés serviront d'introduction à l'exposition.

**Renseignements complémentaires :**  
[www.lecompa.com](http://www.lecompa.com)

## «Affiches de Hongrie 1950-1970 : publicités et/ou propagandes ?» jusqu'au 14 décembre 2008

Exposition en partenariat avec le musée hongrois de l'agriculture de Budapest qui vient clore le cycle d'expositions consacré aux affiches agricoles. La Hongrie

est traditionnellement un grand producteur et exportateur de céréales et les questions agricoles ont toujours été au cœur des questions économiques à chaque changement politique de ce pays millénaire ; notamment la période 1950-1970 marque une rupture avec l'instauration d'une agriculture collectiviste. 80 affiches et une vingtaine d'objets (maquettes de tracteurs, albums de photographies, symboles de propagandes...) présentés sous la forme de quatre travées de cimaises.

## Visiter le Compa en famille

Pour que petits et grands puissent découvrir le musée ensemble en s'amusant : jeux-parcours, audiovisuels, manipulations, conçus pour les enfants de 6 à 12 ans et leurs parents.

## L'atelier du dimanche :

chaque 3<sup>e</sup> dimanche du mois à 10h30, des ateliers de création pour apprendre de manière ludique en passant de bons moments en famille.

## Stages de sculpture

L'association L'Arcibo propose un atelier d'art plastique des P'tits Bouts de 5 à 8 ans le mercredi de 13h30 à 14h45, un atelier dessin de 8 à 13 ans le mercredi de 15h à 16h30, un atelier sculpture de 8 à 13 ans le mercredi de 16h45 à 18h15, un atelier sculpture ados et adultes de 14 à 85 ans ou plus le mercredi ou le vendredi de 18h30 à 20h30. Carte membre de l'association : 5€. Tarifs enfants : trimestre 50€ 2<sup>e</sup> enfant : 42€ ; semestre (de janvier à juin) : 85€ 2<sup>e</sup> enfant : 69€. Tarifs adultes : trimestre 52€ 2<sup>e</sup>me personne (même foyer, même adresse) : 44€ ; semestre (de janvier à juin) : 88€ 2<sup>e</sup> personne : 72€ - payable en un seul chèque. Un cours sans engagement. **Renseignements et inscriptions :**  
**Didier Delpoux**  
tél. 06 67 73 45 86. Rentrée des

ateliers mercredi 10 septembre.

Adresse atelier : école primaire de la Brèche, place Drouaise.

## UCTL

Nouvelle adresse du site internet : [www.uctl.fr](http://www.uctl.fr)

## Ciné-clap

« Hyènes » de Djibril Diop Mambély (Sénégal - 1992 - 1h50), le 16 décembre.

A 20h30, à l'auditorium de la médiathèque.

Séances ouvertes à tout public sous réserve d'adhésion à l'association (10€).

## Musique noire américaine à Bel Air

Exposition sur la musique noire américaine - Negro Spirituals, Gospel, Blues, Jazz- les samedi et dimanche de 14h30 à 19h30. Pour les écoles primaires, collèges ou lycées : visite sur rendez-vous.

**Gospel And Negro Spirituals Center Chartres - MPT de Bel Air. Entrée libre.**

## Atelier de gospel et negro spirituals pour tous

Chanteurs (euses), passionnés (es) et motivé(es), contactez Cyprian Jossen (AGNSCC) au 06 64 16 02 89.

**A la Maison Pour Tous de Bel Air, 4 allée de Berry, les mercredi, jeudi, vendredi de 19h30 à 21h.**

## Art et philosophie

Le centre œcuménique et artistique de Chartres propose des activités culturelles et notamment des cours d'art et de philosophie.

## Renseignements :

**Communauté du Chemin Neuf, 13 rue du Dr de Fourmestreaux. Tél 02 37 18 32 24.**

[Aretic.ccn@wanadoo.fr](mailto:Aretic.ccn@wanadoo.fr)

## Rendons à César...

Dans le « Votre Ville » n°73 à la page 39, nous avons écrit que la dépouille de Franz Stock reposait à l'église de Rechèvres, dans la lumière des vitraux de Gabriel Loire. Un lecteur perspicace nous a aimablement rappelé que les

vitraux de Saint Jean-Baptiste de Rechèvres sont l'œuvre de Max Ingrand. Rendons donc à Max Ingrand ce qui lui appartient, avec toutes les excuses du magazine.

### Expo Moussa Tiba



L'association des Amis de Moussa Tiba a organisé une exposition d'un jour. Trois œuvres ont été exposées 9 rue aux Juifs : La source, caresse des âmes, la lumière de Chartres. L'artiste a le projet de créer un musée d'art abstrait international.

### Atelier Danse au Cœur

6 et 7 décembre : stage « improvisation dansée, mouvement sonore » avec P. Doussaint et Laurent Gachet.  
11 décembre : atelier « de l'exploration à la composition » avec J-C Bleton.  
Ouverts à tous.  
Renseignements tél 02 37 36 42 68.

### Animations des bibliothèques

Jeu 4 décembre – 17h30 :

#### « L'avez-vous lu ? »

Les bibliothécaires présentent leurs « coups de cœur littéraires ». Bibliothèque Louis-Aragon.

Samedi 6 décembre :

#### « histoires de la cabane »

Livres racontés aux enfants, thème : en attendant Noël. Places limitées. Billets gratuits à retirer à l'espace jeunesse 10h30 (à partir de 3 ans) et 11h15 (à partir de 5 ans), Médiathèque

l'Apostrophe.

**Samedi 13 décembre – 10h30 : visite guidée de la médiathèque**

Un parcours commenté par un bibliothécaire.

**11h : ronde des histoires.**

Livres racontés aux enfants.

Thème : En attendant Noël (à partir de 4 ans).

**16h30 : « Les rendez-vous du patrimoine »** Médiathèque

l'Apostrophe, espace Patrimoine 1er étage. Les bibliothécaires présentent Massin et le Club du Meilleur Livre. Bibliothèque Louis-Aragon.

**Samedi 20 décembre :**

**« histoires de la cabane »**

Livres racontés aux enfants.

Noël approche !

Places limitées. Billets gratuits à retirer à l'espace jeunesse.

10h30 (à partir de 3 ans) et 11h15

(à partir de 5 ans), Médiathèque l'Apostrophe.

**Renseignements**

tél 02 37 23 42 10.



### Permanences de l'Association des Diabétiques d'Eure-et-Loir

La permanence de l'Association des Diabétiques d'Eure-et-Loir (ADEL) se tiendra à l'hôpital Louis Pasteur du Coudray, service du docteur Levecq au 5<sup>e</sup> étage, le mardi 2 décembre de 14h à 16h.

**Renseignements : André Boireau**

au 02 37 31 49 34 E mail : adel.

diabete@wanadoo.fr

### Diabète 28

Permanence aux Abbayes de Saint Brice, 1 rue saint Martin au Val, salle D5, de 14h40 à 16h30 : 18 décembre.

Ouverte à tous adhérents ou non.

**Renseignements**

tél. 02 37 20 08 42.

### Avez-vous un sérieux problème d'alcool dans votre entourage ?

Le groupe AL-ANON de Chartres est une association d'entraide destinée aux parents,

aux enfants, aux conjoints ou aux amis de personnes malades alcooliques.

Réunions tout les samedis à 16h45 au 22/24 avenue d'Aligre à chartres.

**Renseignements : 02.37.99.63.55**

**/ 02.37.28.69.06 ou sur internet**

**:http://assoc.wanadoo.fr/al-anon.alateen.france/**

### Vie Libre

Pour ne pas rester seul face à un problème d'alcool.

Réunions à la MPT de Bel Air, 4 allée du Berry, tous les 1ers samedis du mois, de 9h à 11H, tous les 3<sup>e</sup> vendredi du mois, de 20h30 à 22h.

Permanences à la CPAM, 11 rue du Dr André Haye,

**Tél. 02 37 20 44 89** ou espace.santé@cpam-chartres.

cnamstsfr

Permanences Vie Libre tous les 2<sup>e</sup> jeudi et tous les 4<sup>e</sup> vendredi du mois de 10h à 12h.

**Renseignements tél. 02 37 35 65**

**12 ou bonamypas@yahoo.fr**

### Réseau Santé ou Tabac

Réunion d'aide à l'arrêt du tabac et consultations individuelles de tabacologie. Gratuit. Prochaine réunion : mardi 2 décembre, 6 janvier, 3 février.

**Renseignements**

tél 02 37 30 31 05.



### Ligue contre le cancer

Recherche médicale, actions pour les malades, prévention, dépistage et information.

**La Ligue, 7 rue G. Péri,**

**tél. 02 37 21 19 50.**

## EXPRESS SOCIAL-FAMILLE

### Allo info familles.

L'UDAF d'Eure et Loir met à votre service «SVP familles» au 02 37 88 32 57, tous les matins du lundi au vendredi, pour répondre à vos questions sur l'éducation, la scolarité des enfants, la santé, le logement, le cadre de vie, ou toutes sortes de difficultés que vous pouvez rencontrer dans votre quotidien.

### Conseillère conjugale et familiale

Une spécialiste de la gestion des crises au sein du couple et de la famille vous aide à trouver des solutions.

**Renseignements : Forum de la Madeleine tél 02 37 88 45 09.**

### Permanences AFVAC 28

L'Association des Familles de Victimes des Accidents de la Circulation assure une permanence tous les premiers mercredis de chaque mois, aux abbayes de Saint Brice, salle B1.

Gratuit, avec ou sans rendez-vous.

**Renseignements  
tél. 02 37 36 04 04.**

### UNAFAM

Un de vos proches souffre de troubles psychiques ? L'association UNAFAM (Union Nationale des Amis et Familles de Malades Psychiques) d'Eure-et-Loir peut vous aider.

**Renseignements  
tél. 02 37 30 77 80.**

### Un terrain à disposition

La commune libre de Saint Brice loue pour toute manifestation (vin d'honneur, mariage, repas champêtre, fête familiale,...) un terrain arboré, entièrement clos et aménagé de 3000m<sup>2</sup>. Aménagé, il comprend des locaux couverts avec chambre froide, points d'eau chaude et froide, et une tente de 120 m<sup>2</sup>.

**Renseignements tél. 02 37 34 05  
13 ou 06 76 59 41 88.**

### La FNATH

L'Association des Accidentés de la Vie vous renseigne aux Abbayes de Saint Brice, 1 rue St Martin au Val ou par tél. 02 37 91 04 27.

### Permanences de l'écrivain public

Service confidentiel et gratuit pour vous aider à rédiger tout type de lettre et remplir des dossiers administratifs.

Au Point Accès au Droit, le lundi de 10h30 à 12h (tél 02 37 21 80 80).

Au Forum de la Madeleine, le lundi de 8h45 à 10h3, le vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h (tél 02 37 88 45 04).

A la MPT de Beaulieu, le mardi et le jeudi de 14h à 17h30 (tél. 02 37 28 58 66).

**Renseignements: Ass Forum de la Madeleine tél. 02 37 88 45 04  
ou 06 77 96 51 21.**

### VMEH

L'association « Visite des Malades dans les Etablissements Hospitaliers » section de Chartres recrute des visiteurs bénévoles.

Permanence à l'hôpital Louis Pasteur, le mercredi de 14h à 16h (tél. bureau : 02 37 22 30 30).

**Renseignements  
tél. 02 37 22 91 39.**

### ONAC

Pour connaître les conditions d'attribution de l'allocation différentielle en faveur des conjoints survivants de ressortissants de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre vous pouvez contacter le service départemental de l'ONAC :

6 places des Epars, 28000 Chartres.  
**Tél 02 37 21 54 74.**

## EXPRESS CONFÉRENCES - DÉBATS- EXPOS

### Café philo

L'association «Y'a d'la joie» organise le prochain café philo le samedi 13 décembre de 17h à 19h, au bar le Parisien 49 rue Noël Ballay sur le thème : « l'argent, le nerf de quelle guerre ? »

**Pour tous renseignements,  
contact Bertrand 06 80 40 93 41.**

## EXPRESS SPORT-LOISIRS

### VSC Athlétisme

Les entraînements ont repris au VSC Athlétisme.

### Renseignements

**tél 02 37 28 38 85 ou  
<http://vschartres.athle.com>  
[ves.athle@wanadoo.fr](mailto:ves.athle@wanadoo.fr)**

### Tai Chi Chuan

Séances publiques au parc André Gagnon tous les 2<sup>e</sup> dimanche du mois (sauf congés scolaires) entre 10h et 11h30. Cours hebdomadaires à la MPT du Pont Neuf. Stages au CRJS.

### Renseignements

**tél 02 37 91 11 31 ou 06 81 28 43 22.**

### Permis bateau

Passer son permis bateau à Chartres c'est possible ! Cours théoriques à l'hôtel Kyriad (ZI Jardin des Entreprises) et cours pratiques sur l'étang de la Taye (St Georges s/Eure).

**Renseignements tél 02 37 26 71 24  
ou 06 22 98 56 6.**

### Stages informatiques

Le club Léo Lagrange organise des stages informatiques «De la découverte au perfectionnement » (Windows, Internet, Word Excel.) Sessions sur 4 jours du mardi au vendredi (9h30 à 11h30, 14h à 16h). Participation aux frais et adhésion annuelle au club : 110 euros.

### Renseignements :

**Abbayes de Saint Brice  
1, rue Saint Martin au Val -**

**Aile C – Porte 12**  
**Fax 02 37 28 75 40**  
**leo.lagrange.chartres@wanadoo.fr**

### Handicap international

Biodégradable et compostable, le sac à sapin d'Handicap International est vendu 5€ dont 1,30€ est reversé directement aux actions de l'association dans 60 pays. .

**Renseignements : <http://www.handicap-international.fr>**

### Noël des enfants aux Villaines Comtesses

Organisé par l'association «Les Villaines Comtesses», le dimanche 21 décembre à partir de 15h : goûter offert à la MPT des Comtesses et promenade en petit train dans les rues de 15 à 17h, avec départs et arrivées à la MPT des Comtesses.

**Renseignements :**  
**tél. : 06 65 78 41 77**  
**ou 02 37 34 00 45.**

### Faites-vous belles pour les fêtes !

L'Association Rechèvres Bas Menus Animation propose un atelier de création bracelets, colliers, boucles d'oreilles, les 22, 23 et 24 décembre et 29, 30 et 31 décembre, de 14h à 17h, à partir de 12 ans. A la Maison Pour Tous de Rechèvres. Tarif : 25€ pour 3 jours. Goûter offert.

**Inscriptions jusqu'au 15 décembre.**

**Tél. 02 37 21 33 76.**

### Marché de Noël

L'école Francine Coursaget organise son traditionnel marché de Noël, vendredi 5 décembre, à partir de 15h. Tous les objets en vente sont réalisés par les enfants de l'école.

**Renseignements :**  
**tél. 06 03 03 72 23.**

### Art floral

Démonstration d'art floral organisée par la Société d'Horticulture vendredi 12

décembre à 18h, Chambre d'Agriculture, 10 rue Dieudonné Costes (4<sup>e</sup> étage, salle n°1). Entrée libre. Des cours d'art floral ont également lieu au pavillon du Jardin d'Horticulture (avenue d'Aligre. 1 lundi/mois).

**Renseignements :**  
**tél. 02 37 23 70 69.**



### Gala de boxe

La halle Jean Cochet accueillera les «Finales régionales amateur» de boxe, le samedi 13 décembre à partir de 19h30. 17 combats sont prévus avec la participation de tous les clubs de la région Centre : l'ABC de Dreux, Boxing de Nogent le Rotrou, Les Gants Lucéens, BC Drouais et la Boxe Chartraine avec les chartrains Jonathan Durand, Yohann Compber, Valentin Epic, Aziz Araïbi, Hasan Salhi, Léo Bénarab, Jérôme Leblanc, Raouf Ayed et Cynthia Fresnay.

**Renseignements : [boxechartraine@wanadoo.fr](mailto:boxechartraine@wanadoo.fr)**  
**tél. : 06 16 97 17 94 ou 02 37 34 18 25.**

# COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

## du jeudi 23 octobre 2008

LE CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GORGES, Député-Maire de Chartres :

- DESIGNER Monsieur Christian GORGE, Adjoint au Maire, Secrétaire de séance.

- PREND connaissance des décisions prises par le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- APPROUVE le procès-verbal de la séance du 25 Septembre 2008 (unanimité)

### ORDRE DU JOUR

#### ADMINISTRATION GENERALE

1. Foyer Association des Paralysés de France Jacques Bourgarel – Désignation d'un représentant de la Ville : **unanimité**

- DECIDE de procéder au vote à mains levées,

- PROCEDE à l'élection d'un représentant de la Ville de Chartres au sein des Conseils de Vie Sociale du Foyer APF Jacques BOURGAREL :

Monsieur BOURZEIX: 34 voix ELU

Madame DANE : 8 voix

2. Comité Local d'Animation et de Développement (CLAD) sur la ligne Nogent le Rotrou/Epernon – Désignation des représentants de la Ville : **unanimité**

- DECIDE de procéder au vote à mains levées,

- PROCEDE à l'élection des représentants de la Ville de Chartres au sein du Comité Local d'Animation et de Développement (CLAD) sur la ligne Nogent le Rotrou/Epernon :

Titulaire :

Monsieur GUERET : 34 voix ELU

Monsieur BILLARD : 8 voix

Suppléant :

Monsieur PIERRAT : 34 voix ELU

Monsieur CHEVEE : 8 voix

3. Délégation municipale – Forum Franco-Argentin : **majorité** (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré, M. Chevée, Mme M'Faddel,

Mme Gaujard-Leroux votent contre)

- ADOPTE la proposition de Monsieur le Maire

- DECIDE que Monsieur GEROUDET, Adjoint au Maire, représentera la Ville de Chartres lors du 1er Forum Franco-Argentin

#### DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

4. Chauffage urbain de la Madeleine – DSP – Rapport annuel 2007/2008 :

- PREND ACTE du rapport annuel 2007/2008 de la Société CURDEM concernant la délégation de service public relative au chauffage urbain de la Madeleine.

#### FINANCES

5. Taxe locale sur la publicité extérieure : **unanimité**

- PREND ACTE de la création de la taxe locale sur la publicité extérieure au 1er janvier 2009 en substitution de la taxe sur les emplacements publicitaires.

- DECIDE d'appliquer le tarif de droit commun fixé par l'article 171 de la loi 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie

- DECIDE que la facturation et le recouvrement s'effectueront en septembre de l'année N pour les équipements installés au 1er janvier de l'année N ; les créations et suppressions des supports intervenues au cours de l'année seront pris en compte à l'occasion de la facturation N+1

#### TARIFS DE DROIT COMMUN

Dispositifs publicitaires et pré enseignes – par m<sup>2</sup> et par an

15 € pour procédés non numériques

45 € pour les procédés numériques (x 3)

Enseignes :

Les enseignes dont la superficie est inférieure ou égale à 7 m<sup>2</sup> bénéficient d'une exonération

15 € lorsque la superficie est inférieure ou égale à 12 m<sup>2</sup>

30 € si la superficie est supérieure à 12 m<sup>2</sup> et inférieure ou égale à 50 m<sup>2</sup> (x 2)

60 € si la superficie est supérieure à 50 m<sup>2</sup> (x 4)

6. EPIC Office de tourisme de Chartres – Budget 2009 – Approbation du Budget Primitif : **unanimité des votes exprimés** (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré)

- APPROUVE le budget primitif 2009 de l'EPIC Office de Tourisme de Chartres approuvé par son comité de direction le 6 octobre 2008. Les modalités de la participation de la Ville seront examinées à l'occasion de l'approbation de son budget primitif en décembre prochain.

7. Quartier de Beaulieu – Construction multi-accueil à Beaulieu : **unanimité**

- SOLLICITE une subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de Chartres pour le financement de la construction de l'espace multi-accueil de Beaulieu (Crèche et centre de loisirs).

8. Demande de subvention auprès de la DRAC – Aide à la constitution de fonds numériques multimédia à la Médiathèque et à la Bibliothèque Louis Aragon : **unanimité**

- SOLLICITE une subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Centre (DRAC) pour l'aide à la constitution du fonds numérique multimédia de la Médiathèque et à la Bibliothèque Louis Aragon.

9. Prévention de la délinquance – Subvention pour acquisition de caméras vidéo : **majorité** (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré votent contre – M. Chevée, Mme M'Faddel, Mme Gaujard-Leroux s'abstiennent)

- SOLLICITE une subvention auprès de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (l'ACSE)

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'acquisition des nouvelles caméras de vidéo surveillance, et notamment la convention d'attribution de subvention de l'ACSE.

#### ENSEIGNEMENT

10. Restaurant du collège Jean Moulin – Convention de vente de service de repas : **unanimité**

- APPROUVE la convention entre la Ville de Chartres et le Conseil Général définissant les conditions de vente de repas aux élèves et enseignants fréquentant le restaurant du collège Jean Moulin.
- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

#### 11. Classes de découvertes 2008 – Participation financière de la Ville : unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré s'abstiennent)

- FIXE la participation de la Ville, à :
- par jour et par élève :
- 18 € pour les sorties scolaires avec nuitée, dans le cadre d'un projet neige,
- 15 € pour les sorties scolaires avec nuitée, dans le cadre d'un projet mer,
- 15 € pour sorties scolaires avec nuitée dans le cadre des projets (Patrimoine, Futuroscope, Mémorial de Caen, cirque, sport et musique ...),
- 7 € pour les sorties scolaires sans nuitée,
- forfait de 200 € pour les projets ADIAM,
- participation financière forfaitaire égale au montant des dépenses liées aux activités pour les classes accueillies au Centre de Loisirs du Rigeard.
- DECIDE que toutes les participations de la ville seront versées dans la limite des frais engagés par l'école (hors frais de restauration).

#### 12. Fusion des écoles Ampère/Guéhenno : unanimité (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré ne participent pas au vote)

- EMET un avis FAVORABLE à la fusion des écoles Ampère/Guéhenno.

#### 13. Constitution d'un comité de pilotage – Périmètre scolaire : unanimité

- DESIGNER, pour représenter la Ville au sein du groupe de travail :
- Membres titulaires :
- Madame FROMONT
- Madame CHEDEVILLE
- Madame GAUJARD-LEROUX
- Membres suppléants :
- Madame BARRAULT
- Madame DELCROIX
- Madame DANE

### PROMOTION

#### 14. Les Artisanales – Salon National de l'Artisanat – Convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir –

#### Annulation – Modification : unanimité

- ANNULE la délibération du 26 juin 2008 approuvant la convention d'objectifs avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir
- ADOPTE la convention d'objectifs entre la ville de Chartres et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir pour 2008-2013
- ACCORDE une subvention de 60.000 € à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir pour 2008.
- FIXE à 50.000 € le montant de la subvention pour les années suivantes
- AUTORISE la signature de la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et la chambre de métiers et de l'artisanat d'Eure-et-Loir.

#### 15. Budget 2008 – Subvention à l'Orchestre d'Harmonie de Chartres : unanimité

- APPROUVE la subvention de fonctionnement complémentaire 2008 de 6 700 € à l'association ORCHESTRE d'HARMONIE DE CHARTRES
- APPROUVE l'avenant n° 2 à la convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et l'association ORCHESTRE d'HARMONIE DE CHARTRES

### QUARTIERS

#### 16. Entretien des sanitaires publics – Celier de Loëns, Squares Noël Ballay et Ravenne – Convention avec l'Association LES 3 R (Rénover, Restaurer, Réhabiliter) : unanimité (M. Mallet Pascal ne participe pas au vote)

- AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer la convention entre la Ville de Chartres et l'Association Les 3 R (Rénover, Restaurer, Réhabiliter).

### SPORTS

#### 17. Patinoire – Tarifs 2008-2009 : unanimité

- FIXE les tarifs d'entrées de la patinoire 2008/2009 à 5.50 € pour les individuels (avec gratuité de la 4ème entrée pour 3 places achetées simultanément), à 36 € le carnet de 10 entrées et à 10.50 € l'heure de cours collectif pour l'école de glace.
- DECIDE la gratuité pour les groupes accompagnés des élèves des écoles primaires et des collèges chartains, ainsi que pour les collégiens du département avec présentation du tickets gratuit.

### PERSONNEL

#### 18. Créations de postes : unanimité

- DECIDE de créer, à compter du 1er novembre 2008, un poste d'Adjoint d'animation de 2ème classe à temps complet et deux postes d'Attaché de conservation du Patrimoine à temps complet.

#### 19. Versement de la prime de fin d'année pour 2008 : unanimité

- FIXE à 472.74 € pour un agent à temps complet le montant de la prime de fin d'année à verser aux agents de la Ville de Chartres dans les conditions fixées ci-dessus.
- RAPPELLE qu'en cas de départ d'agents en cours d'année, la fraction de la prime de fin d'année due sera calculée à partir du montant de la prime de fin d'année de l'année n-1.
- ADOPTE le principe d'une revalorisation automatique du montant de cette prime annuelle pour les années suivantes, sur la base de l'évolution de la valeur du point d'indice applicable à la Fonction Publique Territoriale, intervenue au cours de la période allant du 01 novembre de l'année N-1 au 31 octobre de l'année en cours.

### TRAVAUX

#### 20. Convention de déplacement des ouvrages de distribution publique de gaz

##### – Avenue de Beaulieu et rue Branly – Convention entre la Ville de Chartres et GrDF : unanimité

- APPROUVE le projet de convention relative aux travaux de déplacement des ouvrages de distribution publique de gaz nécessités par le renouvellement urbain du quartier de Beaulieu à Chartres, rue de Beaulieu et rue de Branly.
- AUTORISE le Maire à signer la convention telle qu'elle est annexée à la présente délibération

#### 21. Convention de location d'infrastructures de raccordement pour réseau de télécommunications – Convention Ville de Chartres/R.E.G.IES du Pays Chartrain : unanimité

- APPROUVE le projet de convention de location d'infrastructures de raccordement de réseau de télécommunication entre la R.E.G.IES du Pays Chartrain et la Ville de Chartres
- AUTORISE le Maire à signer la convention telle qu'elle est annexée à la présente délibération

#### 22. Rue du Médecin Général BEYNE – Convention de co-maîtrise d'ouvrage avec Chartres Métropole – Avenant 1 : unanimité

- APPROUVE l'avenant n° 1 à la convention de co-maîtrise d'ouvrage du 26 octobre 2006 relative aux travaux d'aménagement de la rue du Médecin Général Beyne.
- AUTORISE le Député Maire à signer ledit avenant.

## AMENAGEMENT

### 23. ORU de Beaulieu – Avenant à la convention financière pluriannuelle :

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention financière pluriannuelle
- AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter les subventions de la Région Centre.

### 24. Renouveau urbain du quartier de Rechèvres 200 – Approbation du dossier de création de la ZAC de Rechèvres : unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Sirandré, M. Chevée, Mme M'Faddel, Mme Gaujard-Leroux s'abstiennent)

- DECIDE de créer la ZAC susvisée ayant pour objet le réaménagement du quartier de Rechèvres, et de la dénommée « ZAC de Rechèvres 200 » ;
  - APPROUVE le dossier de création établi conformément aux dispositions de l'article R.311-2 du Code de l'Urbanisme ;
  - ARRETE le programme prévisionnel de constructions pour un ensemble de logements individuels, intermédiaires et collectifs représentant une SHON prévisionnelle comprise entre 36 000 et 38 000 m<sup>2</sup>.
  - ARRETE le périmètre de la ZAC tel qu'il est défini dans le plan figurant dans le dossier de création annexé à la présente ;
  - EXCLUT la ZAC du champ d'application de la TLE et met par conséquent à la charge des constructeurs le coût des équipements visés à l'article 317 quater annexe II du Code Général des Impôts tels que précisés ci-dessus ;
  - INFORME que la présente délibération, conformément à l'article R. 311-5 du Code de l'Urbanisme, sera affichée pendant un mois en mairie. Mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département ; qu'elle sera en outre publiée au Recueil des Actes Administratifs mentionné à l'article R. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et que chacune de ces formalités de publicité mentionnera le ou les lieux où le dossier peut être consulté.
- Le dossier de création de ZAC sera consultable à la Direction de l'Aménagement, au Centre Technique Municipal, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

## MARCHES ATTRIBUTIONS

### 25. Fourniture de carburant – Approbation : unanimité

- APPROUVE le titulaire et les montant du marché concernant la fourniture de carburant selon le choix opéré par la commission d'appel d'offres et AUTORISE le Maire, ou son représentant à signer le marché à intervenir.

### 26. Réalisation d'un groupe scolaire dans le quartier Nord de Beaulieu – Approbation : unanimité

- APPROUVE le titulaire et les montant du marché concernant la réalisation d'un groupe scolaire dans le quartier Nord de Beaulieu selon le choix opéré par la commission d'appel d'offres et AUTORISE le Maire, ou son représentant à signer le marché à intervenir.

### 27. Mission SPS pour les travaux d'aménagement des quartiers de Rechèvres et de la Roseraie – Approbation : unanimité

- APPROUVE les titulaires et les montants des marchés concernant la mission SPS pour les travaux d'aménagement des quartiers de Rechèvres et La Roseraie selon le choix opéré par la commission d'appel d'offres et AUTORISE le Maire, ou son représentant à signer les marchés à intervenir.

### 28. Convention constitutive pour la retransmission des Conseils et Comités sur Internet – Approbation : unanimité

- APPROUVE la convention constitutive de groupement entre la ville de Chartres, le Syndicat Mixte d'Etude et de Programmation du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Chartraine, le Syndicat Mixte de Transports Urbains du Bassin Chartrain, le Syndicat d'Etudes, de Développement et de Gestion du Jardin d'Entreprises, le Syndicat Mixte Pôles Ouest et la Communauté d'agglomération de Chartres en vue de passer un marché pour la réalisation de prestations de retransmission des Conseils et Comités,
- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention constitutive.

## MARCHES AVENANT

### 29. Conception et fourniture de jardinières circulaires de type Cœur de Ville – Avenant 1 au marché 2008.094 – Approbation : unanimité

- APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2008.074 relatif à la conception et four-

niture de jardinières circulaires de type « cœur de ville »,

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit avenant

## MARCHES TRANSACTIONS

### 30. Travaux report de circulation – Abandon des pénalités – Marché 2005.250 – Transaction avec la Société SOMARO : unanimité

- APPROUVE la convention de transaction entre la Ville de CHARTRES et la Société SOMARO, par laquelle la ville renonce à l'application des pénalités de retard pour l'exécution des travaux du marché 2005.250 et permettre ainsi au profit de cette dernière le règlement du solde.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention.

### 31. Travaux de réfection de la rue des Fielleurs – Abandon des pénalités – Marché 2007.253 – Transaction avec la Société MAISIÈRE : unanimité

- APPROUVE la convention de transaction entre la Ville de CHARTRES et la Société Maisière, jointe à la présente délibération, par laquelle la ville s'engage à verser la somme de 2 600,00 € HT à la société MAISIÈRE correspondant à la restitution de la somme indûment prélevée en raison de l'application des pénalités de retard pour l'exécution des travaux du marché 2007.253.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention.

## AFFAIRE DIVERSE

### 32. Transaction entre la Société France TELECOM, les époux AVIRON et la Ville de Chartres : unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré s'abstiennent)

- APPROUVE le protocole d'accord entre la Ville de CHARTRES, la société SA France TELECOM et les époux Aviron,
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit protocole d'accord.

LE DEPUTE-MAIRE,  
J.P. GORGES

**Déclarations de Travaux déposées**

M BEDOUI	23 RUE VERCINGETORIX	REMPACEMENT MENUISERIES EXTERIEURES
STE MAFLOW FRANCE	2 AVENUE GUSTAVE EIFFEL	MODIFICATIONS DE FACADES
MME CHEF D'HOTEL KARINE	86 RUE DU SOUVENIR FRANCAIS	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN ET CLOTURE
M MME GUILLEMAIN	6 RUE DE LA BRECHE	REMPACEMENT MENUISERIES EXTERIEURES
MME CARRE MARIE FLORENCE	13 RUE VINTANT	REMPACEMENT MENUISERIES EXTERIEURES ET POSE CHASSIS DE TOIT
M CARRIERE	13 ET 15 RUE DU PUIITS BERCHOT	DEMOLITION CHEMINEE ET TRAVAUX DE PEINTURE
VILLE DE CHARTRES	2 RUE EDMOND POILLOT	AMENAGEMENT D'UN QUAI MACONNERIE
M PREVOST PIERRE	46 RUE DES COMTESSES	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
STE FONCIA BRETTE	13 PLACE DU CYGNE	RAVALEMENT DE FACADE
M YILDIZ BEDRI	17 RUE SAINT MICHEL	TRAVAUX DE REAMENAGEMENT
M BOUCHAILLOU	42 RUE COROT	REMPACEMENT MENUISERIES EXTERIEURES
SARL GARAGE AGUILAR	51 AVENUE D'ORLEANS	TRAVAUX DE PEINTURE
M CHEVAUCHE	40 RUE DU CLOS DU FOUR	TRAVAUX DE CLOTURE
M BOURGOGNE	20 RUE DU FAUBOURG ST JEAN	REMPACEMENT MENUISERIES EXTERIEURES
M BOURGOGNE	17 RUE DU PETIT CHANGE	REMPACEMENT MENUISERIES EXTERIEURES
M MINISCLOUX	11 RUE DES VIGNES	DIVISION PARCELLAIRE
M MERY	20 IMPASSE DES CELTES	TRAVAUX DE CLOTURE
M PAULIN JEAN-PIERRE	27 AVENUE D'ALIGRE	CONSTRUCTION D'UN CHALET ET D'UN BUCHER
MME BARBET	47 RUE DES COMTESSES	DIVISION PARCELLAIRE
M MUSSARAT	34 RUE DE LA CLOUTERIE	MODIFICATION D'UNE SOUCHE DE CHEMINEE
M TRIVALEU JEAN	27 RUE FLORENT D ILLIERS	CONSTRUCTION D'UN BUCHER
M CHEVALLET	14 AVENUE DE PLAISANCE	REMPACEMENT MENUISERIES EXTERIEURES
M SALOMON	11 PLACE DES EPARS	REMPACEMENT MENUISERIES EXTERIEURES
MME MAZZOLENI	3 RUE SAINT MAURICE	REMPACEMENT MENUISERIES EXTERIEURES
M MME LEBEAU	18 RUE JEAN ROSTAND	REMPACEMENT MENUISERIES EXTERIEURES
M ROUSSEAU	13 RUE DU QUATORZE JUILLET	REMPACEMENT MENUISERIES EXTERIEURES
M LAMOUISSI	117 RUE DE SOURS	TRAVAUX DE CLOTURE
M ASAHI DIAMOND	47 AVENUE D'ORLEANS	CREATION D'UNE VOIE D'ACCES ET MODIFICATION DE L'ENTREE
MME RAMONNET	3 RUE CHARLES BRUNE	RAVALEMENT DE FACADE ET REFECTION TOITURE
SCI DE LA RUE D ETAMPES	15 RUE NOEL PARFAIT	RAVALEMENT DE FACADE ET REHABILITATION INTERIEURE
VILLE DE CHARTRES	PROMENADE DES BORDS DE L'EURE	REALISATION D'UNE STRUCTURE MULTISPORTS
MME LUTRINGER CECILE	35 RUE DU SOLEIL D'OR	TRAVAUX DE COUVERTURE
M FRERE	15 RUE DE LA PORTE GUILLAUME	AMENAGEMENT DE COMBLES
M HARDY	24 RUE DE LA MANUTENTION	ISOLATION EXTERIEURE DES FACADES
M CINTRAT	5 BIS RUE DIEUDONNE COSTES	RAVALEMENT DE FACADES

13 SEPTEMBRE 2008 au 6 NOVEMBRE 2008

Permis de construire

**Déclarations de Travaux déposées**

M VIVARES	74 RUE DU FAUBOURG ST JEAN	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
MME BOSIGER	7 BOULEVARD DE LA COURTILLE	REMPLACEMENT MENUISERIES EXTERIEURES
M BARUZIER	2 RUE DE LA MARE AUX MOINES	CONSTRUCTION D'UN GARAGE
JARDIN LOISIRS 28	39 RUE DE CHATEAUDUN	TRAVAUX DE CLOTURE
M HEBERT	41 RUE GABRIEL PERI	RAVALEMENT DE FACADES
SARL BEAUTE SPA	LE GORD	RENOVATION DE FACADES
M BOUHEDDI	3 AVENUE ARISTIDE BRIAND	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN
M CHARLES	180 RUE GASTON COUTE	TRAVAUX DE COUVERTURE
M HUET	14 RUE CHARLES GOUNOD	CONSTRUCTION D'UN ABRI DE JARDIN
M GAUVIN PHILIPPE	19 RUE DES ROULIERS	TRAVAUX DE REAMENAGEMENT
MME KIN	23 RUE DES RESERVOIRS	RAVALEMENT DE FACADES
MME MADELAINE	22 RUE SAINT BRICE	REMPLACEMENT MENUISERIES EXTERIEURES
M LAIZE	1 RUE JEAN LAILLET	REMPLACEMENT MENUISERIES EXTERIEURES
FMC	18 PLACE DES HALLES	RAVALEMENT DE FACADES
GENERATION UP	39 RUE NOEL BALLAY	MODIFICATION DE FACADE
M AUVRARD	5 IMPASSE DELAVOIERE	RAVALEMENT DE FACADES
DDE	17 PLACE DE LA REPUBLIQUE	MODIFICATION DE FACADE
MME JOLY	56 RUE DE LA FOULERIE	MODIFICATION DE FACADE ET TRAVAUX DE COUVERTURE
M ACCARIE	12 RUE JULES MASSENET	TRAVAUX DE CLOTURE
MME LAVIGNE	2 AVENUE DE PLAISANCE	REMPLACEMENT MENUISERIES EXTERIEURES
M BOULAY JEAN	40 RUE DU MARECHAL LECLERC	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
M MESSENGER	32 AVENUE AMBROISE PARE	TRAVAUX DE CLOTURE
MME CARRE	166 RUE GASTON COUTE	MODIFICATION DE FACADE
AFPA	2 RUE GASTON PLANTE	CONSTRUCTION MUR PEDAGOGIQUE ET ABRI
M DELAHAYE	30 RUE DES CREPINIERES	RAVALEMENT DE FACADES
M MARTIN JACQUES	9 AVENUE ARISTIDE BRIAND	TRAVAUX DE COUVERTURE
AFPA	2 RUE GASTON PLANTE	CONSTRUCTION D'UN POSTE DE TRANSFORMATION
M REBILLON	1 RUE MAURICE GENEVOIX	TRAVAUX DE CLOTURE

**Déclarations Préalables délivrées**

M ALAGILLE	4 RUE DES COTES	MODIFICATION DE FACADE
STE CITYA CHAPET-FROMONT	3 A 11 RUE DU DOCTEUR GIBERT	RAVALEMENT DE FACADE
M LUSITANIA	37 RUE SAINT CHERON	DIVISION PARCELLAIRE
M JACQUES CHRISTOPHE	23 RUE DE LA PIE	MODIFICATION DE VITRINE
SARL GARAGE AGUILAR	51 AVENUE D'ORLEANS	MODIFICATION DE FACADE
M JAUFFRET	31 ET 33 RUE CHAUVEAU LAGARDE	REMPLACEMENT MENUISERIES EXTERIEURES
MME LAMBERT	61 RUE DES GRANDES FILLES DIEU	POSE DE CHASSIS DE TOIT
MME RENARD	35 RUE DE LA CLOUTERIE	TRAVAUX DE PEINTURE
CHARTRES HABITAT	23 A 27 RUE DE LA CORROIERIE	RAVALEMENT DE FACADE
MME DENIS	18 RUE DE FRESNAY	TRAVAUX DE CLOTURE
M RAISON	30 RUE LOUIS BRAILLE	TRAVAUX DE PEINTURE
M DELAHAYE	30 RUE DES CREPINIERES	RAVALEMENT DE FACADE
STE DARTY	12 RUE DIEUDONNE COSTES	CREATION DE QUAIS DE CHARGEMENT
M CAMPOS VELHO	18 RUE HECTOR BERLIOZ	RAVALEMENT DE FACADE
M HURET	6 RUE GASTON COUTE	RAVALEMENT DE FACADE

MME DUBREUIL	2 ET 4 RUE DU 14 JUILLET	MODIFICATION DE FACADE
MME GALERNE	19 RUE DU MARECHAL LECLERC	TRAVAUX DE TOITURE
M JOUANNE	3 A 5 RUE AU LAIT	NETTOYAGE DE FACADES
M LIARD BENOIT	94 BIS RUE DU FAUBOURG ST JEAN FACADE - DEMOLITION APPENTI	EXTENSION - MODIFICATION
M LEMOINE	2 RUE ADOLPHE LECOCQ	TRAVAUX DE CLOTURE
CHARTRES HABITAT	28 RUE DES BAS MENUS	DIVISION PARCELLAIRE
M BEDOUI	23 RUE VERCINGETORIX EXTERIEURES	REMPLACEMENT MENUISERIES
STE MAFLOW FRANCE	2 AV GUSTAVE EIFFEL	MODIFICATION DE FACADES
MME CHEF D'HOTEL KARINE	86 RUE DU SOUVENIR FRANCAIS	CONSTRUCTION ABRI DE JARDIN ET CLOTURE
VILLE DE CHARTRES	2 RUE EDMOND POILLOT MACONNERIE	AMENAGEMENT D'UN QUAI
M PREVOST PIERRE	46 RUE DES COMTESSES VERANDA	CONSTRUCTION D'UNE
M BOUCHAILLOU	42 RUE COROT EXTERIEURES	REMPLACEMENT MENUISERIES
M LURAS	16 RUE DE LA TANNERIE EXTERIEURES	REMPLACEMENT MENUISERIES
VILLE DE CHARTRES	2 RUE GEORGES BRASSENS	TRAVAUX DE CLOTURE
M MME GUILLEMAIN	6 RUE DE LA BRECHE EXTERIEURES	REMPLACEMENT MENUISERIES
GARAGE AGUILAR	51 AVENUE D'ORLEANS	PEINTURE DE PORTAIL
M CHEVAUCHE	40 RUE DU CLOS DU FOUR	TRAVAUX DE CLOTURE
M PAULIN JEAN-PIERRE	27 AVENUE D'ALIGRE ET D'UN BUCHER	CONSTRUCTION D'UN CHALET
MM BARBET	47 RUE DES COMTESSES	DIVISION PARCELLAIRE
M TRIVALEU JEAN	27 RUE FLORENT D'ILLIERS	CONSTRUCTION D'UN BUCHER
M CHEVALLET	14 AVENUE DE PLAISANCE EXTERIEURES	REMPLACEMENT MENUISERIES
M MME LEBEAU	18 RUE JEAN ROSTAND EXTERIEURES	REMPLACEMENT MENUISERIES
M LAMOUISSI	117 RUE DE SOURS	TRAVAUX DE CLOTURE
M CINTRAT	5 BIS RUE DIEUDONNE COSTES	RAVALEMENT DE FACADES
M VIVARES	74 RUE DU FAUBOURG ST JEAN VERANDA	CONSTRUCTION D'UNE

### Permis de Construire déposés

SCI DU PARC ANDRE	89 RUE DE SOURS LOGEMENTS (PC MODIFICATIF)	CONSTRUCTION IMMEUBLE DE
A.B.S.P.A. AERODROME DE CHARTRES-CHAMPHOL		CONSTRUCTION HANGAR DEMONTABLE
M DOUBLIER	LE BOIS DES POTERIES POUR CHEVAUX	CONSTRUCTION DE LOCAUX
MME VINCENTI	9 RUE RABUAN DU COUDRAY	DEMOLITION RECONSTRUCTION D'UN GARAGE
STE RECKITT BENCKISER	98 ROUTE DE SOURS TRAITEMENT E.U. ET	CONSTRUCTION STATION  PARKING EXTERIEUR
M GIRARD LAURENT	43 BIS RUE DU BOURGNEUF INDIVIDUELLE	CONSTRUCTION MAISON
M MOUTON YANNICK	12 ET RUE SAINT BRICE RENOVATION D'UNE MAISON	REHABILITATION ET D'HABITATION
M MME EVRARD JONATHAN	2 TER RUE DE LA CROIX BONNARD D'HABITATION (PC MODIFICATIF)	CONSTRUCTION MAISON
MME LAVERGNE LISETTE	4 D RUE DE LA BRECHE	AMENAGEMENT DE COMBLES
MME DESTOUCHES PALMYRE	15 RUE DU PETIT ORME	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE

**Permis de Construire déposés**

MAGASIN ED	106 RUE DE SOURS COMMERCIAL	AMENAGEMENT D'UN LOCAL
MME GORET SOPHIE	4 RUE DE L'EPARGNE D'HABITATION	EXTENSION D'UNE MAISON
M PIERRAT GUY	RUE JEAN VIGO	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE

**Permis de Construire délivrés**

M MME MARTINS MICHEL ET CAMILA	RUE GABRIEL LOIRE	CONSTRUCTION NEUVE (PC MODIFICATIF)
M BEN ALI SAMIR	26 RUE DU DOCTEUR JULES PEAN HABITATION (PC MODIFFICATIF)	EXTENSION GARAGE et PIECE
SCI S.F.C. M. AVIRON MARC	29 ET 31 RUE BROSOLETTTE LOGEMENTS (PC MODIFICATIF)	EXTENSION D'UN FOYER
SA SAROS	AVENUE FRANCOIS ARAGO RESTAURANT	CONSTRUCTION D'UN
M TAHBOUCHE TAHAI	RUE DE LA CROIX BONNARD (PC MODIFICATIF)	CONSTRUCTION HABITATION
M DECLAIS MARC	28 RUE DE RECHEVRES	AMENAGEMENT DE COMBLES
M ARTUS JEAN-CHRISTOPHE	10 RUE DE LA CROIX JUMELIN	DEMOLITION ET RECONSTRUCTION GARAGE
STE DES COURSES HIPPIQUES	12 RUE JEAN MONNET	INSTALLATION BOXES ET STALLES POUR CHEVAUX
M MARTIN DENIS	21 ET 23 RUE DU BOURGNEUF ET EXTENSION	TRAVAUX DE REAMENAGEMENT
STE PROMOGERE	7 ET 9 RUE DU POT VERT DE LOGEMENTS	REHABILITATION DE BATIMENTS
MME FORTUNE VIRGINIE	4 RUE DE FRESNAY	REHABILITATION D'UNE MAISON EXISTANTE, EXTENSION ET DEMOLITION
LE CLOS SAINT EXUPERY	5, 7, 9 RUE DE LA MADELEINE DE VILLE ET DEMOLITION	CONSTRUCTION DE 9 MAISONS
MME GOUGIS-GALLOU	7 TER RUE HENRI MACE	CONSTRUCTION D'UN GARAGE
M BOURDIER YOAN	79 RUE DE FRESNAY D'HABITATION	EXTENSION D'UNE MAISON
GESTAL ETAP HOTELS CHARTRES	AVENUE FRANCOIS ARAGO	EXTENSION D'UN HOTEL
M MME FRANCOIS PHILIPPE	65 RUE HENRY DUNANT	TRAVAUX D'EXTENSION
MME VINCENTI	9 RUE RABUAN DU COUDRAY	DEMOLITION ET RECONSTRUCTION D'UN GARAGE

**Permis de Démolir déposés**

M CHARTRES HABITAT	6 RUE DE LA MADELEINE	DEMOLITION D'UNE GRANGE
SCI DE LA RUE D ETAMPES	15 RUE NOEL PARFAIT	DEMOLITION D'APPENTIS
VILLE DE CHARTRES	123 ET 125 RUE DU BOURGNEUF	DEMOLITION DE HANGARSTIS

**Permis de Démolir délivrés**

M MOUTON YANNICK	12 ET 14 RUE SAINT BRICE VETUSTES	DEMOLITION DE BÂTIMENTS
CHARTRES HABITAT	6 RUE DE LA MADELEINE VETUSTES	DEMOLITION D'UNE GRANGE

# Le conseil municipal en direct sur Internet



Les séances du conseil municipal sont retransmises en direct sur internet. Pour suivre la séance en direct, il suffit de se connecter sur le site de la ville [www.ville-chartres.fr](http://www.ville-chartres.fr) et de cliquer sur le lien conseil municipal.

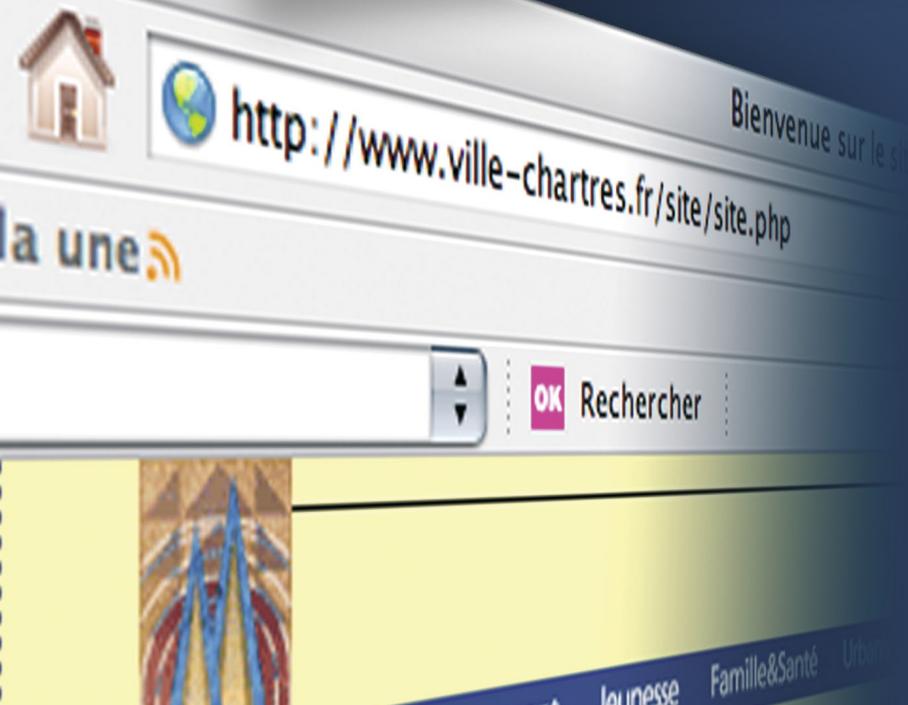
De plus, les Chartrains et les internautes peuvent retrouver sur internet des extraits des derniers conseils municipaux.

**Prochain conseil**  
**le jeudi 18 décembre 2008 à 20 h 30**  
**au salon Marceau de l'Hôtel de Ville.**

**Un rendez-vous à ne pas manquer.**

Par ailleurs, les réunions du conseil communautaire de "Chartres-Métropole" sont aussi diffusées sur internet sur le site

**[www.chartres-metropole.fr](http://www.chartres-metropole.fr)**



Tout savoir sur Chartres : [www.ville-chartres.fr](http://www.ville-chartres.fr)



Le pouvoir de l'illusion, 240 x 80 cm, Alfredo Lopez, 2008



> Musée des enfants

# Le. Cirque

Du 15 novembre 2008  
au 4 octobre 2009



Musée  
des Beaux-Arts  
de Chartres

29, cloître Notre-Dame

# Chartres



CHARTRES